

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction: Yves Boyen

Présentation: Georges Van Assel

Administration: Rosa Spitaels

Imprimerie: Snoeck-Ducaju & Fils

Photogravure: Lemaire Frères

Prix du numéro: 30 F. Cotisation: 150 F. Etranger: 170 F.

Siège: 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1.

Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.

Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours

fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant:

3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift „Brabant“, die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 250 F (pour l'étranger: 290 F) au C.C.P.: 3857.76.

Les tramways bruxellois, par Joseph Delmelle	2
L'abbaye de La Cambre et ses jardins, par C. Derie du Bruncquez	12
Les tapisseries de Bruxelles, par Muriel de Vergnies	18
Armand Knaepen, par Paul Dewalhens	25
Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, par V. Verhoogen	30
Les angoisses bruxelloises, par Robert Goffaux	38
Les Jeunesses Musicales de Rixensart, par Catherine Mertens	46
Charles Stepman et Louis Verniers, par P.L.	47
Les feux de la Saint-Jean, par Chr. Hemeleers	48
Dans le Vieux Bruxelles... du neuf, par Geneviève C. Hemeleers	49
Ohain, terre de poésie, par Jean Piérard	54

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Tramways bruxellois : A.R.B.A.C., Transports Urbains de l'Agglomération Bruxelloise, Rail et Traction et S.T.I.B.; Abbaye de la Cambre : Georges de Sutter; Tapisseries de Bruxelles : Albert Hanse et Hubert Depoortere; Armand Knaepen: Paul Bijtebier, Leyssens et Van Goietsenhoven; Musées Royaux d'Art et d'Histoire : A.C.L. et P.F. Merckx; Angloisses bruxelloises : Frères Haine, Ministère des Travaux Publics et Le Foyer Bruxellois; Dans le Vieux Bruxelles... du neuf : André Cas et Hubert Depoortere; Sibelgaz : Zingher et Société Intercommunale Bruxelloise de l'Electricité et de Gaz; Ohain : Hubert Depoortere et Georges de Sutter; Hilton : Robert Maillard.



Boulevard Anspach avec la Bourse (vers 1900).

Les Tramways Bruxellois

par Joseph DELMELLE

UNE ville est un être collectif et vivant offrant aux regards, comme les personnes humaines, une physionomie expressive qui ne cesse de changer selon les incidences lumineuses, la couleur des saisons et des heures, les événements et, bien sûr, le temps qui passe et les exigences de chaque époque.

Réintégrant la capitale après un long séjour à l'étranger, un écrivain faisait remarquer: « Le premier ami que nous rencontrons à Bruxelles, en rentrant de voyage, c'est le tram... ».

Il est vrai que le tram est l'un des éléments

majeurs du décor familier de notre bonne ville de Bruxelles. Privée des jaunes cages roulantes assurant le transport de ses habitants de l'une à l'autre extrémité de l'agglomération, notre capitale ressemblerait-elle encore à elle-même? Pourtant, nul ne l'ignore, le tram est condamné à disparaître à plus ou moins longue échéance. On prépare sa mise en souterrain. Commencés voici plus d'un an, les travaux du pré-métro constituent la première phase d'une opération qui vise à doter Bruxelles d'un métropolitain semblable à ceux qui circulent dans maintes ca-

pitales européennes dont Paris, Londres et Moscou.

Le métro bruxellois, certes, ne deviendra une réalité effective que dans un nombre d'années encore indéterminé. Mais, le tram étant voué à une disparition qui s'accroîtra progressivement, il nous semble intéressant d'évoquer son histoire.

Au lendemain de l'inauguration du rail belge

L'année 1835, on s'en souvient, a marqué le début de l'exploitation des chemins de fer dans notre pays.

Avant 1835, les cochers puis les diligences assuraient les communications entre Bruxelles et les principales villes de province. Entre la capitale (la vie urbaine n'avait alors qu'un rythme très lent) et les faubourgs (encore peu importants), les moyens de communication publics faisaient totalement défaut. Les Bruxellois n'avaient d'autre ressource que de louer un fiacre.

C'est au lendemain de l'inauguration de la ligne ferroviaire de Bruxelles à Malines que devaient être créés les premiers services d'omnibus.

Les différents auteurs qui se sont intéressés à la croissance des transports en commun à Bruxelles sont fréquemment en désaccord quant aux dates marquant l'origine des divers moyens de communication en question.

« En Belgique, ou plus exactement à Bruxelles, écrivait J. Van der Spek — qui fut Directeur-gérant de la société anonyme « Les Tramways Bruxellois » — dans son étude sur *Les Tramways Urbains* publiée en 1930, c'est en 1842 apparemment que fut introduite la première demande d'autorisation pour l'établissement d'un service d'omnibus. Ce service devait relier la cité à ses faubourgs ».

De son côté, G. Jacquemyns, dans une étude publiée en 1934 dans la revue du Touring Club de Belgique, affirmait que: « En 1840, il y avait cinq lignes d'omnibus en correspondance avec la station (de l'Allée Verte). Les voitures s'appelaient la Comète, le Léopard, les Dames Blanches... En même temps qu'on organisait les services vers les gares, quelques entrepreneurs firent circuler des « pataches » vers les faubourgs... »

Les omnibus de pavé furent donc les premiers moyens de transport public à véhiculer les Bruxellois d'un lieu à un autre.

Une quinzaine d'années après leur apparition, une expérience, visant à l'introduction d'omnibus sur rails ou « chemin de fer américain » allait être entreprise par la pose, au niveau du pavé, d'un tronçon de voie ferrée dans la Rue de Laeken. « On voulait s'assurer, avant d'accorder la concession,

notait feu J. Van der Spek — qui situait l'essai en question en 1854 —, qu'une voie semblable ne gênait pas la circulation. La démonstration étant faite, la concession d'une ligne, qui devait relier les Halles Centrales à Laeken, fut accordée. Cependant, ce n'est pas cette ligne qui fut construite la première. Le premier tramway à chevaux ayant circulé à Bruxelles reliait Schaerbeek (église Sainte-Marie) au bois de la Cambre. Son inauguration eut lieu en 1869. »

Une fois de plus, les auteurs consultés ne sont pas d'accord au sujet de l'année ayant marqué, à Bruxelles, l'avènement du rail urbain. C'est ainsi que Victor Soyer, basant apparemment ses affirmations sur une documentation sérieuse, faisait remarquer en 1914: « A Bruxelles, une première demande de concession fut faite en 1854 par deux novateurs: MM. Loubat et Bouquié, dont il convient de citer les noms; en 1864 fut adjugé à M. Morris, Anglais originaire de Londres, le privilège d'établir sur la voie publique, suivant un itinéraire décrit et dans le but de servir au transport des voyageurs, un chemin de fer à traction par chevaux, dit chemin de fer américain ». L'exploitation commença en 1867, entre la porte de Schaerbeek et le Bois de la Cambre, par la rue Royale, la place des Palais, la place du Trône, le boulevard du Régent, le boulevard de Waterloo et l'avenue Louise. Un matériel assez restreint, comprenant deux douzaines de voitures fermées et une quinzaine de voitures ouvertes, suffisait — avec une cavalerie de 50 à 60 chevaux — à assurer le service. Nombreux sont les vieux Bruxellois qui se souviennent avec attendrissement des voitures couleur jaune de Milan de la compagnie Morris, sur l'impériale desquelles on grimpait si joyeusement, par les beaux jours d'été, pour aller en galante compagnie faire un tour au Bois et y cueillir les fleurs nouvelles... »

1867 ou 1869? Abandonnons la question à l'attention des archivistes et autres fureteurs de documents et de vieux papiers! Où les historiens sont généralement d'accord, c'est quant à la création de la société des Tramways de Bruxelles ayant changé d'appellation

par la suite pour devenir Tramways Bruxellois.

Emile Martin écrivait: « De même que pour l'exploitation des lignes d'omnibus, celle des lignes urbaines à traction chevaline était assurée par la Société américaine Belgian Street Railways, fusionnée en 1874 avec la Société Tramways Bruxellois ».

Nous lisons sous la plume de G. Jacquemyns: « De 1869 à 1874, plusieurs compagnies obtinrent la concession de quelques lignes » de chemins de fer américains. « En 1874, deux d'entre elles fusionnèrent en une nouvelle société: les « Tramways Bruxellois... »

« Fin 1874, confirme P. Lalou, ancien Administrateur-délégué de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles, aux pages d'un tiré à part de la Revue belge des Transports consacré aux Transports en commun urbains à Bruxelles, M. Philippart achetait à M. Vaucamps et à M. Morris les lignes d'omnibus et de tramways dont ils étaient concessionnaires, et fondait la Société: Les Tramways Bruxellois... »

Voilà donc un point acquis: c'est en 1874 que les Tramways de Bruxelles ou Tramways Bruxellois virent le jour. Dès lors, un nouveau chapitre de l'histoire des transports en commun de la capitale de la Belgique était ouvert.

La situation en 1874

Lors de la fondation de la nouvelle société, Bruxelles disposait déjà d'un réseau d'omnibus de pavé et de trams assez développé.

En 1867, la Compagnie des Omnibus avait organisé des lignes mettant en relation les gares et les faubourgs: Gare du Midi (Bogards) -Sainte-Marie, Gare du Luxembourg-Molenbeek (Quatre-Vents)... et d'autres liaisons: Saint-Gilles-Place Liedts, Place communale d'Ixelles-Parvis Saint-Roch, Eglise St-Josse-Place de la Duchesse, Anderlecht-Entrepôt et Grand-Place-Laeken. Le contrôle général était situé Grand-Place, Café du Cygne, et le prix du parcours direct était de 20 centimes.

En 1869, ayant fait faillite, la Compagnie des Omnibus de Bruxelles devait être reprise par la Belgian Street Railways and Omnibus Co, appelée aussi Société Vaucamps du nom de son ad-



ministre-délégué. Cette société fixa le point central auquel aboutissaient ses diverses lignes à la Grand-Place. De là, les voyageurs pouvaient atteindre la Place Liedts, Saint-Gilles, la Place communale d'Ixelles, la Place de la Duchesse, Cureghem (deuxième pont de la Senne) ou la Place de la Reine. Il y avait un départ toutes les heures. Le tarif normal du trajet était de 20 centimes. Toutefois, il était de 50 centimes pour aller du Point Central, via Saint-Gilles, jusqu'à Uccle-Globe jusqu'où la ligne primitive avait été bientôt prolongée. La société disposait de 25 véhicules dont 24 à impériale. Ils pouvaient transporter 26 voyageurs et étaient tirés, en terrain plat, par deux chevaux.

A côté des compagnies Dewaet et Vaucamps dont il vient d'être ques-

tion, il en existait d'autres. Les Voies ferrées belges — ou groupe William Morris — exploitaient la ligne, dont nous avons déjà parlé, allant de l'église Sainte-Marie au Bois de la Cambre. En 1872, par ailleurs, la Société brésilienne des frères Becquet avait obtenu l'autorisation d'exploiter différentes lignes dont celle des Boulevards circulaires et celle unissant l'Impasse du Parc au Rond-Point de la Rue de la Loi. Après la constitution des Tramways de Bruxelles, devenus par la suite Tramways Bruxellois, la plupart des réseaux furent absorbés par la nouvelle société ou par la Société générale de Chemins de Fer économiques qui exploita pendant longtemps les lignes allant de la Bourse d'une part à la Place Saint-Josse et à la Place Stéphanie d'autre part.

Le règne du moteur à avoine

Jusqu'à l'adoption de la vapeur et, surtout, jusqu'à l'électrification du réseau, les véhicules assurant le transport en commun des Bruxellois furent tirés par des chevaux.

Un des meilleurs témoins de cette époque fut, assurément, le peintre animalier Géo Bernier, né à Bruxelles en 1862, dont une rue ixelloise porte le nom.

Un jour, à la surprise scandalisée de ses parents, Géo Bernier devait affirmer, avec cette solide conviction dont seuls les enfants sont capables: « **Je serai cocher de tramways!** ». Géo Bernier, toutefois, ne devait pas faire

Hôtel des Postes, Place de la Monnaie (vers 1895).

carrière aux tramways mais il allait cependant travailler dans un dépôt, celui de la Rue Brogniez, à Anderlecht, actuellement aménagé en garage d'autobus.

L'un des biographes de l'artiste, Jules Potvin, faisait observer: « **Son idéal, c'était la cavalerie de la Compagnie brésilienne des Tramways de Bruxelles qui exploitait alors les boulevards circulaires de la ville ainsi que le quartier Léopold et dont les chevaux, achetés avec soins parmi les plus beaux et sans trop s'inquiéter de la question du prix, nourris, ménagés et soignés comme ils l'étaient, pleins de volonté et d'ardeur, faisaient l'admiration de tous les amateurs. Les attelages à quatre vigoureux postiers qui gravissaient au grand trot les rampes des boulevards du Midi et de Waterloo surtout, étaient hors de pair et remarquablement conduits à grandes guides par des cochers habiles et expérimentés; c'était un spectacle impressionnant...** ».

Parmi les toiles « zootechniques » et « tramviaires » de Géo Bernier, il convient de retenir, notamment, celle qui représente l'écurie n° 12 des Tramways de Bruxelles, écurie occupée à l'époque — peu avant 1880 — par une double rangée de petits étalons gris, de race bretonne.

Autres témoins de cette époque, voici le chansonnier Nossent et le romancier, conteur et revuiste Georges Garnir. Le premier, sur la scène de la Scala, devait chanter de la sorte le tram à chevaux:

*Les gens qui ont des pellicules
Ne vont pas trouver le coiffeur:
Ils préfèrent à ce bluffeur
Ce charmant véhicule.
Ils y sont tellement cahotés
Qu'en un rythme précipité
Les pellicules tombent en mesure
Au fond de la voiture!...*

Le spirituel Georges Garnir évoqua plus d'une fois le tram à chevaux dans ses couplets rimés. En 1903, dans la revue: **Bruxelles, tout le monde... décent!** jouée sur la scène des Galeries, il faisait écho à la disparition des trams à chevaux:

*J'ai-z'été, chose amère,
Porte de Hal - la Barrière,
Dire adieu à mon cheval,
La Barrière - port de Hal.*

*Fallait voir cette pauvre bête,
Midi - Petite Espinette,
J'en fus tout attendri,
Petite Espinette - Midi.*

*J'nai quitté cette pauvre rosse,
Parvis Saint Roch-Saint-Josse,
Que quand on m'eut promis,
Saint-Josse - rue du Parvis.*

*D'nous empailler ensemble,
Saint-Servais - Bois d'la Cambre,
Le jour oùsque'on mourrait,
Bois d'la Cambre - Saint-Servais!*

En fait, les tramways à chevaux devaient se maintenir à Bruxelles, jusqu'au lendemain de la guerre de 1914-1918, alors que, après avoir expérimenté la traction à vapeur, les diverses sociétés qui subsistaient encore avaient procédé à l'électrification de leurs lignes.

Oui, le moteur à avoine continua donc, pendant un certain temps, à remplir sa fonction utilitaire. Il convient, ici, de rappeler l'aventure du « tram-car » reliant la gare du Midi à celle du Nord via la Rue Neuve. « **Il datait de fin 1890, rappelait Fernand Servais aux pages d'un de nos grands quotidiens, ayant été concédé par arrêté provincial, le 31 août de cette année, à M. Vanderschueren, de Schaerbeek, pour être mis en service dans les trois mois.**

Le tram consistait en une voiture à deux chevaux, fermée l'hiver et ouverte l'été... ». Il y avait un départ toutes les dix minutes et le parcours entier coûtait 15 centimes tandis que le trajet partiel revenait à 10 centimes. La Société des Trams-cars Nord-Midi obtint, en date du 3 octobre 1913, une durée d'exploitation de 15 ans. Suspendu pendant la guerre à la suite de la réquisition des chevaux par l'autorité occupante, le tram-car ressuscita en 1919 mais, ayant cessé de plaire, prit définitivement sa retraite le 7 mars 1922. Le règne du cheval, dès lors, était définitivement révolu.

Avant de poursuivre, évoquons également un autre tram caractéristique: le « déraillable », véritable omnibus de pavé auquel on avait adjoint une cinquième roue munie d'un bourrelet et

relevable au moyen d'un mécanisme commandé par le cocher. « **Les voitures roulaient sur la voie du tramway — lisons-nous dans l'étude déjà citée de feu J. Van der Spek — lorsque la cinquième roue était descendue dans la gorge d'un rail, obligeant ainsi les autres roues à se tenir sur les rails. On conçoit le gain que l'on réalisait de cette sorte sur l'effort de traction. Lorsque deux voitures devaient se croiser, le cocher relevait la roue guidée, puis faisait tirer la voiture sur le côté pour livrer passage à la voiture venant en sens inverse et après ce croisement revenait sur la voie...** ».

L'ingénieux système fut adopté par la Société générale de Chemins de Fer économiques sur le parcours Bourse-Place Madou-Saint-Josse-ten-Noode.

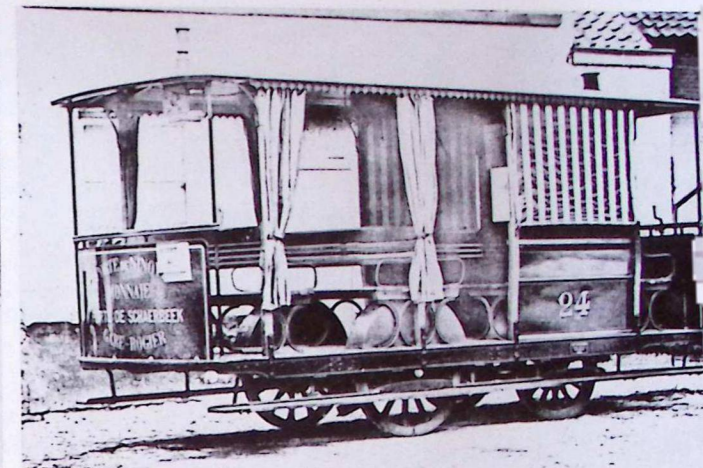
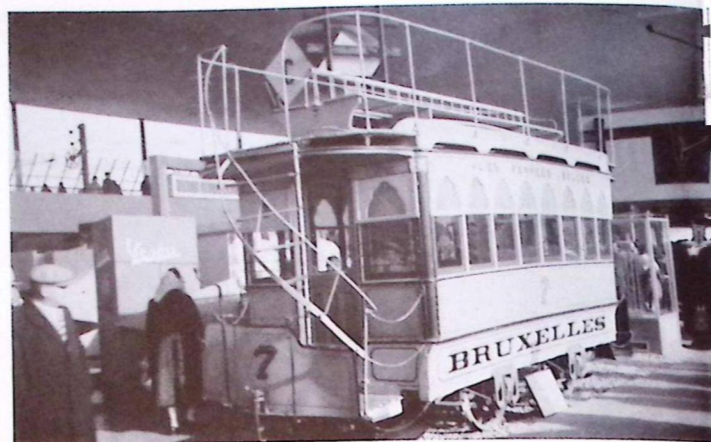
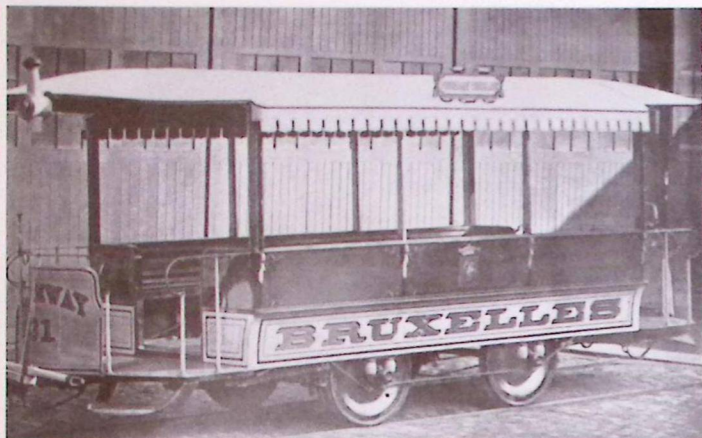
Le parcours coûtait 15 centimes. Signalons que le tram « déraillable » roulait encore à la fin du siècle dernier.

L'expérience de la vapeur

Divers essais de traction à la vapeur furent effectués entre 1875 et 1880 au moyen, notamment, d'une locomotive système Wintherthur, d'un tracteur conçu par les ateliers de Tubize et d'une autre motrice, provenant également de Tubize, à vapeur surchauffée. D'autres expériences eurent lieu, entre la Place Stéphanie et Uccle, à l'aide de trois locomotives système Vaesen.

Au sujet de l'expérience tentée par les Tramways Bruxellois en 1877-1878, nous lisons sous la plume de P. Lalou: « **Malheureusement, les organes moteurs étaient délicats et comme ils étaient soumis à des chocs répétés, les réparations devinrent plus fréquentes. De plus, la machine, fort bruyante, effrayait les attelages. Les essais de la « Tubize » prirent fin au début de 1878, mais d'autres furent entrepris...** ».

Notons, parmi ces autres essais, celui de la Société des Tramways à voie étroite ou Tramways Ixelles-Boendael sur la ligne de la Porte de Namur à la Place Sainte-Croix avec embranchement par la Chaussée de Wavre et les rues du Trône et Malibrant. L'innovation eut lieu, croyons-nous, en 1884. Hélas, le 25 janvier 1885, un déraille-



ment se produisit dans la déclive Chaussée d'Ixelles. Il y eut d'assez nombreux blessés. Cet accident suscita une levée de boucliers contre la traction à vapeur. On reprochait, notamment, au nouveau système de traction, sa vitesse, sa fumée, ses trépidations, le bruit du cornet avertisseur... L'étroitesse des trottoirs obligeait les promeneurs, lors du passage du convoi, à se coller contre les façades. La ligne, toutefois, fut maintenue et, en 1888, la société intéressée sollicita une nouvelle concession relative à une ligne unissant la Porte de Namur au Cinquantenaire.

La mise en application de la traction électrique

La vapeur ne parvint pas à s'imposer et l'électrification mit fin à sa fugitive souveraineté.

Les premiers essais de traction électrique eurent lieu, à Bruxelles, au cours des années 1887-1889 au moyen de voitures à accumulateurs du type Julien. Un certain nombre de motrices du genre furent mises en service sur la ligne de la Rue de la Loi. « **Au bout de peu de temps**, écrivait Victor Soyer, **la traction électrique, pratiquée de cette manière, se révéla comme étant**

le système le plus coûteux, le moins sûr, le plus capricieux de tous, la capacité et le rendement des accumulateurs étant choses extrêmement variables. De leur instabilité résultaient de profondes perturbations dans la régularité du trafic, de continuel retard, d'incessants mécomptes... ». Le système à accumulateurs n'ayant pas donné satisfaction, on l'abandonna bientôt pour en revenir au cheval ou à la vapeur. Mais quelques années plus tard, la mise au point de deux « prises de courant », celles par trolley et par caniveau, permit d'entreprendre l'électrification du réseau

après édification d'une usine centrale destinée à fournir l'énergie nécessaire.

Les premières lignes à avoir fonctionné par traction électrique furent les suivantes:

1er mai 1894: Midi — Porte de Namur — Nord (par fil aérien)

6 mai 1894: Place Stéphanie — Uccle (par fil aérien)

29 octobre 1896: Porte de Hal — Uccle (par fil aérien)

28 mai 1897: Impasse du Parc — Rond-Point de la Rue de la Loi (par caniveau souterrain) avec prolongement vers le Bois de la Cambre via

le Boulevard Militaire (par fil aérien) 8 septembre 1897: Schaerbeek — Bois de la Cambre (par caniveau souterrain).

L'électrification du réseau devait s'étendre progressivement à toutes les lignes. Et, progressivement aussi, les Tramways Bruxellois allaient absorber leurs derniers concurrents et monopoliser les transports publics dans l'agglomération. La dite société, en 1898, offrit à la ville de Bruxelles, pour des travaux publics, une somme de 2 millions de francs or (ce qui représente quelque 800 millions de nos francs actuels), ce qui prouve combien elle

En haut de gauche à droite : Voiture ouverte hippomobile « St-Michel » construite en 1873 pour la Compagnie Brésillienne,

Voiture hippomobile construite en Angleterre en 1869 pour les « Voies ferrées belges ». Ligne Sainte-Marie-Bois.

Tram à chevaux de la ligne Place Royale - Uccle passant au Petit-Sablon.

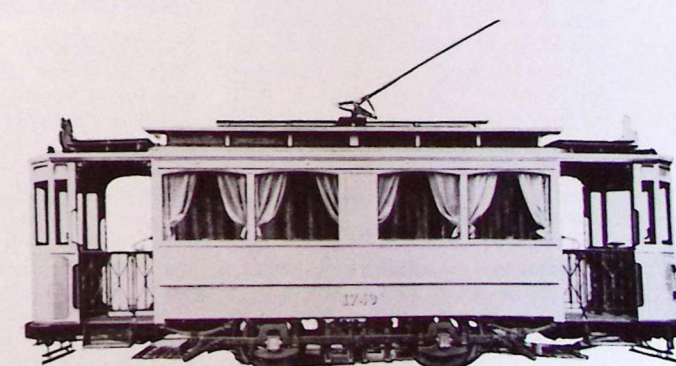
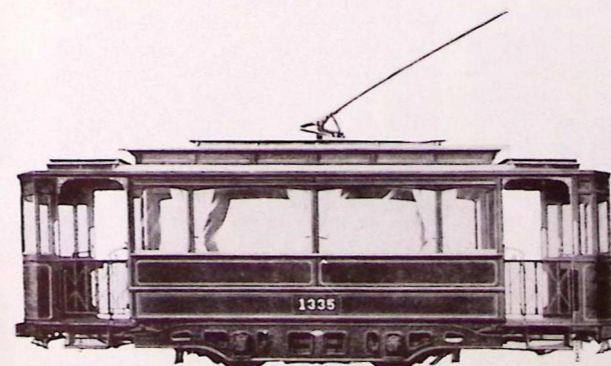
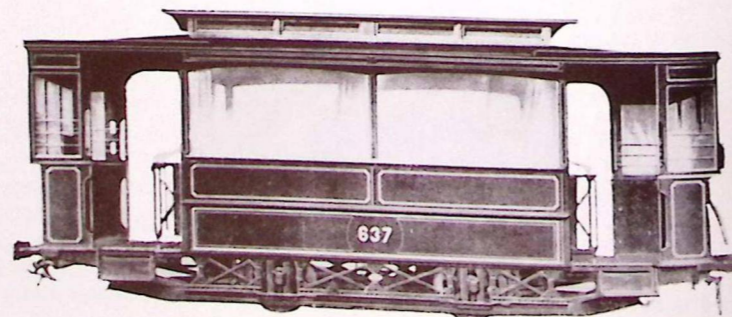
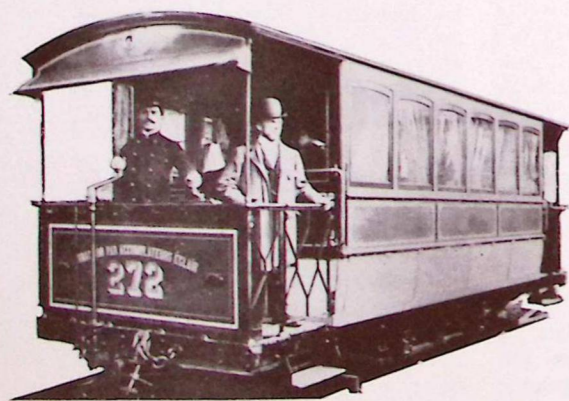
Voiture hippomobile « Déraillable » de la S.A. des Vicinaux Belges. Ligne Porte de Ninove - Gare Rogier.

En bas de gauche à droite : Voiture électromotrice à accumulateurs (vers 1889).

Remorque de la série 630 à 689, de 1910.

Motrice de la série 1281 à 1335, de 1910.

Motrice de la série 1758 à 1799, de 1914.



était alors, financièrement, en bonne santé!

La vie, à cette époque, voici trois quarts de siècle environ, était évidemment très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. La circulation urbaine n'avait ni l'intensité, ni la densité qu'elle présente actuellement. On voyageait moins qu'aujourd'hui. La vie de famille était davantage qu'une simple formule. La semaine de cinq jours était inconnue. Et Bruxelles, bien qu'en pleine expansion, offrait un visage assez étranger à celui qui est le sien aujourd'hui. Mais, déjà, l'habitant se moquait des trams:

*Les ressorts gémissent,
Les sonnettes retentissent,
Les vitres frémissent,
Nous voilà partis...*

Le développement du réseau

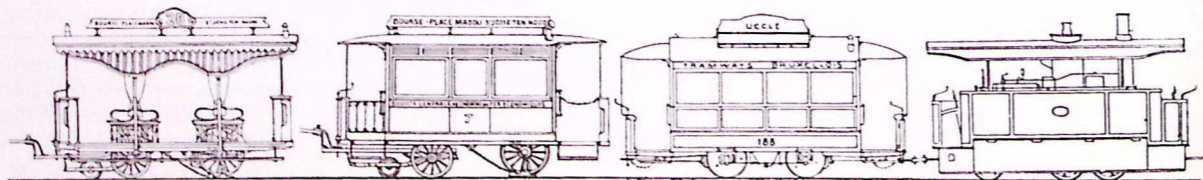
En 1897, le réseau électrifié comportait environ 56 kilomètres de voie simple.

En 1899, les Tramways Bruxellois obtinrent une concession d'exploitation n'expirant que le 31 décembre 1945. Ils pouvaient, dès lors, être assurés de leur avenir, déployer une intense activité et accélérer l'électrification. Bientôt, ils absorbèrent le groupe exploitant le « Chemin de fer à voie étroite de Bruxelles à Ixelles-Boendael », reprirent deux lignes afferchées par la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, décidèrent la construction d'une nouvelle usine centrale productrice de courant (entre le canal et la Rue de Birmingham; la première avait été établie Rue Brogniez) ainsi que, en annexe, trois sous-stations de transformation.

L'essor des Tramways Bruxellois ne devait pas s'arrêter de sitôt. L'électrification du réseau entraîna une adaptation et un renouvellement partiel du matériel roulant. L'augmentation du poids des voitures et de leur vitesse commanda l'adoption de rails renfor-

cés et d'appareils de voie en acier au manganèse. L'extension d'anciennes lignes et la création de nouvelles liaisons allaient porter la longueur du réseau à 110 kilomètres de voie simple en 1905 et à 177 en 1915. Toutefois, ce n'est qu'après la première guerre mondiale, après la fusion avec la Société générale de Chemins de fer économiques, que les Tramways Bruxellois — disposant dès lors du monopole des transports en commun à Bruxelles — allaient prendre une ampleur décisive. A l'expiration de leur concession, en 1945, leur réseau couvrait environ 500 kilomètres de voie simple.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire au sujet de la période considérée; de la vie à Bruxelles; des années de guerre durant lesquelles des voitures furent appropriées aux nécessités de l'heure, soit pour le service des inhumations, soit pour le service du ravitaillement en vivres de la population;



de l'exposition de 1935 à l'occasion de laquelle furent mises en service 25 motrices à bogies; de l'évolution de l'entreprise en général et de ses différents services en particulier dont ceux, notamment, de la Masse d'habillement, des objets trouvés et du contrôle des recettes chargé de l'approvisionnement en coupons... Sait-on que, en 1914, le coût total de l'uniforme de « receveur » était de 100 F 60 dont 48 F 95 pour le pantalon et la vareuse, 48 F 20 pour la capote et 3 F 45 pour le képi et que le montant annuel de la prime d'habillement octroyée à un membre du personnel du service d'exploitation s'élevait à 54 F 75? Sait-on que, à la même époque, les voyageurs oublièrent quelque 300 parapluies par an dans les voitures? Sait-on par ailleurs

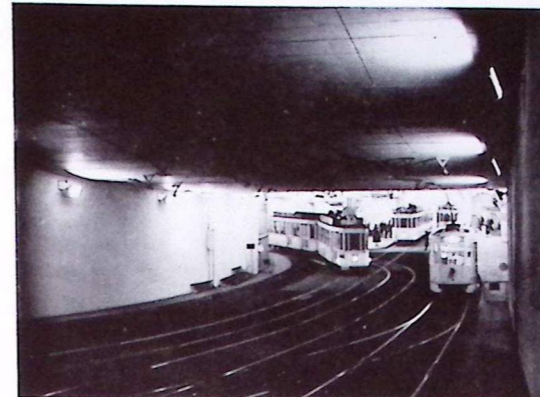
que, toujours en 1914, la consommation de coupons se chiffrait par un poids de 5.320.000 kilos par an?

L'apparition des autobus

C'est également durant cette même période, en février 1906 si nous en croyons Pierre Novelier, que le « tram-car automobile » devait faire son apparition, à la grande surprise des Bruxellois. « Il faut convenir, quand on est monté dans cet omnibus extra-moderne, ainsi que nous l'avons fait nous-même, écrivait un journaliste de l'époque, qu'on se prend à bénir l'avènement de l'automobilisme pratique. » Le reporter s'extasiait devant la remarquable maniabilité du véhicule, ou omnibus Germain, d'une puissance de 16

chevaux et d'une capacité de 32 places.

En septembre 1907, un autre omnibus automobile fut mis en service sur la ligne reliant la Bourse à Ixelles. Il était de construction française (Brillé). Un peu plus tard, on vit circuler des autobus « de Dion-Bouton ». Cependant, si nous nous en référons à G. Jacquemyns, le nouveau moyen de transport en commun n'eut aucun succès. « On s'éleva contre ce nouveau mode de transport, écrivait le précité. On s'effraya de voir circuler en ville de lourdes machines à une vitesse de 6 à 7 kilomètres à l'heure! On redoutait les accidents. On protestait parce que les trépidations des autobus détachaient les tableaux, cassaient les porcelaines, faisaient dégringoler les glaces et les



lustres, troublaient les malades, gâtaient le vin! En 1911, on croyait que l'autobus était condamné à jamais... » En 1926, la fondation de la société anonyme des Autobus Bruxellois démentit la condamnation prononcée avant la première guerre et assura, au pneumatique, une victoire d'ailleurs dépourvue de prétention. Cette victoire devait être compromise par les événements de 1940-1945. Au lendemain de la libération, en effet, deux lignes seulement furent rouvertes à l'exploitation par autobus: Nord-Uccle et Midi-Ruisbroek-Lot. On connaît la suite de l'histoire: les Autobus Bruxellois ayant cessé leur activité en décembre 1954, leur activité fut reprise, à dater du 1er janvier suivant, par la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

qui, par la suite, à partir de 1956, devait utiliser l'autobus en substitution de certaines lignes de tramways existantes ou en extensions encore à réaliser. Depuis, l'autobus a gagné du terrain, profitant pour nombre de ses principes et de ses organes des améliorations réalisées en technique automobile. Ajoutons, ici, quelques mots concernant le trolleybus qui, abandonné voici peu d'années, a longtemps circulé sur la ligne de Forest à Maelbeek. En fait, il était l'héritier direct du tram dit « dérailable » dont nous avons parlé précédemment. Le « dérailable » était issu de la nécessité de remédier aux inconvénients résultant de la fixité des voitures de tramways. L'omnibus électrique ou trol-

leybus, en service — au début de ce siècle — dans plusieurs villes allemandes, échappait, lui aussi, aux inconvénients de la fixité. C'est en 1907 qu'un nommé Napoléon Navez essaya d'introduire, à Bruxelles, ce véhicule réunissant les avantages de la traction électrique et de l'autobus. Il demanda la concession de plusieurs lignes d'omnibus électrique mais se heurta à un refus et ce n'est que bien plus tard, en 1935, que les

En haut à gauche : Tunnel de la Place de la Constitution.

En bas à gauche : la Place du Luxembourg en 1935: une motrice à bogies, un trolleybus et un autobus.

A droite : vue intérieure d'un dépôt de tramways.



Rame composée d'une motrice à 2 essieux dite « Standard », construite entre 1907 et 1922 et reconstruite entre 1932 et 1937, et d'une remorque datant de 1923 - 1930.



Motrice à bogies de 1935.



Motrice à bogies de 1951 - 1958.

Tramways Bruxellois purent mettre des trolleybus en service sur la ligne de Forest à Machelen, ligne dont le tracé empruntait des artères étroites et encombrées quasiment interdites au tram.

Au cours de ces dernières années

Au lendemain de la disparition des Tramways Bruxellois, remplacés d'abord par la société des Transports Urbains de l'Agglomération bruxelloise (1946-1953) puis par celle des Transports Intercommunaux de Bruxelles, en dépit des circonstances difficiles de l'après-guerre et de l'incessant accroissement de la circulation automobile provoquant une réduction du nombre d'usagers des transports publics, d'importants travaux furent entrepris afin de maintenir le réseau en bon état et de le faire bénéficier des progrès de la technique.

Le comité provisoire de gestion des Transports Urbains s'occupa notamment d'adapter le matériel roulant aux exigences de l'heure. 787 motrices ordinaires, 25 voitures à bogies et 416 remorques à deux essieux furent transformées et dotées de portes à commande électro-pneumatique. Les roulettes de trolley furent remplacées par des prises de courant à frotteur et le renforcement de l'alimentation du réseau fut assuré par la construction de quatre nouvelles sous-stations. D'autre part, c'est à l'initiative du même comité provisoire que furent acquises les premières motrices P.C.C. ou type 7000 avec dispositif de démarrage progressif, équipement de freinage entiè-

rement automatique, roues avec insertion de caoutchouc, ventilation et chauffage, etc.

Les Transports Intercommunaux ont poursuivi la politique inaugurée par leurs prédécesseurs. Ils ont acquis de nouvelles motrices du type P.C.C., ont élargi l'exploitation par autobus et, en vue d'améliorer la circulation générale, ont, à la veille de l'exposition de 1958, multiplié les mises en siège spécial des lignes de tramways... Mais, les difficultés ne cessant de croître, on en est venu à envisager la mise en souterrain de certains tronçons ou de certaines lignes de tramways. On sait que les travaux du pré-métro sont actuellement en cours. Sans doute le pré-métro ne constitue-t-il qu'une étape vers la réalisation d'un métro total.

Complainte pour le grand frère qui sonne

Dans un avenir encore indéterminé, les tramways, circulant désormais sous terre, auront disparu à la vue et n'animeront plus le décor de notre bonne ville de Bruxelles.

Un nouveau chapitre de l'histoire de la capitale sera inauguré alors. Et plus d'un Bruxellois commencera à regretter le temps passé, celui où les tramways craquaient et éveillaient de sonores échos lors du passage des croisements et des aiguillages, celui où le grand frère qui sonne poursuivait, de l'aube jusqu'au milieu de la nuit, son périple utilitaire à travers tous les quartiers et tous les faubourgs de la grande ville!

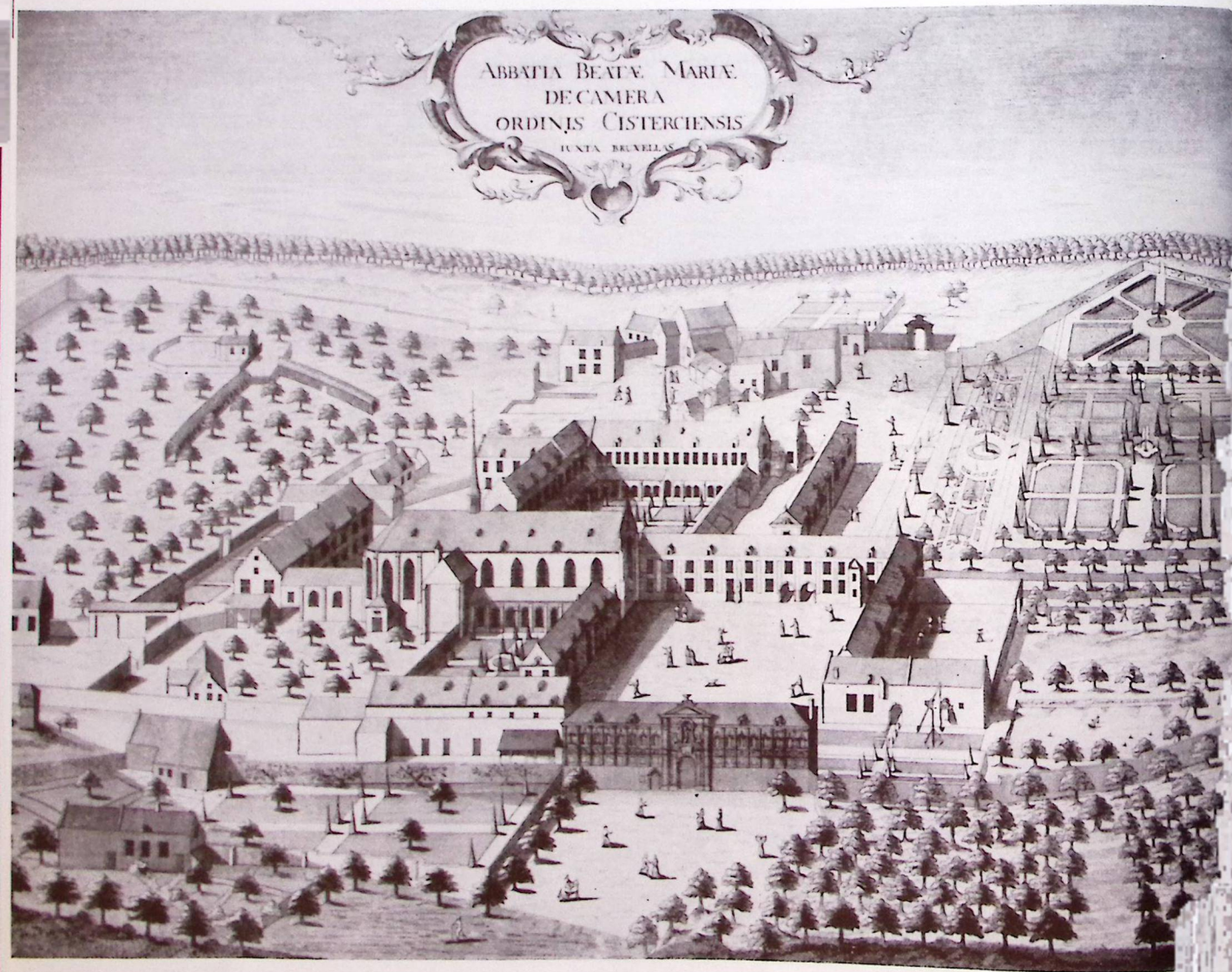
Nos tramways vont disparaître à nos yeux et bien des choses vont changer de ce fait. De nouvelles habitudes feront s'envoler les anciennes. Déjà, pas mal de modifications sont intervenues depuis la fin de la guerre, non seulement dans le paysage urbain mais, aussi, dans l'atmosphère de la ville et dans le monde des tramways. Où est-il le temps où les motrices desservant l'Avenue Louise étaient les plus « huppées » de Bruxelles et où les quartiers de noblesse s'installaient sur leurs banquettes? Autrefois, les familiers des lignes passant par la Place Poelaert appartenaient, pour la plupart, au monde du barreau. Aujourd'hui, quel est l'avocat qui n'a pas son auto? Le 16 est peut-être l'un des derniers trams à avoir conservé son public. En période scolaire, la jeunesse est nombreuse à le fréquenter. Sur son parcours, les instituts, les athénées et les autres établissements d'enseignement sont nombreux: de Saint-Louis à l'Université libre en passant par l'athénée d'Ixelles et l'école de la Rue du Président, combien sont-ils? Il y a aussi, également caractéristiques, les lignes des casernes et puis celles qui, surtout envahies par les beaux jours d'été, conduisent vers la fraîcheur forestière ou vers la salubrité champêtre.

Lorsque le métro sera devenu une réalité, une période de mutation décisive aura été franchie. Le tram aura été l'un des témoins et aussi l'un des principaux acteurs de ce temps de croissance et de réforme qui commence déjà à prendre la couleur du souvenir.

Motrice articulée à 4 essieux, construite de 1963 à 1966 en réutilisant les châssis, les trucks et l'équipement électrique de deux anciennes motrices à 2 essieux « Standard »



ABBATIA BEATÆ MARIÆ
DE CAMERA
ORDINIS CISTERCIENSIS
IUNTA BRUXELLAS



l'abbaye de la Cambre et ses jardins

par C. DERIE du BRUNCQUEZ

Je me souviens d'une réflexion émise au début de ce siècle devant le jeune éliacin que j'étais :

« Ceux qui possèdent une habitation et un lopin de terre l'exploitent aujourd'hui à leur seul bénéfice, car le fisc n'est pas si âpre que le seigneur. » Actuellement, je pense que ce professeur aurait changé d'opinion...

Ce vénérable érudit nous disait un autre jour : « A notre époque toutes les transformations sont rapides : on se hâte de vivre comme si l'on percevait à l'horizon les plaintes du vieux monde qui se meurt et les rumeurs peu à peu grondantes d'un monde nouveau qui

surgit. En attendant que l'évolution se fasse, selon des lois qui ont un caractère de fatalité, les travaux du jour recommencent le lendemain et l'aspect des lieux champêtres garde toujours la même sérénité... »

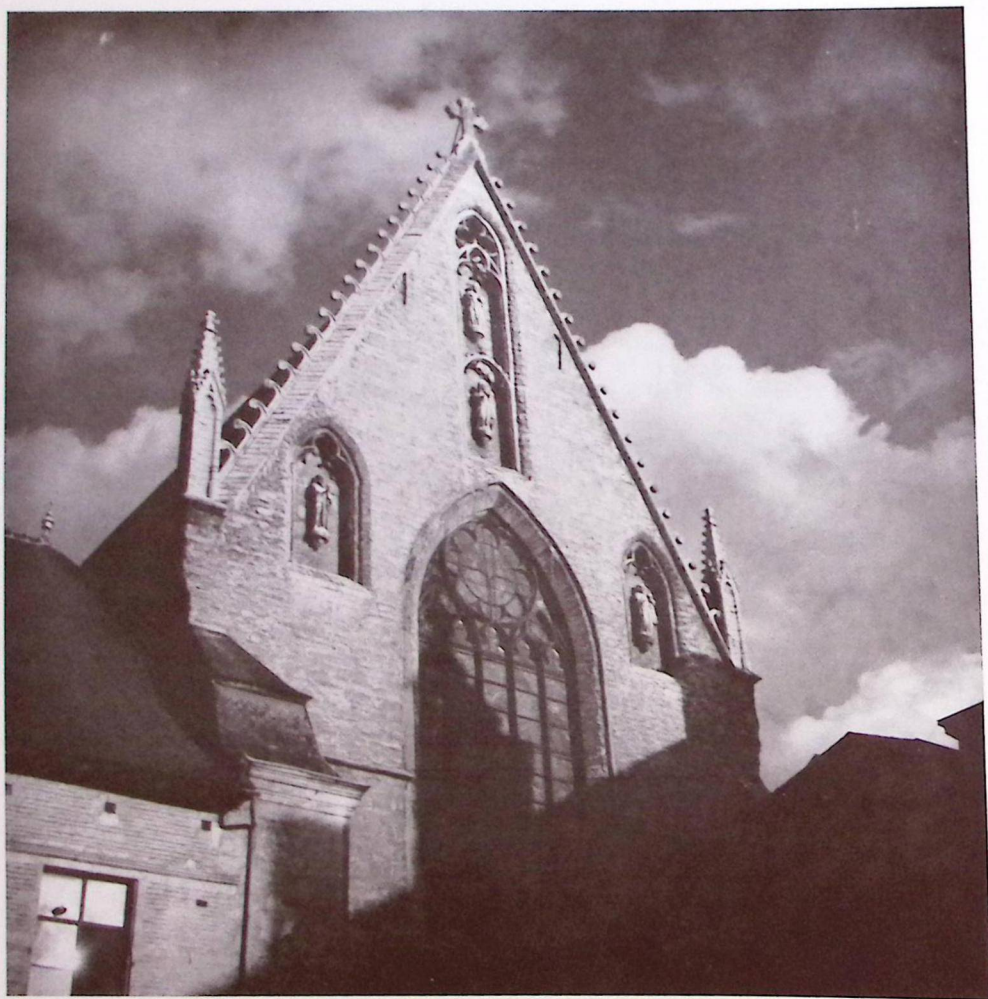
Si, aujourd'hui, ce professeur revenait un instant sur terre, j'ai l'impression nette qu'il nous tournerait le dos aussitôt pour réintégrer son domaine.

Et pourtant, si les sentiers des champs et des forêts sont de plus en plus envahis par la mécanisation des « bipèdes » il reste des oasis de paix et de sérénité, même au centre des grandes agglomérations.

Nos lecteurs n'ignorent pas que j'aime fureter dans le « Théâtre Sacré du Brabant » et il y a peu de jours j'y examinai une gravure de l'Ancienne Abbaye de La Cambre.

De nos jours il en reste fort peu de choses qui ne manquent cependant pas d'intérêt. Les jardins et squares qui entourent les bâtiments permettent d'y jouir en toute quiétude d'un calme reposant tout en songeant à l'origine et à l'histoire de cette antique abbaye.

Elle fut érigée dans une vallée très fertile où prend naissance le fameux Maelbeek — qui a toujours causé tant de déboires à ses riverains — par sa



fondatrice Gisèle (1) vers la fin du douzième ou début du XIII^{ème} siècle. Gisèle appartenait à l'ordre de Cîteaux. Dès le début, elle rencontra de sérieux obstacles. Le clergé de Bruxelles craignait — et sa crainte était fondée — que de nombreux paroissiens se-

raient détournés vers la nouvelle fondation. Appuyée par Henri I, duc de Brabant ainsi que par les abbés de Villers et de Cambron, elle arriva à son but. Un monastère fut donc élevé à l'orée de la forêt de Soignes et prit le nom de Chambre Notre Dame qui se-

▲ L'Église de la Cambre, de style gothique, date de la fin du XIV^{ème} siècle. Elle a été remaniée à diverses reprises et sert actuellement d'église paroissiale.

Le cloître, restauré en 1934, est resté une oasis de paix, propice au recueillement et à la prière.

Le mobilier du sanctuaire est de nos jours ► d'une grande sobriété.

modifia plus tard en « La Cambre » ou « Ter Cameren ». Nous y retrouvons Sœur Gertrude qui en fut la première abbesse (2).

L'Évêque de Cambrai confirma la fondation de l'abbaye et en « 1201, le duc de Brabant approuva l'achat de 20 bonniers de terre et fit don à Gisèle de trois manses de terres incultes et d'un terrain appelé « Pennebeke » qui devait probablement son nom aux plumes de canards et d'oies qui y abondaient. En 1210, il lui donna également le droit de pêche dans l'étang d'Ixelles et cinquante bonniers de terre à Lansrode, Rhode-St-Genèse, y compris des nois et des marais à convertir en étang » (3).

La générosité du maître fut suivie par la noblesse brabançonne ce qui fit de l'abbaye de la Cambre une des plus prospères, non seulement de la région, mais du pays. Toutes espèces de richesses furent apportées en dot par les religieuses sortant de la noblesse, ce qui n'éteignit nullement l'hostilité du chapitre de Bruxelles, qui — malgré tous ses efforts — ne put empêcher le pape Alexandre IV, par la bulle d'Ag-nani, le 16 octobre 1259, de sanctionner les acquisitions et les dîmes de la communauté laquelle, au début, comprenait des éléments des deux sexes.

Saint Boniface, évêque de Lausanne, fils d'un orfèvre du Cantersteen, à Bruxelles, après y avoir vécu dix-huit ans dans la retraite, y mourut en odeur de sainteté, en 1266. Son austérité et sa sévérité lui avaient valu la haine du clergé allemand et de l'empereur Frédéric II. Lors de sa fuite, il s'était laissé séduire par la réputation de la Cambre et y avait trouvé refuge contre la tyrannie. Il fut inhumé dans la chapelle érigée dans les jardins par le moine récollet François Van Cutsem. Ses restes furent transférés dans l'église de



N.-D. de la Chapelle, à Bruxelles, en 1796, à la suite des désordres de la Révolution française.

En 1521, par charte octroyée par l'empereur Charles Quint, le droit d'élire elles-mêmes leur abbesse fut octroyé aux religieuses. Toutefois cette élection était soumise à l'approbation d'une commission instituée par l'empereur.

A cette époque Elisabeth de Berghes était la 28ième abbesse de la Cambre. On y retrouva des représentantes des grandes familles belges dont les de Ligne, d'Egmont, de Hoogstraeten, de Grimberghen, entre autres: Anne de Lalaing, Marie d'Egmont, fille de l'infortuné comte, décapité sur ordre du duc d'Albe. Il est même probable que la veuve du comte y chercha le calme et l'oubli après le sort tragique de son époux.

Au début, pendant près de trois siècles, la communauté était très florissante et vivait quasi sans contrariétés. Des princes la visitaient et la gratifiaient de dons importants.

Les calamités débutèrent en 1488 et 1489; l'abbaye subit de grands dommages suite aux hostilités qui mettaient aux prises l'empereur Frédéric et les Gantois qui détenaient prisonnier Maximilien d'Autriche (4).

Au cours des troubles de la grande révolution du XVIIIème s., en 1578, les religieuses quittèrent l'abbaye et se réfugièrent à Bruxelles où elles vécurent pendant 21 ans. En 1581, les sauvages « iconoclastes » ravagèrent et incendièrent le couvent, sous prétexte qu'il avait servi aux protestants pour leur tendre des embûches ou que les Bruxellois cherchaient à s'y fortifier.

En 1597, un subside de 300 livres fut accordé aux religieuses par le roi d'Espagne, pour réédifier leur église, et, deux ans plus tard, elles reprurent possession de leur abbaye.

Le nombre de fois que les religieuses durent abandonner et réintégrer leur

monastère est presque incroyable. En 1600, 1621, 1622 et 1635, celui-ci dévasté d'abord par les troupes espagnoles qui, d'après une ancienne chronique « ravagèrent campagnes de telle sorte que le paysan ne pouvait tenir en maison, ni laboureur » ensuite par les chefs protestants Mansfeld et Henri de Nassau. En 1635, les soudards des Pays-Bas et de Louis XIII, coalisés contre le roi d'Espagne, forcèrent les religieuses à s'enfuir.

En 1673, Louis XIV, lors du passage de ses troupes sur le territoire d'Ixelles, venant d'Anderlecht — d'où il bombardait notre bonne ville de Bruxelles prenant la flèche de l'hôtel de ville pour cible — se serait arrêté à La Cambre, avant de repartir sur Maastricht.

Au XVIIIème s. l'abbaye subit des modifications très sérieuses.

Des événements tragiques étaient en vue, événements qui devaient bouleverser l'Europe entière: c'était le triomphe de la Révolution française. A la mort de Louis XVI, les forces coalisées de presque toute l'Europe dévalèrent sur la France. Le 26 juin 1794, suite à la défaite des Autrichiens à Fleurus, nos provinces furent détachées de l'Autriche. Les Belges accueillirent les troupes françaises en libérateurs, mais ils ne tardèrent pas à renoncer à leurs illusions.

Le 15 fructidor an IV (1 septembre 1796), la suppression des couvents fut décrétée. Le 30 vendémiaire an V (21 octobre 1796) l'expulsion des religieuses de La Cambre eut lieu sous les ordres du commissaire adjoint Audry.

Les sœurs quittèrent l'abbaye pour ne plus y revenir. Séraphine Snoy, dernière abbesse était décédée deux ans avant la suppression. Elle en était la quarante et unième.

Cédée à un nommé Simon, carrossier de Bruxelles, l'ancienne abbaye fut affectée, en 1807, à une fabrique de pa-

pier et, en 1810, elle devint un dépôt de mendicité. Devenu hôpital pendant les épidémies qui sévirent ensuite à Bruxelles ainsi que pendant la guerre de 1870, des blessés français y furent soignés. Certains de ces derniers furent inhumés dans le cimetière du couvent. Ces restes furent transférés au cimetière de Bruxelles le 3 novembre 1881. La République les gratifia d'un imposant mausolée.

Le 26 juin 1872 y furent installés l'Ecole Militaire d'un côté, l'Institut Cartographique de l'autre.

Lorsque l'Ecole Militaire évacua les lieux, il fut question de démolir les bâtiments, mais un ministre eut le courage de s'y opposer. Mr. Schollaert décida qu'ils seraient conservés. Ces vieux murs, témoins de sept siècles de notre passé, intimement liés à notre histoire nationale, sont là encore...

Divers aspects de l'ancienne abbaye de la Cambre que précèdent des jardins étagés à la française.

L'église, le cloître, le palais abbatial, les bâtiments conventuels et leurs dépendances, qui connurent des fortunes diverses, sont toujours debout pour témoigner d'un passé riche de sept siècles de vie spirituelle. Une mesure de classement, prise en juin 1953, protège désormais ce bel ensemble architectural contre le vandalisme et la basse spéculation.

(1) D'aucuns l'appelleront Gisla ou Gilda.

(2) Voir Brabant n° 5 - 1964.

(3) Vallée du Maelbeek, par De Pauw, p. 68

(4) Père et tuteur de Philippe le Beau, au nom duquel il administrait nos provinces.



Les tapisseries de Bruxelles

La manufacture de Tapisseries Georges Chadoir

par Muriel de VERGNIES

Fleurs et oiseaux de J. Crunelle



LES origines de la tapisserie remontent à une lointaine antiquité, si l'on accorde créance aux hypothèses fondées sur d'anciens textes. Les historiens en situent la source dans les pays orientaux — en Egypte, en Assyrie, en Phénicie — où l'on connaissait un procédé de tissage apparenté à celui de la tapisserie.

Il est incontestable que cette technique trouva, en Europe, dès l'aube du Moyen Age, un champ d'activité fécond. C'est l'Eglise d'abord qui en favorisa l'essor. Dès l'époque mérovingienne, des revêtements muraux en laine tissée ornaient les sanctuaires.

Au XIIIe siècle, l'art du « tissier » connut un développement considérable. Sous l'influence des Croisades, qui permirent aux Seigneurs d'admirer les luxueux tissus d'Orient, le goût pour les tentures historiées se répandit.

Destiné à embellir d'abord les églises et les monastères, cet art passa du cloître aux châteaux. Les praticiens se groupèrent en communauté de métier. Les seigneurs employèrent leur production pour remédier à la nudité des salles et pour en atténuer la froideur. Elle servit également à orner les tentes de guerre et à rehausser le cadre des tournois et des cérémonies publiques d'une parure de vives couleurs. Les souverains les offraient volontiers en présents dans toutes les circonstances: aux princes avec lesquels ils avaient des traités d'amitié, à des ministres, à des ambassadeurs, à des évêques, à des églises auxquelles ils voulaient accorder une marque de libéralité.

Dans nos provinces, la tapisserie a connu, du XVe au XVIIe siècle, une opulence rarement égalée dans l'histoire de l'art. A voir les chefs-d'œuvre de laine aujourd'hui conservés dans les musées, dans quelques églises et bâtiments officiels, on ne se représente pas toujours l'activité économique extrêmement importante dont ils étaient la source.

De véritables dynasties de maîtres tapisseries se fondent et l'importance des commandes est telle que pour la pre-

mière fois le phénomène de la concentration industrielle se dessine.

Au XIVe siècle déjà, la tapisserie était devenue une industrie, dont les principaux centres se situaient pour la plupart dans le bassin de l'Escaut. Des tapisseries travaillaient à Bruges, Courtrai, Gand, Tournai, Bruxelles, Valenciennes, Lille, Malines, Audenarde, Enghien, Anvers. Le centre le plus important et d'ailleurs le plus ancien est Arras. Cet épanouissement de la tapisserie s'explique par la présence en cette ville d'un nombre important de peintres, d'une activité économique développée et d'une vie culturelle intense. Vers la moitié du XVe siècle, le centre de gravité de la tapisserie se déplace vers Tournai, puis vers la fin du siècle, les rameaux de cette industrie s'étendent vers Bruges, Bruxelles, Louvain, Gand et Enghien, qui deviennent à leur tour des centres importants. Le prestige croissant des Ducs de Bourgogne, princes munificents entre tous, n'est pas étranger au succès que connut la tapisserie à cette époque. Les thèmes des immenses compositions ornementales qu'ils commandaient étaient conçus pour mettre leur dignité en évidence et pour en imposer non seulement à leurs vassaux mais aussi aux rois de France dont ils dépendaient. Richissimes ouvrages dont les sujets étaient généralement empruntés aux grandes scènes de la légende sacrée et des romans de chevalerie; tentures fameuses vouées au culte des saints et des héros et qui font aujourd'hui l'orgueil de nombreux musées et constituent d'éloquents repères pour l'historien.

Le plus ancien tapissier bruxellois fut Jean de Haze, qui travailla de 1460 à 1470. Son atelier jouissait d'une grande réputation. Le Duc de Bourgogne lui commanda une série de tapisseries décorées de ses armoiries. Philippe le Bon commanda l'Histoire d'Annibal. Bruxelles, ville résidentielle de la cour et de la noblesse, centre culturel où la peinture et la sculpture sont florissantes, devient vers la fin du XVe siècle, le centre le plus important de la tapisserie.

Aux environs de 1520, la tapisserie évolue vers un style aristocratique où se reflètent, à travers la composition, l'ampleur du geste et la solennité des personnages, la vie seigneuriale de l'époque. Des peintres renommés tels que van Orley, Coecke, Vermeyen et Coxie créent des cartons qui sont exécutés dans les ateliers des Kempeneer, Goebels, de Pannemaeker, Van Thiegem. De véritables dynasties de maîtres tapisseries se fondent. Le phénomène de la concentration industrielle se dessine. Quelques maîtres devenus indépendants font travailler dans leurs ateliers la grande masse des liciers qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants et qui sont dès lors payés selon la quantité de travail fourni, la qualité et la spécialisation de la main-d'œuvre. Les manufactures sont dirigées par de véritables chefs d'entreprise qui vendent non seulement des séries provenant de leurs ateliers, mais aussi des tentures qu'ils font exécuter dans d'autres villes.

Ainsi, la tapisserie était devenue au XVIe siècle une industrie assez prospère pour faire vivre en plusieurs endroits une partie importante de la population. La presque totalité de la production est destinée à l'exportation, vers l'Espagne notamment, via le port d'Anvers.

Au XVIIe siècle, l'esthétique du décor mural emprunte ses exemples à l'Ecole anversoise de Rubens, mais s'inspire également des ouvrages en faveur à la Cour de Louis XIV, dont le goût était régi par le fameux Charles Le Brun. Sans oublier les scènes rustiques à la manière de David Teniers qui suscitèrent quantités d'imitations.

A cette époque, Jean Raes dirigea un des grands ateliers bruxellois. Aussi occupait-il d'importantes fonctions municipales de 1617 à 1634. Son nom se lit au bas d'une tenture faisant partie d'une série de tapisseries représentant les Actes des Apôtres d'après Raphaël. Parmi les productions de ce tapissier, signalons le « Sacre de Charlemagne », les « Travaux de Cupidon » (7 pièces), l'« Histoire de Thésée » (10 pièces),



l'« Histoire d'Absalon » et l'« Histoire de Décénis » d'après Rubens (8 pièces). Plusieurs de ces tentures appartiennent toujours à l'Espagne.

On attribue au fils de Jean de Raes — François — la célèbre série de tapisseries reproduisant l'histoire d'Alexandre le Grand, d'après Charles Le Brun. L'éclat que Rubens et sa brillante école répandirent sur la peinture flamande eut la plus heureuse influence sur la régénération de l'industrie nationale de la tapisserie. Les élèves les plus fameux contribuèrent largement à rendre au métier une partie de sa réputation.

Parmi ces peintres, qui travaillèrent aux cartons de la première moitié du XVIII^e siècle, nous trouvons les noms de Jacques Jordaens, Jean Bol, Josse de Monper...

Après le règne d'Albert et Isabelle, qui avaient tenté de sérieux efforts pour soutenir la fabrication de la tapisserie, la décadence s'accrut et nombre de maîtres tisserands firent faillite.

Le XVIII^e siècle bruxellois abonde en fêtes champêtres, en compositions mythologiques, en scènes militaires.

Mais toutes ces œuvres avaient perdu, comme ailleurs, le sens de la belle ma-

tière laineuse qui constituait autrefois l'attrait majeur de la tapisserie, pour devenir de dispendieuses contrefaçons de la peinture.

La dernière manufacture bruxelloise fut celle de Jacques Van der Borgh, disparue en 1794.

La décadence de la tapisserie en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles constitue maintenant un lieu commun de l'histoire de l'art. Ce déclin est imputable à une cause bien précise: l'abandon progressif des conceptions murales et de la valeur expressive de la matière laineuse en faveur de l'imitation servile de la peinture de chevalet. Cette exigence engendra une déviation marquée de la technique et une augmentation croissante des frais de main-d'œuvre.

La tapisserie, pleine d'éclat et de vigueur à l'âge des cathédrales, épuisa ainsi ses dernières forces dans la joliesse, le maniérisme, le pastiche, la copie. Partout, on répétait à satiété, pour les antiquaires, des œuvres anciennes, à moins que l'on ne copiât avec une dérisoire minutie les tableaux les plus banalement académiques.

L'art de la tapisserie perdait son âme. Mais sur le plan artistique, la tapisserie fut une des créations les plus originales et les plus parfaites de nos artisans. Par son essence même et par son prix de revient, la tapisserie s'est adressée presque exclusivement aux classes privilégiées de la société. Les matières premières, laine, soie, fil d'or et d'argent, et surtout l'importance de la main-d'œuvre, la rendait inaccessible au grand public. Et le prix en était encore plus élevé si l'amateur désirait un carton original réalisé par un artiste de valeur. Un bon licier produisait, par jour, quelques dizaines de centimètres carrés. La diversité des couleurs et la finesse du sujet ralentissaient encore l'exécution. Ainsi, une manufacture de moyenne capacité, qui s'engageait à fournir une série de tapisseries importantes, prenait de grands risques et devait investir des capitaux considérables.

Seuls les Cours, les membres de la noblesse, les hauts dignitaires du clergé,

pouvaient se permettre d'acheter des tapisseries d'une certaine envergure. Ce sont eux qui en ont déterminé les thèmes, le style particulier, et qui, en fin de compte, ont fait la bonne et la mauvaise fortune de la tapisserie.

Il est nécessaire de parler ici du rôle de l'artiste créateur. Créer un « bon » carton pour tapisserie n'est pas chose facile, mais combien passionnante. Le carton doit être essentiellement décoratif. Le peintre cartonnier est obligé de se plier à bien des contraintes et à une grande discipline. Il devra penser « laine », c'est-à-dire tenir compte de la matière, des formes nées du rythme croisé de la chaîne et de la trame, veiller à la précision du dessin et à l'utilisation de formes aisément traduisibles. La tapisserie naîtra alors, grandiose, sobre, simplifiée, la couleur réduite à plus d'éclat par un minimum de tons. Ce langage large et robuste oblige le cartonnier à abandonner toute similitude avec la peinture.

Qu'est-il advenu aujourd'hui d'un métier d'art qui a fait jadis la grandeur et la gloire de nos régions?

Cette question, nous l'avons posée tout naturellement aux maîtres de la *Manufacture de Tapisseries, Georges Chaudoir*, héritiers de la haute tradition des maîtres liciers bruxellois.

Une maison patricienne, au cœur de la commune de Schaerbeek, non loin de l'hôtel communal. C'est là, au numéro 56 de la rue des Ailes, que la famille Chaudoir maintient la tradition de la tapisserie de Bruxelles.

Madame Georgette Lambin, la fille de Suzanne et Georges Chaudoir qui ont donné leur nom à la manufacture, m'accueille dans un sympathique salon d'exposition. Une cheminée monumentale, des murs presque entièrement revêtus de tapisseries. Des reproductions de sujets anciens, de splendides verdures voisinent avec des réalisations d'un genre plus moderne, tandis que des cartons nous proposent des compositions délibérément abstraites. Les bleus, les rouges, les ors chantent autour de nous. Nous voici, réceptifs, plongés au cœur d'un royaume envoûtant, fantastique,

lancinant ou tendre, issu d'une gerbe tressée de gestes lents. Echappées vers le ciel constellé de points, petits, moyens ou grands, créés par le cartonnier et le licier de tapisserie.

Que s'est-il passé, quel miracle a-t-il bien pu s'accomplir pour que nous puissions assister aujourd'hui à ce qui se révèle être un authentique renouveau de la tapisserie bruxelloise?

C'est seulement en 1878, près d'un siècle après la fermeture du dernier atelier de tissage bruxellois, qu'un certain Arthur Lambrechts reprit le flambeau. Il fonde la Manufacture de Tapisseries de Bruxelles dans la commune de Schaerbeek, se spécialisant particulièrement dans la restauration des tapisseries anciennes.

En 1910, Georges Chaudoir, ancien élève de l'Académie des Beaux-Arts et de l'École Industrielle et des Arts Décoratifs de Schaerbeek, reprend la Manufacture de Tapisseries de Bruxelles. Quelques années plus tard, Madame Chaudoir devait y apporter son active et très précieuse collaboration.

La Manufacture a hérité de la marque collective, double « B » majuscule flanquant un petit écusson rouge, concédée aux maîtres tapissiers de Bruxelles en 1528 par l'empereur Charles Quint, et à laquelle chaque maître était tenu d'ajouter, dans le tissage, sa marque, monogramme ou sigle.

Ce signe collectif signifiant « Bruxelles en Brabant » s'est perpétué jusqu'à nos jours. Signature de la Manufacture de Tapisseries Georges Chaudoir, il est placé en bordure de la tapisserie, en face de la signature de l'artiste qui a créé le carton.

Attentif à la moindre tendance vers un renouvellement de la tapisserie en Belgique, Chaudoir devait réaliser dès 1913, des cartons modernes. Les premiers furent ceux de Charles Michel, le bon peintre, auteur de tant de tableaux et du délicieux portrait de Suzanne Chaudoir entourée de ses enfants au château de Chairière — l'artiste réside maintenant au Mexique —, il y eut aussi ceux d'Allard Olivier qui devait finir tragiquement ses jours au Congo.

Tandis qu'en France le mouvement de modernisation s'affirme, plus particulièrement à Aubusson, avec l'action rénovatrice de Jean Lurçat, en Belgique, vers 1935, Laforêt, Jaspers et Navez créent des cartons originaux et modernes pour la manufacture de Bruxelles. Poursuivi sans relâche par les Chaudoir, l'effort en vue de rendre à la tapisserie sa véritable destination et son esprit devait bientôt porter ses fruits. Dès 1955, l'essor de la tapisserie moderne est tel que des équipes d'artistes plus rompues au métier de lice sont formées. Qu'ils soient abstraits ou figuratifs, qu'importe, Suzanne et Georges Chaudoir les accueillent avec la même compréhension et le même sens du mur, renouant ainsi avec un passé prestigieux et inscrivant dans la rénovation internationale de la tapisserie une stabilité, un langage robuste, qui est belge. La manufacture de Bruxelles connaît aujourd'hui la prospérité. Les commandes sont nombreuses et importantes: outre la réalisation d'œuvres modernes, l'atelier bruxellois produit un pourcentage non négligeable de copies d'anciens (souvent exportées, notamment vers la Suisse), ce qui assure l'équilibre de l'entreprise.

Le travail du licier s'exécute encore selon les traditions anciennes. Les métiers de basse-lice, en vigueur aux Pays-Bas depuis le XVe jusqu'au XVIII^e siècle, meublent l'atelier Chaudoir. Ils ont cette particularité que toutes les lices et les lames qui les actionnent sont placées sous la chaîne.

Le métier de haute-lice, encore en action dans certaines manufactures d'Etat, mais qui est d'une exécution moins rapide, est abandonné. La pièce à tisser se déroule horizontalement sur le métier, où travaillent de deux à cinq ouvrières. Et ce sont toujours les mêmes gestes admirables de ces mains adroites passant la broche de laine multicolore entre les nappes de fils de chaînes pairs et impairs, tendus d'une ensouple à l'autre — ces gros cylindres de bois des métiers à tisser — tassant les duites grâce à un petit peigne taillé minutieusement par l'ouvrière qui s'en sert; les

mêmes mouvements des pieds montant et descendant, les pédales archaïques manœuvrant les lices afin que la trame de laine crée le tissu robuste, tandis que l'œil exercé suit, attentif, entre les fils écartés du doigt, les détails de l'agrandissement photographique, ou du calque de la peinture — œuvre de l'artiste —; toutes les taches de couleurs, les ajourés, les hachures en dents de scie ou les traits francs ont été nettement déterminés.

Les couleurs sont choisies selon les indications de l'artiste cartonnier. Chaque carton a ses tonalités caractéristiques et une richesse de tons variable. A travers la chaîne tendue, sur le carton, des indices renvoient aux couleurs qui ont été choisies auparavant. De petits cartons enveloppés de laine et portant un indice servent de point de repère à l'ouvrière. A chaque changement de couleur, il faut changer de fuseau. Le bobinage des fuseaux contenant les fils de laine de couleurs différentes se fait sur le rouet. En mélangeant aux fils de laine des fils de soie, on peut obtenir une variété presque infinie de tons. Plusieurs milliers de couleurs, équivalant à une quantité impressionnante d'écheveaux de laine, sont rangés le long des murs de l'atelier.

Un mètre carré de tapisserie moderne qui n'offre pas de difficultés particulières d'exécution, réclame un mois de travail à quatre ouvrières; pour l'exécution d'une copie de tapisserie ancienne, le double de ce temps est nécessaire. Il n'est pas étonnant dès lors qu'environ 80 % du prix de revient sont absorbés par les salaires et environ 20 % seulement par les matières premières.

La laine et la soie sont utilisées pour la trame, le coton pour la chaîne. La finesse de la tapisserie est en fonction du nombre des « portées ». Une tapisserie de 14 portées par exemple contient 14 douzaines de fils de laine par 40 centimètres. La gamme colorée des laines compte de 20 à 60 tons pour les tapisseries modernes, de 100 à 400 pour les copies de tapisseries anciennes. En mélangeant les fils de laine, on peut

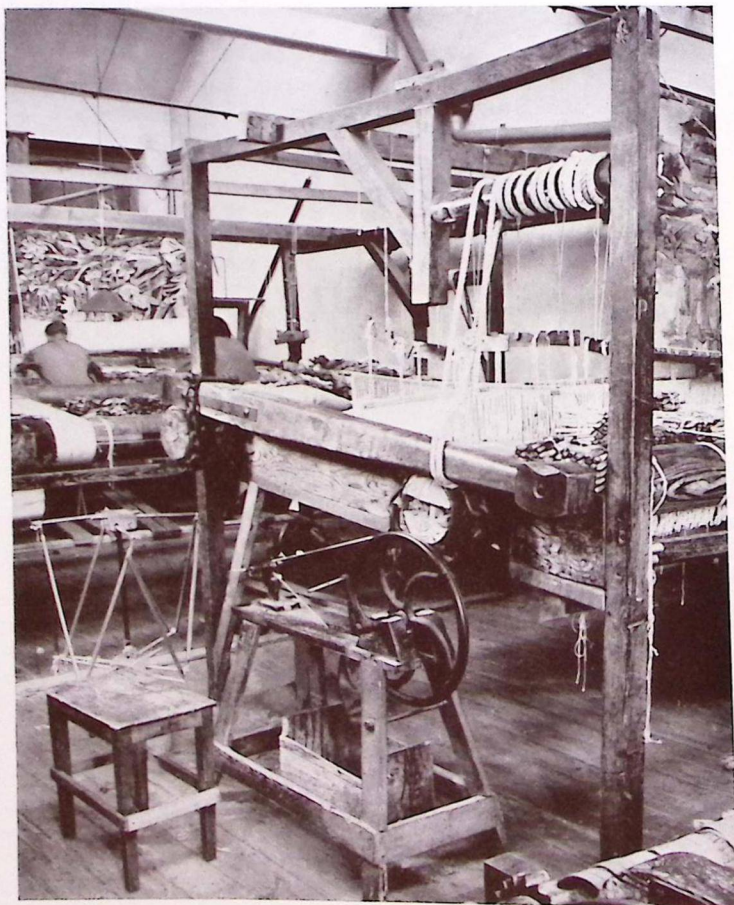
traduire toutes les harmonies fixées par le peintre cartonnier.

Travail lent et minutieux que l'exécution d'une tapisserie et durant lequel le tisserand ne peut se rendre compte de l'effet de son travail. Il n'a sous les yeux que l'envers de celui-ci, bande assez étroite où s'enchevêtrent des fils de toutes couleurs. S'il désire juger du résultat, il ne peut le faire qu'en glissant un petit miroir sous la partie qui n'est pas encore enroulée. C'est vous dire qu'il ne voit que peu de choses à la fois. Et cependant, son œuvre est

fidèle au carton et l'effet en est magnifique.

Les bleus profonds, les rouges sang, les ors claironnent la joie d'un travail d'amour et de divine patience, et les noirs de Chine, les verts-acide et les tons rares nous disent le courage qu'il faut pour être maître licier, pour traduire ou pour copier les mille « inventions » des artistes qui s'appelaient, hier, van Orley, et qui, demain, signeront de noms encore inconnus les tentures de l'âge électronique.

Les multiples problèmes qui se posent sont toujours résolus dans l'esprit de la



tapisserie, avec une sensibilité artistique et une profonde connaissance de la technique.

Il faut du courage, de l'abnégation, il faut des décisions sûres pour adapter une œuvre, un carton si précis soit-il, au métier de lice.

Une majorité d'ouvrières travaillent dans l'atelier bruxellois. La manufacture occupe de nos jours entre 35 et 40 tisserandes. Il s'agit aussi bien de main-d'œuvre hautement spécialisée que d'apprenties qui s'initient au métier. Celles-ci sont formées à la manufacture même, en un peu plus de deux années.

En fait, c'est une technique qui s'apprend lentement, elle exige des qualités exceptionnelles: la patience surtout.

Le recrutement d'une main-d'œuvre compétente parmi les jeunes pose tout un problème. Peu de jeunes filles ont encore le courage d'apprendre ce métier aux multiples exigences.

C'est au maître licier qu'il appartient, en accord avec le cartonnier, de décider des points qui feront le prix de la pièce terminée. Selon qu'elle sera exécutée partiellement ou totalement en gros point, en point moyen ou parfois certains détails — les fleurs par exemple — en petit point, le prix de la main-d'œuvre au mètre carré évoluera rapidement. A l'un comme à l'autre de prendre les responsabilités du travail.

Le prix en gros point, sans le carton, est de 8 à 10.000 francs au mètre carré, au point moyen, de 18 à 20.000 francs le mètre carré.

« Couverture protectrice contre les désordres de l'espace et du temps », ainsi que l'écrit Michel Faré, Conservateur au Musée des Arts Décoratifs de Paris, la tapisserie naîtra chaque jour patient, centimètre carré par centimètre carré, de la joie amoureuse de créer d'un peintre et de la dévotion d'artisans fidèles qui, du plus profond d'elles-mêmes, donnent à leur labeur journalier toute l'adresse et la dextérité, fruits de nombreuses années d'expérience.

L'activité de la manufacture bruxelloise est caractérisée par la diversité de la

production. D'innombrables cartons, aussi bien originaux et modernes qu'anciens, fraternisent sur les rayons. La Manufacture accepte et réalise tous les cartons valables qui lui sont présentés. Actuellement, une trentaine de cartonniers de valeur collaborent, de façon suivie, à la création de projets réalisables en tapisserie. Si le nombre des bons cartonniers est encore assez restreint — les jeunes n'ont pas toujours la possibilité de se spécialiser dans ce domaine — il faut aussi tenir compte du fait que chaque artiste n'est pas à même de fournir un carton dont la transposition en tapisserie sera nécessairement un succès. L'introduction d'un nouveau carton dépend souvent du goût du public et on ne peut prévoir dans quel sens il évoluera. Ainsi, les cartons non-figuratifs sont souvent exécutés sur demande, uniquement.

Toujours est-il que les nouveaux cartons se succèdent sur les métiers. Comme jadis, on commande parfois d'après carton. Par ailleurs, le stock abondant de tapisseries réalisées permet un très large choix. De nombreuses expositions assurent la diffusion de la production. Les tapisseries qui sortent de la Manufacture sont destinées, de plus en plus, aux demeures privées. Les sociétés et les administrations assurent également un certain nombre de commandes, sans compter un pourcentage assez élevé de la production, destiné à l'exportation. Parallèlement à l'atelier de création, la Manufacture restaure les tapisseries anciennes. Grâce à un travail minutieux, les formes et les coloris, les ombres et les perspectives usées par le temps sont restituées avec une extrême fidélité.

Ainsi, grâce à la ténacité, au bon goût, à la haute qualité technique de manufactures comme celle de Chaudoir, d'anciennes traditions se prolongent jusqu'à nous et revivent avec éclat dans l'artisanat moderne.

Malgré le peu de recul dont on dispose, il est permis d'affirmer que notre époque a su rendre à la tapisserie sa véritable destination et son esprit.

Il est normal que le goût évolue avec

les époques. On peut constater toutefois qu'en optant franchement pour un style moderne, la tapisserie a renoué avec certaines de ses traditions perdues.

Un exemple caractéristique est le choix du coloris. Au XVe siècle, le licier utilisait une vingtaine de couleurs. Au XVIe siècle, le nombre de tonalités s'accroît sensiblement. Au XVIIIe siècle, une seule tapisserie peut compter jusqu'à douze cents tonalités différentes.

Le tapisserie moderne n'emploie guère plus d'une quarantaine de tons et il existe des tapisseries parfaitement réussies qui se composent de quatre tonalités seulement.

Ainsi, poussé par un souci de sobriété qui caractérise généralement l'art moderne, on en est revenu à la palette limitée du teinturier médiéval qui se contentait aisément d'une vingtaine de tonalités. Cette évolution a eu des conséquences d'ordre économique. Grâce à la réduction des couleurs, un ouvrier qualifié peut arriver à une production beaucoup plus élevée en un laps de temps considérablement plus court.

Le choix des matières premières s'est également simplifié. Il n'est plus guère question en effet de travailler le fil d'or ou d'argent: on a même sacrifié la soie. Pour la trame qui donne les couleurs et le dessin, la laine seule reste le matériau le plus fidèle à l'esprit de la tapisserie. La laine, qu'on employait jadis pour la chaîne, est remplacée maintenant par le coton qui autorise de plus grandes tensions et accroît la rapidité de l'exécution.

Au XVe siècle déjà, la teinture de la laine constituait un des problèmes cruciaux de l'industrie de la tapisserie. On employait des matières colorantes d'origine végétale provenant du pays ou importées d'Orient. Certains colorants comme le bois de Campêche qui donne le rouge, le curcuma pour le jaune, la garance, genre de rubiacée dont les racines donnent une belle teinture rouge dite garance, la cochenille qui fournit le carmin, sont encore employés à l'heure actuelle dans certains ateliers. Mais la plupart des firmes, même lors-



qu'il s'agit de restauration de tapisseries anciennes, font usage de colorants chimiques nullement inférieurs en qualité aux colorants naturels.

Depuis les châteaux où les Seigneurs parvenaient à trouver, grâce aux tapisseries, tant de chaleur et d'intimité, jusqu'aux habitations actuelles, les murs de laine restent précis et assurés. Art visuel enrichi par le caractère palpable de leur matière première. Source d'émotion constante, plus belle et plus séduisante que jamais, la tapisserie d'art fait battre la vie au cœur de ses couleurs, de sa trame, de sa laine et jamais ne se lasse de flatter en nous l'esprit et la sensibilité.

La longue et lente élaboration d'une tapisserie pourrait sembler un anachronisme à notre époque de vitesses vertigineuses, de fabrication en série, d'automatisation. Par bonheur, il reste encore des métiers à tisser et des mains agiles pour glisser les fuseaux multicolores entre les fils de la chaîne et créer ainsi des œuvres de beauté à la mesure de l'homme.

C'est en conciliant la technique traditionnelle et les exigences esthétiques d'aujourd'hui que la tapisserie a trouvé sa véritable voie.

Avec nos amis les cartonniers, la grande famille des Chaudoir se consacre aujourd'hui à la réalisation de nos rêves: ensemble, ils portent au su du monde notre « regard intérieur », notre joie et nos peines que, de laine tissée, ils traduisent avec tant de fierté.



Beersel : le Château

Photo le Berrurier



Armand Knaepen

Peintre de Tirlemont
et de la Hesbaye

par Paul DEWALHENS

ARMAND Knaepen, flamand d'origine, est le peintre du béguinage, des intérieurs d'églises, des monuments de sa ville d'adoption, et l'interprète de la Hesbaye.

Ses tableaux du béguinage, des monuments sont dessinés, bâtis d'après les canons classiques, peints d'une façon personnelle.

Ils reflètent une tranquille et intime sérénité poétique contrastant étonnamment avec les œuvres du paysagiste.

La diversité n'est-elle pas le fondement et la caractéristique d'une vie et d'une destinée qui sort de l'ordinaire ?

Ces paysages d'un expressionnisme impétueux disent son tempérament profondément sensible d'homme de la terre, attentif aux météores, s'exaltant

d'instinct, d'une façon magistrale souvent, aux harmonies et bourrasques, aux saveurs et odeurs des saisons, en larges ou apaisés coups de truelle ou de pinceau, en joie ou inquiétude.

Nous savons que les magnifiques cultures de la Hesbaye compensent son manque de pittoresque. Elle n'est cependant pas dépourvue de charme. Il faut la regarder dans les détails, par les chemins creux et les fermes entourées de peupliers et de saules ; il faut déambuler sur ses terres aux doux et légers vallonnements, aux rares boqueteaux pour en saisir toute la grandeur dans son austérité même.

A. Knaepen, comme les hommes solides, têtus, courageux de cette immense région si fructueuse, en a exprimé

— **en pionnier** — la beauté, la puissance, la mélancolie, sous des cieus mouvementés de fin du monde ou bleus comme le manteau de l'espérance.

Il donne à ses toiles une haute ligne d'horizon, pour mieux exprimer la grandeur, dont nous parlions, et la puissance de la terre dans plus d'espace.

Louis Piérard disait, en 1939, à l'occasion de l'exposition des œuvres d'Armand Knaepen au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, que la Hesbaye, qui avait sa place dans la littérature grâce à Krains et à Stiernet, avait enfin sa place en peinture grâce à A. Knaepen qui est le **premier peintre de notre Hesbaye**.

Il y a trente ans déjà qu'il porte ce titre de gloire.



Épouvantail au balai (huile 1951).

Depuis lors, il a fait maints adeptes parmi ses anciens élèves de l'Athénée Royal et de l'Académie de Dessin. A travers les saisons, entre fermement et glèbe, veillent aussi les épouvantails (nouvel et important élément introduit en peinture par notre peintre), ces épouvantails grimaçants, baroques, touchants, surréels, animés par l'humour et le drame, la couleur et la vitalité, où s'insinuent des réminiscences folkloriques à côté de séquences sarcastiques. Sincère amoureux de la nature, coloriste sensuel et viril, tempérament

émerveillé, passionné sans affectation, Armand Knaepen est et restera incontestablement notre unique peintre général de la Hesbaye. Son art est revigorant, plein de bouffées d'air pur, de sang chaud et vif. Peintre racé, d'une maîtrise efficiente, ainsi que l'écrivait Paul Caso, il n'a pas la réputation qu'il mérite amplement. Il est vrai que les authentiques valeurs, honnêtes, indépendantes, travaillant dans le silence et l'isolement, sont plus ou moins oubliées ou négligées par la foule qui se laisse attirer et influen-

cer par la publicité barnumesque faite par quelques spéculateurs en faveur d'illusionnistes dont l'œuvre, en général, ne laissera qu'un désolant souvenir. A. Knaepen, né à Walshoutem, Houtain-l'Évêque en français (village appartenant dans le temps à la province de Liège, actuellement rattaché au Brabant), le 5 juin 1887, toujours vert et enthousiaste, sera fêté à l'occasion de ses 80 ans. Une exposition se tiendra dans la nouvelle salle du Parc Saint-Georges, du 27 mai au 11 juin 1967, sous les aus-



Portrait de son petit-fils.

pices de l'Administration communale. La séance académique aura lieu le samedi 27 mai, à 16 h., à l'Hôtel de Ville et le vernissage à 18 h. Les amateurs de belle et bonne peinture pourront également y admirer des dizaines de croquis, de dessins, d'études (traitées en ombre et lumière, comme des tableaux), qui font l'objet de trois prestigieux albums, portant comme titres : **Begijnhof van Tienen** (unique dans son genre, le béguinage ayant été détruit par les bombardements en 1944), **Boerenleven** (gens du terroir, pris sur le vif dans leur vie quotidien-

ne), **Tienen** (intérieurs de l'église Saint-Germain et vieux coins de la ville, dont plusieurs ne sont plus), et de quelques autres : **Vogelschrikken** (épouvantails), **De Bedevaart van Hakendover** (contenant les études préliminaires au tableau du même nom, synthèse du folklore et de la légende du fameux pèlerinage d'Hakendover), etc... C'est une mine précieuse et documentaire extraordinaire, des livres de raison de sa façon de voir, de concevoir, de sentir, de lire, d'être attiré et touché, d'interpréter les choses dans leur

intimité, leur densité, leur intensité, leur légèreté, leur vérité. Ce sont des documents de toute une vie de recherches, d'observation et de labeur, des témoignages qui à eux seuls déjà feraient l'événement d'une époque où les joies naturelles n'étaient pas un leurre. Armand Knaepen n'ayant plus exposé depuis dix ans, cette exposition s'avère dès à présent comme un événement remarquable et édifiant. Nous souhaitons à notre ami de toujours, toujours aussi jeune et plein d'allant, beaucoup de succès.



Moisson en Hesbaye (huile 1959).

Quelques références sur
ARMAND KNAEPEN

1933 — Œuvre admise au « Salon des Artistes Français », à Paris.

Œuvres admises aux expositions officielles du pays: Salons triennaux et quadriennaux de Belgique.

1939 — Exposition personnelle au « Palais des Beaux-Arts », à Bruxelles. Acquisition par l'Administration des Beaux-Arts d'un tableau pour l'Etat.

1942 — Exposition personnelle aux « Galeries Apollo », à Bruxelles. Acquisition par la Direction des Beaux-Arts d'une œuvre pour les collections de l'Etat Belge.

1943 — Exposition aux « Galeries Breckpot », à Anvers. Acquisition d'un Béguinage par le

conservateur en chef du Musée Royal d'Anvers, pour une collection privée.

1949 — Acquisition par la Direction des Beaux-Arts d'un « Paysage avec épouvantails » pour les collections de l'Etat.

1952 — Exposition personnelle à la Galerie Georges Giroux, à Bruxelles. Acquisition par la Direction des Beaux-Arts du paysage « La terre nourricière » pour les collections de l'Etat.

Expositions à Hasselt (1954), à Saint-Nicolas (1955) et à Liège (1956).

Importante participation à l'exposition des béguinages brabançons au Centre Artistique d'Anderlecht (1956).

1957 — Manifestation et rétrospective Armand Knaepen, à Tirlemont.

Monographie « Armand Knaepen, peintre de

la Hesbaye » par Joseph Delmelle. Préface d'Arsène Soreil, professeur à l'Université de Liège.

1957 — Participation en qualité d'invité à l'exposition de Southport en Angleterre, organisée par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

1961 — Acquisition du tableau « Don Quichotte » par la population tirlemontoise, comme cadeau de mariage au roi Baudouin et à la reine Fabiola.

1961 — Importante participation à l'exposition « Les Trésors des Béguinages » au Musée des Beaux-Arts de la ville de Gand.

1965 — Admission du tableau « Béguinage de Tirlemont » au salon d'ensemble, organisé par le Gouvernement Provincial du Brabant au Palais des Congrès, à Bruxelles.

Quatre fois vingt ans

au peintre Armand Knaepen
l'ami de toujours

*Quatre fois vingt ans
multiple jeunesse
bonheur et fusant
des anges sans laisse.*

*Dans les longs sillons
des durs labourages
on sait les jalons
de tous ces messages*

*que tu tiens, saveur,
remontés des âges
à planter au cœur
du simple ou du mage.*

*Portrait des saisons
et leur géniture
froid, chaud des toisons
par tant d'aventures.*

*Bonjour arc-en-ciel
de mâle faconde
dispense le sel
par toutes les ondes*

*d'un nouveau printemps
aux claquantes ailes
verdeur et jusant
pour nos tarentelles.*

Paul DEWALHENS

Mosaïque du triclinos d'Apamée (détail).



Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire

Les antiquités grecques et romaines dans leur nouveau cadre

par V. VERHOOGEN

Le 18 mars 1934, le roi Albert et la reine Elisabeth inauguraient solennellement aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire la nouvelle salle d'Apamée. Entre autres résultats des fouilles menées sur ce site antique des bords de l'Oronte, la salle abritait la reconstitution, sur 35 mètres de longueur, d'une partie du portique monumental qui bordait la rue principale de la ville.

Le 19 février 1946, un incendie ravageait la partie des bâtiments, reliques vétustes de l'exposition de 1880, où cet ensemble était installé. La reconstitution de la colonnade disparut dans les flammes ainsi que de nombreux documents ramenés de Syrie, après les sept campagnes de fouilles qu'avait dirigées Fernand Mayence. Seules les magnifiques mosaïques qui, grâce à la générosité du gouvernement syrien, étaient échues à la Belgique dans le

partage des trouvailles échappèrent à la destruction.

Il fallut attendre de nombreuses années avant que l'on entreprenne la reconstruction du bâtiment détruit et qu'il soit possible de commencer le regroupement des diverses collections d'antiquités qui doivent y trouver place. Enfin, le 25 novembre 1966, nous eûmes la joie de voir le roi Baudouin inaugurer l'aile reconstruite et ouvrir, en même temps que le hall d'Apamée, les salles de l'entresol et du premier étage où les séries grecques et romaines sont les premières à trouver leur emplacement définitif. Quant au département de l'Asie antérieure, en voie d'aménagement au rez-de-chaussée, il pourra être présenté au public dès le mois de mai de cette année. Les antiquités égyptiennes seront exposées au deuxième étage du bâtiment qui compte maintenant cinq niveaux uti-

les, au lieu du plain-pied unique que recouvrait la charpente métallique du hall incendié.

Les architectes Puttemans et Malcause qui furent chargés de la reconstruction ont su, avec beaucoup de goût, concilier leur façade d'allure moderne avec l'ensemble plus ancien dans lequel elle devait s'intégrer; ils ont, tout aussi heureusement, adapté le bâtiment aux exigences actuelles de la muséographie. C'est en parfaite entente et collaboration avec les conservateurs qu'ils établirent le programme des salles, d'où découle la répartition des collections. De plein accord, les plans furent conçus en fonction de la reconstitution du portique et de la superbe mosaïque, couvrant cent trente mètres carrés, qui était restée en place après l'incendie au milieu des ruines. Il s'agit là du pavement d'une grande salle de banquets (*triclinos*) dégagée

dans un édifice important d'Apamée, probablement la résidence d'un haut fonctionnaire byzantin, qu'une inscription date de l'année 539 de notre ère, c'est-à-dire du règne de Justinien. Grâce à l'ingénieuse utilisation des niveaux et à l'heureuse disposition des balcons et des galeries qui ménagent des échappées d'un étage à l'autre, les architectes ont permis qu'on s'enchanté désormais de près et de loin, ainsi que sous divers angles, des tapis multicolores et des grandioses tableaux exécutés par les artisans syriens de jadis. Restée à son ancien emplacement au niveau de l'entresol, comme sur un gigantesque socle présenté au cœur même du bâtiment, la mosaïque du triclinos peut être examinée en détail de très près; mais, ses dimensions ne rendant une vue d'ensemble possible qu'à partir d'une certaine hauteur, c'est du balcon découpé à ses contours au milieu du premier étage, qu'on appréciera le mieux la composition de l'admirable scène de chasse, l'ingéniosité du décor linéaire qui l'encadre et le magnifique effet pictural que créent les milliers de cubes de pierre, assemblés ici avec un sens remarquable de la couleur. Un grand sarcophage et des stèles sont disposés autour de la mosaïque.

Le grand hall du premier étage est couvert d'une haute verrière dont les éléments évoquent la couleur des cieux d'Orient. La colonnade reconstituée court tout au long de son côté nord. Ce sont des moulages exécutés sur le site au moment des fouilles qui ont permis cette évocation de la splendeur d'une ville romaine de Syrie. Les hautes colonnes — exceptionnellement, elles sont ici à cannelures torses — dont certaines sont ornées de consoles où prenaient place les statues de personnages importants, voire d'empereurs, les chapiteaux corinthiens aux acanthes renflées, le mur de fond où s'ouvrent échoppes ou grandes demeures, les arcs enjambant le débouché des rues transversales, ce sont là tous éléments caractéristiques du décor urbain en Orient, à l'époque impériale. Pour

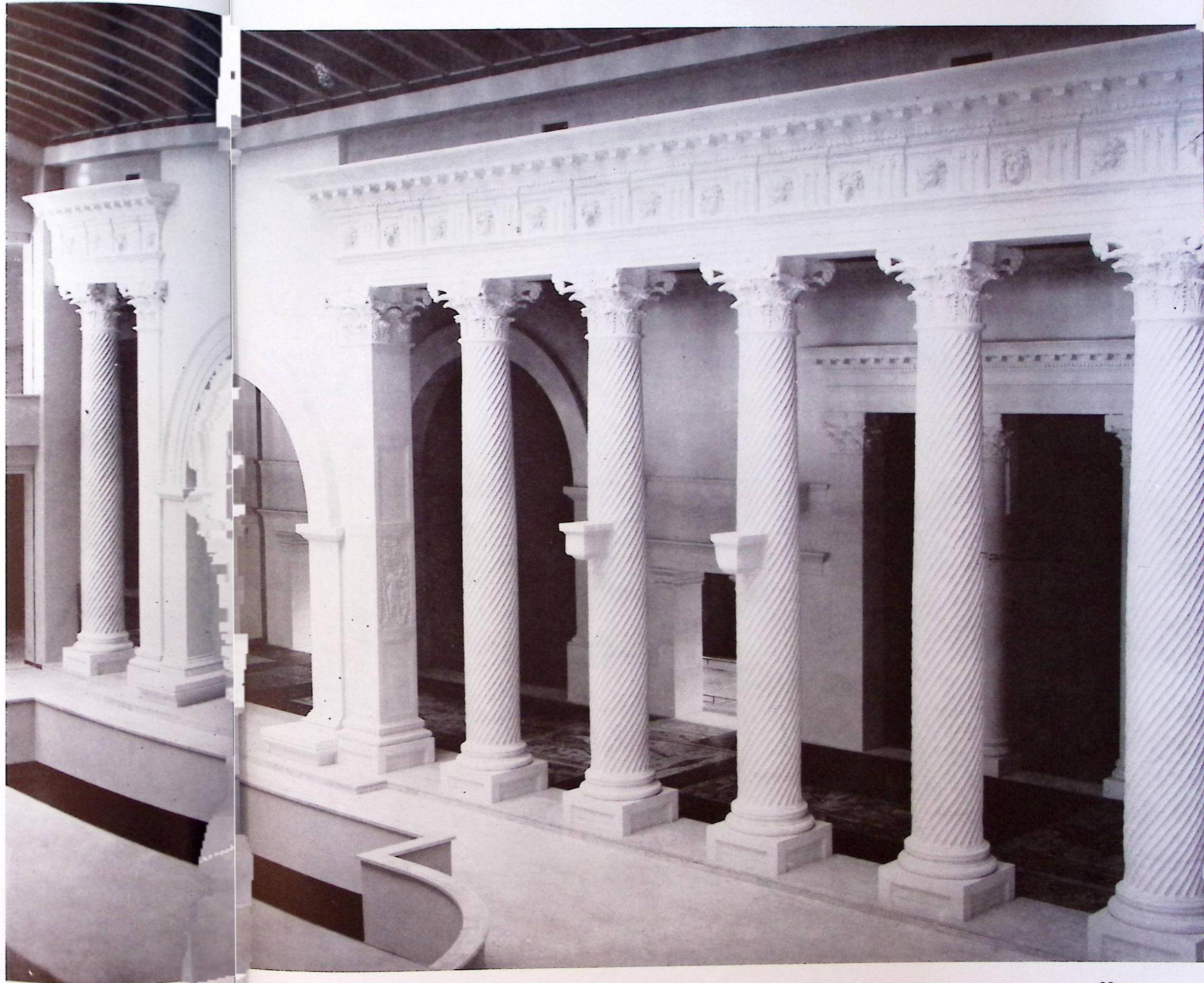
compléter l'impression de richesse qui s'en dégage, nous avons pu replacer sous la colonnade certaines des mosaïques qui en couvrirent le sol au Ve siècle de notre ère.

De l'autre côté du hall, sur la paroi qui fait face au portique, sont présentés des panneaux de mosaïque datant des années 391-92 de notre ère, où des décors géométriques encadrent des inscriptions de donateurs; la synagogue, dans laquelle ils servirent de pavement, fut plus tard recouverte par une église chrétienne. Un plan en relief d'Apamée, placé à l'entrée du hall, permet au visiteur de situer aisément les endroits des trouvailles.

Si le centre même du bâtiment est ainsi consacré aux résultats de fouilles que la guerre vint arrêter — elles ont heureusement repris en 1965 — la majestueuse statue en bronze de l'empereur Septime Sévère, placée à l'une des extrémités du hall, rappelle que les riches collections du département des antiquités classiques, dont elle est un des joyaux, sont aussi exposées à cet étage. Les salles réservées d'une part au « Monde grec », d'autre part à « Rome et son empire » forment un circuit continu et indépendant autour du hall d'Apamée, vers lequel on est toutefois ramené à diverses reprises, par le développement historique des séries ou par la géographie de leurs origines.

Dans ces galeries nord et sud où des vitrines de ligne sobre forment cloison entre les compartiments, on s'est efforcé d'éviter l'encombrement; le mobilier et les pièces de grandes dimensions y sont disposés de manière aérée. L'éclairage ou bien une présentation appropriée à leur caractère met en valeur les œuvres capitales ou significatives. Pour alléger la présentation à l'intérieur des vitrines, il a fallu parfois élaguer des séries inutilement

La salle d'Apamée avec la reconstitution du portique. Au niveau inférieur, la grande mosaïque du triclinos.





Portrait et fresque dans une salle romaine.

Salle d'Apamée, intérieur du portique avec mur de fond et mosaïques.

Monde grec. Salle du IV^{ème} siècle avant J.-C.



fournies, supprimer des objets d'intérêt secondaire: qu'on ne s'inquiète pas de leur suppression ici, ils seront rassemblés, pour le chercheur ou l'amateur, dans des salles d'étude, accessibles sur simple demande, aménagées au troisième étage.

On a renoncé pour le classement des collections grecques et romaines à la traditionnelle division par matière ou par technique — salle des vases, par ex., des bronzes, des terres cuites, etc. — et l'on s'est, au contraire, efforcé de constituer des ensembles représentatifs de l'art à une époque et dans un milieu donnés. C'est substituer ainsi aux tranches « verticales » qui imposent l'étude séparée de l'évolution propre à chacune des branches de l'activité artistique ou artisanale, des tableaux « horizontaux » dont la succession dessine la marche même d'une civilisation. Seules des raisons impérieuses de dimensions — c'est le cas pour le bronze colossal de Septime Sévère et pour une belle statue d'athlète du Ve siècle avant notre ère — ou d'éclairage — pour certains marbres — ou encore de nombre restreint d'exemples d'une technique à un moment bien défini — celle du verre, notamment — ont fait déroger à la règle adoptée et présenter quelques pièces en dehors de leur cadre historique ou géographique strict. Mais ce sont là des exceptions et l'on peut dire que dans la galerie du « Monde grec » les pièces exposées permettent de sui-



vre, de salle en salle, le développement chronologique de l'art, depuis ses lointaines origines néolithiques et les civilisations du bronze jusqu'à la fin de la période hellénistique et la conquête par Rome de la Méditerranée orientale. A chaque étape, l'évolution est illustrée par quelque pièce magistrale ou par des séries particulièrement éloquentes surtout dans le domaine de la céramique où l'on sait que nos musées possèdent de nombreux chefs-d'œuvre.

Statuettes primitives en marbre des Cyclades dont l'attrait est si grand sur le public d'aujourd'hui, coupe en or d'époque mycénienne, grands vases funéraires du Dipylon, à l'allure monumentale, poterie abondante et variée, sortie au cours du VI^e siècle avant notre ère de tant d'ateliers de la Grèce et de ses colonies, où l'on voit s'affirmer le goût des proportions harmonieuses et du décor historié, tout cela mène le visiteur aux œuvres des céramistes attiques de la fin de l'archaïsme où le dessin et la forme des vases portent l'empreinte du génie grec le plus pur. On atteint ainsi les années d'apogée de l'art classique dont les qualités se marquent jusque sur les objets d'usage courant réunis dans les salles du Ve siècle, autour de quelques exemples de la sculpture, de précieuses statuettes de bronze, de vases et de figurines de terre cuite. Les grands marbres ont été groupés avec d'autres plus tardifs dans une salle d'où la silhouette bien

équilibrée d'un athlète, réplique d'une œuvre attique antérieure aux schémas de Polyclète, domine l'enfilade de la galerie.

Dans la salle du IV^e siècle, les statues s'harmonisent heureusement, tant par l'esprit qui les anime que par leurs dimensions, aux reliefs, aux statuettes de marbre ou de terre cuite comme aussi à la céramique qui les entoure. L'accord entre la sculpture — torse de l'Aphrodite de Cnide, satyre à la silhouette sinieuse, svelte image de jeune fille — et les productions à petite échelle de l'art artisanal est favorisé par le caractère même des types praxitéliens, par leur charme et leurs souples contours, par le traitement fluide du marbre. Il souligne le chemin parcouru depuis l'époque de Phidias. Les stèles funéraires attiques traduisent encore le deuil avec la retenue et la dignité émouvante que montraient les lécythes à fond blanc exposés dans la salle précédente. Mais, si le visiteur attentif compare les vases du IV^e siècle à ceux du Ve, si, après avoir regardé les délicates figurines de Tanagra, exquises de grâce et de simplicité, il passe aux statuettes d'Asie mineure qui leur font suite dans la salle hellénistique, il percevra clairement comment les éléments, en partie d'apport étranger, qui colorent l'art à partir d'Alexandre, en altèrent peu à peu l'essence: en le rendant accessible à des races moins sensibles que le peuple grec aux nuances de mesure et

d'équilibre ils lui confèrent une allure plus recherchée et mouvementée, une expression passionnée ou inquiète, en accord, certes, avec la pensée et les aspirations de l'époque, mais de plus en plus éloignées de la sereine grandeur de la période classique.

Des œuvres grecques tardives, d'époque hellénistique — on notera spécialement la table en bois, spécimen rarissime du mobilier antique aujourd'hui disparu — et des premiers siècles de l'Empire, rassemblées dans la salle suivante ou disposées contre les cloisons qui la séparent du grand hall, la transition est facile vers les salles romaines de la galerie nord. On ne manquera pas de saluer au passage l'éloquente synthèse des deux mondes qu'offre la statue colossale de Septime Sévère dont nous avons déjà signalé l'emplacement: effigie d'un empereur de la fin du II^e siècle de notre ère, créée à partir d'un type statuaire grec du Ve siècle avant, où s'affirme, avec le respect de la tradition (nudité héroïque), le souci bien romain des détails réalistes (chaussures) et de l'exacte ressemblance.

Pour la présentation des collections du monde romain, il a fallu renoncer au fil conducteur de la chronologie pour adopter celui de la topographie. Sauf pour la salle que l'on pourrait appeler « des racines » — salle consacrée à l'Etrurie et aux cultures italiennes — où toutes les pièces sont antérieures à l'Empire, les groupements présentés

se rapportent non à une phase de la civilisation, mais au milieu formé par une région ou par une province sous la domination de Rome.

Après avoir vu converger, en un faisceau imprégné d'hellénisme, les tendances propres aux divers centres de l'Etrurie et de l'Italie centrale (l'activité de l'Italie méridionale relevant de la civilisation grecque à proprement parler, les œuvres qui en proviennent sont exposées avec l'art de celle-ci), on abordera les salles où sont exposés de multiples aspects de la production artistique et artisanale à Rome même, en Italie et dans les provinces occidentales de l'Empire. L'influence de la Grèce est visible sur beaucoup de ces sculptures, de ces bronzes, de ces reliefs architecturaux; on y perçoit aussi un accent vigoureux,

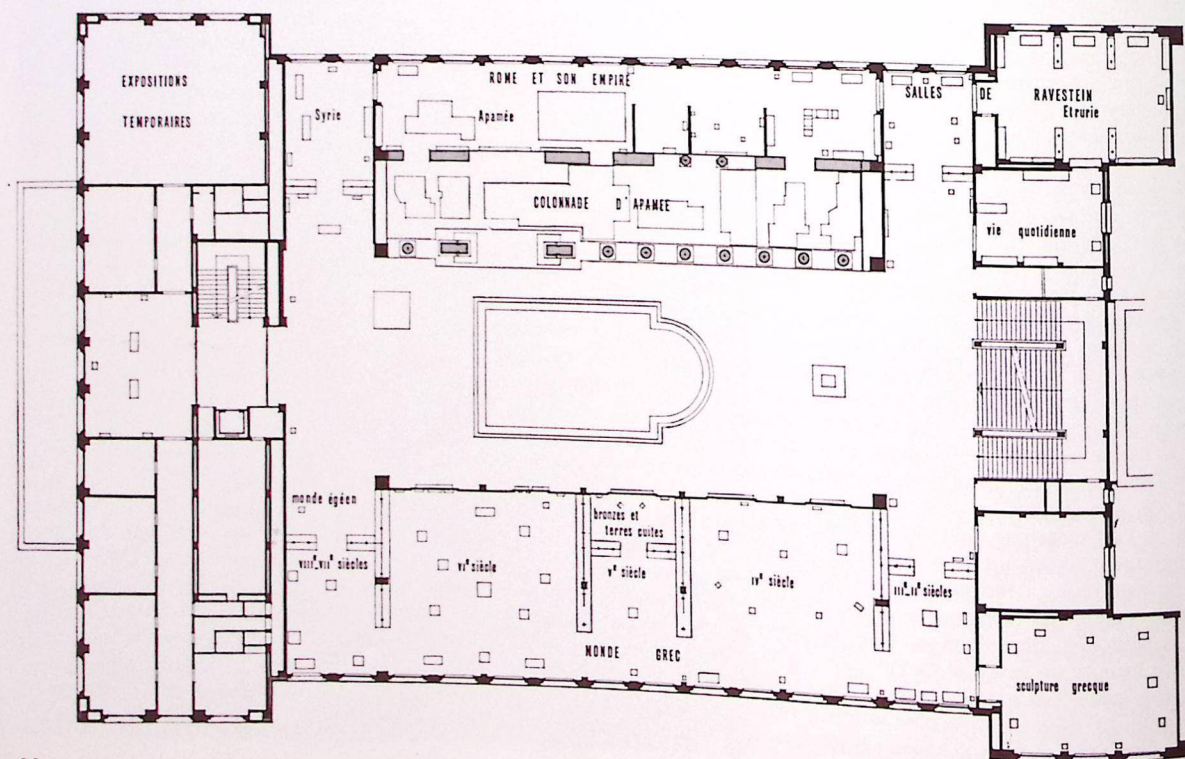
souvent savoureux, par lequel s'affirme, surtout dans les séries qu'on pourrait qualifier d'« industrielles » (lampes en terre cuite, ustensiles de bronze), le substrat italien, gaulois ou german des populations. L'art de la verrerie, en grand développement grâce à la découverte des procédés de soufflage, est représenté par de fort beaux vases qui, dans les vitrines, voisinent avec d'intéressants spécimens de la vaisselle de bronze.

Une série bien représentative de portraits — dont certains se détachent devant une grande fresque provenant d'une villa proche de Pompéi — permet d'apprécier le souci aigu de réalisme des artistes romains, leur recherche de la ressemblance, poussée parfois jusqu'au détail trivial, et, sous les formules esthétiques et la technique

particulière à chaque génération, la constante vérité humaine de leurs créations.

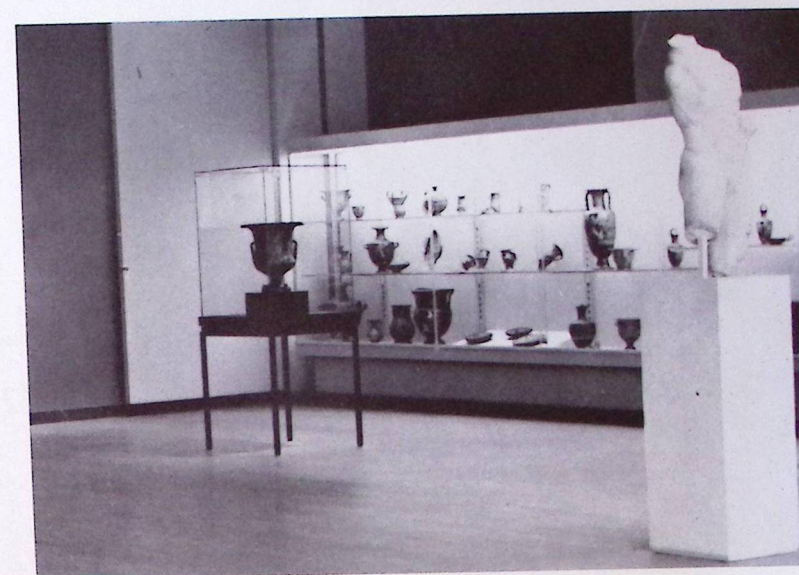
La première des salles consacrées aux provinces orientales de l'Empire renferme un authentique chef-d'œuvre de cet art du portrait. L'admirable tête trouvée à Aphrodisias, en Asie mineure, date du Bas-Empire et témoigne d'un esprit nouveau: l'expression toute de spiritualité, le rayonnement de vie intérieure qui se lisent sur les traits émâchés du personnage — un chrétien, sans doute, à en juger d'après l'inscription tracée parmi les boucles de la chevelure — annonce l'art de Byzance.

Parmi les pièces originaires de Syrie et de Palestine — verres d'une délicatesse et d'un raffinement inouïs, sarcophages en plomb découverts à Sidon,



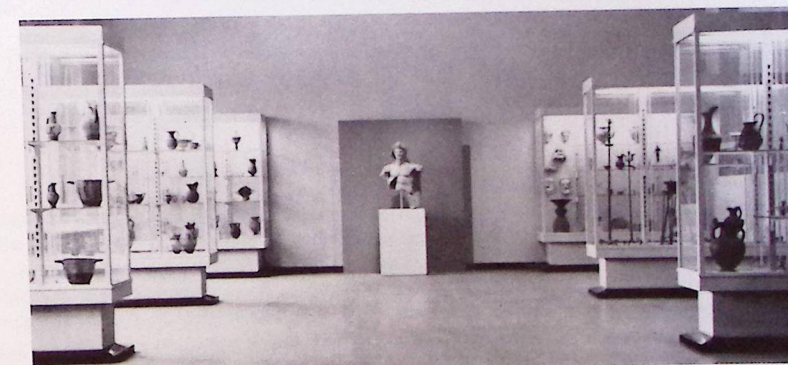
Monde grec. Salle du IV^{ème} siècle avant J.-C.

Salle de l'Etrurie.



sculptures dégagées des sables de Palmyre — on a disposé dans les salles suivantes quelques mosaïques provenant d'Apamée qui n'avaient pu trouver place dans le grand hall. Il est aisé de les comparer à celles que nous avons déjà signalées en regagnant le centre de l'étage, soit en fin du circuit des salles, soit en passant par les portes ouvertes dans le mur de fond du portique à partir de la galerie romaine.

On trouvera encore à l'entresol deux salles réservées aux provinces romaines. On pourra de là gagner le local, à deux niveaux, spécialement conçu pour recevoir le plan en relief de la Rome antique. L'installation de cette maquette n'est toutefois prévue que pour l'été prochain, de manière à ne pas interrompre, avant les vacances, les visites scolaires très nombreuses qu'elle reçoit. Ajoutons qu'une salle de caractère essentiellement didactique, celle de la vie quotidienne dans l'antiquité, est encore en voie d'aménagement. Ainsi se trouvent rassemblées, dans une présentation claire et logique qui permet leur heureuse intégration, les trouvailles faites sur le sol syrien par



les missions archéologiques belges de 1930 à 1938 et les riches collections patiemment réunies, au prix de longs efforts, depuis la création du musée en 1835. Tout n'est pas terminé, il y a encore, les conservateurs le savent bien, beaucoup à faire pour que l'arrangement des salles réponde à tous les souhaits; mais, dès à présent, voilà rendue au public la jouissance de richesses

dont la vue lui a été longtemps retirée. Souhaitons que les visiteurs viennent nombreux parcourir les galeries lumineuses et gaies de ce musée reconstruit et qu'ils apprécient, dans leur nouveau cadre, ces œuvres intéressantes ou charmantes, grandioses ou simplement belles, léguées à notre civilisation d'aujourd'hui par son passé grec et romain.



A l'extérieur comme à l'intérieur, la verdure n'est pas absente des complexes actuels construits à l'initiative du Foyer Bruxellois.

Notre enquête sur le logement en Brabant

Les angoisses bruxelloises

par Robert GOFFAUX

LES données du problème du logement en Brabant sont donc posées: les réalités dans leurs lignes générales, les besoins en fonction du nouveau rôle international de la capitale, les responsabilités des organes régionaux, les implications de l'expansion industrielle de la province et de la présence de plus en plus nombreuse d'étrangers, le rôle-clé de l'infrastructure et, enfin, la nécessité d'accélérer la mise en place de plans de secteur.

Nous pouvons à présent nous pencher sur les réalisations proprement dites, tant sous l'aspect des initiatives valables que sous celui des lacunes. Ne serait-il pas vain, en effet, de rosir ce qui est noir et de gonfler démesurément ce qui est honnête sans plus?

Dans notre introduction liminaire, nous avons montré la distinction qu'il fallait établir entre le logement de type urbain et le logement de type périphérique. Le premier de ces types, en Brabant, c'est surtout à Bruxelles-Ville qu'on le découvre avec tout l'éventail des difficultés que des promoteurs peuvent trouver lorsqu'ils s'emploient à construire du logement. Problèmes aigus dont le principal est, au départ, le coût du terrain sur le territoire central de la Ville, notion qui rend illusoire dans la pratique une politique réellement sociale dans les intentions.

Ces soucis de la Ville de Bruxelles — qui vont jusqu'au doute pur et simple parfois — c'est M. P. De Rons, premier échevin de la Ville de Bruxelles, qui conjugue aussi avec bonté la charge des Travaux Publics et des Finances, qui nous les a exposés. Il préside en outre le Foyer Laekenois. En matière de logement, de possibilités financières et de réalisations, il se trouve donc à un carrefour essentiel.



Entre la Cité administrative et le Centre de la ville, des réalisations du Foyer Bruxellois : rues du Meiboom (1957, à l'avant-plan), de l'Ommegang (1964, au centre) et du Marais (1965, à l'arrière-plan). 204 logements en tout.

EN fait, à Bruxelles-Ville, tout a commencé avec le problème des taudis. Ce n'était certes pas un problème nouveau et, par exemple, on peut noter que, dès 1914, le Foyer Bruxellois construisait 272 logements sociaux à l'angle des rues Haute et Blaes.

« La plupart des impasses, encore très nombreuses en Belgique, trouvent leur origine au XIXe siècle, dans la nécessité de loger des ouvriers venant des campagnes pour travailler dans les manufactures situées à cette époque en ville, note M. Calmeyn dans une étude consacrée à la « Politique du logement et logements insalubres ». Cette population nouvellement arrivée n'avait nulle conscience des conditions de logement dans lesquelles elle vivait; elle sortait, en effet, de mesures rurales où

elle n'était guère mieux logée. Il est faux de croire qu'à cette époque rien ne fut fait et qu'il fallut attendre le XXe siècle pour entreprendre l'amélioration des logements. Le XIXe siècle, l'âge d'or du libéralisme, vit des tentatives de la part des chefs d'entreprise pour mieux loger leur personnel. Certains avaient commencé à construire des impasses et des courettes dans les jardins des couvents d'où les religieux avaient été expulsés à l'époque de la Révolution française, époque où les ateliers occupaient les anciens bâtiments conventuels ».

Les vrais taudis...

Si nous nous basons sur les chiffres relevés par l'abbé Froidure dans son ouvrage « Parias 57 », il existait en

Belgique, au 1er janvier 1957, 125.000 taudis. Si, pour la Belgique, Bruxelles-Ville (avec 1.100 taudis) venait bien loin derrière Anvers (10.000), Gand (7.300) et même Liège (3.800), elle ne se trouvait que peu au-dessus de Louvain (qui en comptait 1.000!). On relève aussi, pour le Brabant également, Tirlemont avec 130 taudis.

Il y avait alors sur le territoire de Bruxelles-Ville 110 impasses et ce sont quelques-unes d'entre elles que l'abbé Froidure, le 19 décembre 1952, avait montré au Roi, dans le plus strict incognito, six heures durant...

Bien que datant de 1957, ces chiffres conservent toute leur valeur parce qu'ils sont contemporains du temps où on a commencé à réagir contre le dépeuplement du centre, par une rénovation dont nous connaissons aujourd'hui

d'hui toute la fièvre: à ce moment, la Cité Administrative, encore sur le papier, n'avait pas balayé le misérable quartier Saint-Laurent, en contrebas de la Colonne du Congrès, et les principales réalisations du Foyer Bruxellois, par exemple, n'avaient pas remplacé une série de blocs de plus en plus insalubres.

Ajoutons à cela que, très rapidement après l'Exposition Universelle de 1958 — laquelle modifia radicalement les vues des architectes et des urbanistes belges mais surtout du public vis-à-vis du modernisme — le déclassement des immeubles du centre de Bruxelles connut une accélération considérable.

Il est vrai que, d'après le rapport de « Mens en Ruimte » sur « Le développement régional du Brabant », il y avait, en 1961, dans l'agglomération bruxelloise, plus de 140.000 maisons particulières construites avant 1918, soit près de 305.000 habitations — en considérant que chaque maison est occupée par plusieurs ménages — sur un total de 570.000. Sur ce dernier chiffre, le rapport estime à 12,14 %, soit 68.000, le nombre d'habitations insalubres non améliorables. « On peut estimer que les habitations considérées actuellement (donc en 1964, date de la publication du rapport) comme des cas marginaux peuvent, dans le cadre des besoins échelonnés sur plusieurs années, être qualifiées de taudis en puissance. »

Une certaine dignité

Tant et si bien que, en janvier dernier, à la tribune du Conseil National des Femmes Belges, M. Lucien Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, pouvait déclarer que, né dans le Pentagone, le problème des taudis avait pris une réelle gravité lorsque fut décidée la rénovation de la ville: le manque de logements convenables avait, en effet, provoqué et accentué un dépeuplement progressif. D'où, pour la ville de Bruxelles, une perte de substance, de ressources, de contribuables et de consommateurs.

« En un demi-siècle, explique-t-il, la population du Pentagone est descendue de 155.000 unités à 65.000, avec 20 % de jeunes et 20 % de plus de 65 ans, soit 40 % improductifs. Pour

la première catégorie, la Ville a la charge de l'enseignement et, pour la seconde, celle de l'indigence et de la santé. »

À ce drame intime est venu s'ajouter un rôle européen, nécessitant une certaine dignité. « Ce sentiment de pudeur a engendré l'établissement d'un programme de rénovation, tout d'abord pour le Pentagone, puis pour les autres territoires dépendant de la Ville de Bruxelles, c'est-à-dire Laeken, Neder-over-Heembeek et Haren. »

Un premier travail: les idées directrices

— Comment définir les données de base de cette rénovation, Monsieur l'Echevin? avons-nous demandé tout d'abord à M. De Rons.

— À la fin de 1960, la Ville décida une coordination dans l'élaboration des projets relatifs à la construction, à l'aménagement des quartiers nouveaux, à la rénovation urbaine, à la circulation et aux parkings, nous explique-t-il. À cet effet, il fut décidé de dresser des plans d'idées directrices pour tout le territoire, tout en donnant une priorité à la partie dite « le Pentagone »... soit celle délimitée par les boulevards de Petite Ceinture. Ce premier travail fut confié au groupe « Tekhné », agissant comme prolongement du service des Travaux publics de la Ville. Le même groupe d'urbanistes dressa ensuite les plans d'idées directrices pour les territoires des anciennes communes de Neder-over-Heembeek, de Haren et de Laeken. Pour le quartier Nord-Est, une étude d'organisation et l'établissement de plans particuliers d'aménagements ont été confiés au groupe « Structures ». Le même groupe dresse actuellement les plans d'organisation, ainsi que les plans particuliers du quartier dit « de la chaussée d'Anvers et de l'Héliport ».

Une superficie de 25 hectares

— En dehors de la rénovation matérielle, physique de la ville, visez-vous autre chose?

— Pour ce qui est du « Pentagone », le plan d'idées directrices fut établi en fonction du critère de l'augmentation de la population pour cette partie

du territoire, répond l'Echevin. Les besoins en constructions communautaires furent calculés en fonction d'une population de 90 à 100.000 habitants. Divers plans d'aménagement ont été dressés par nos services, soit les documents relatifs aux quartiers des « Radis » et « Radis-extension », de « La Querelle », des « Potiers », « Hôpital-Dinant », « Damiers », « des abords de la place de la Monnaie et de la place de Brouckère », etc. Ces plans couvrent une superficie de territoire d'environ 25 hectares.

Logements... et bureaux

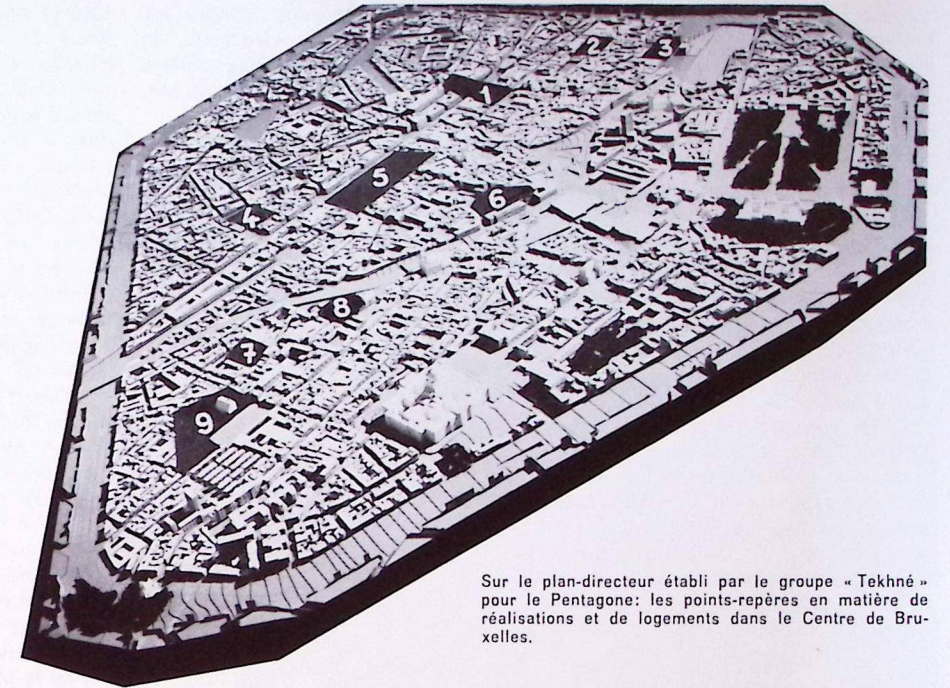
— Si dans certains des projets que vous venez de citer, on sait qu'il s'agit de logements, par contre, pour les abords des places de la Monnaie et de Brouckère, on sait aussi qu'il n'y en aura pas. Pourquoi?

— Tout simplement parce qu'il s'est avéré, lors des études financières, que le coût de la libération du sol, eu égard aux possibilités de revente, rendait difficile, sinon impossible, la poursuite d'une politique de logement dans certaines parties du Pentagone et, principalement, aux abords du petit ring intérieur prévu au plan directeur, ainsi qu'à front des grandes artères commerciales. En effet, les incidences-sol relatives au logement ne peuvent dépasser 1.000 francs au mètre carré, alors que l'incidence pour les bureaux est de l'ordre de 2.500 à 3.500 francs le mètre carré et que celle relative au commerce varie entre 2.500 et 15.000 francs le mètre carré! Des études faites par nos services ont donc amené le collège à rechercher d'autres endroits pour la réalisation de zones résidentielles, soit au quartier de l'Héliport et de la chaussée d'Anvers, au quartier Nord-Est et enfin à Neder-over-Heembeek et à Haren. Mais, de toute manière, la réalisation de logements nouveaux dans la partie sud et sud-ouest du Pentagone, entre le petit ring et le boulevard de la Petite Ceinture reste un des objectifs de la Ville.

12.500 logements nouveaux en 15 ans

Et l'Echevin d'enchaîner:
— La réalisation de nos projets aura pour conséquence une augmentation

1. Quartiers Grand-Poste et Vanniens
2. Quartier du Damier
3. Quartier Meiboom, Ommegang et Marais
4. Quartier des Potiers
5. Quartier de la Chauffrette
6. Quartier Hôpital-Dinant
7. Quartier de la Querelle
8. Quartier des Brigittines
9. Quartier des Radis



Sur le plan-directeur établi par le groupe « Tekhné » pour le Pentagone: les points-repères en matière de réalisations et de logements dans le Centre de Bruxelles.

importante du nombre de logements, tout en tenant compte des logements de remplacement. Une estimation sommaire permet d'affirmer que, pour l'ensemble du territoire, 12.500 logements nouveaux pourraient être créés dans les quinze années à venir. Soit une augmentation de population de l'ordre de 35.000 habitants, se répartissant principalement dans le quartier de la chaussée d'Anvers et de l'Héliport et dans les nouveaux quartiers de Neder-over-Heembeek. Cette réalisation aura également pour conséquence une modernisation de l'appareil commercial et des affaires et la création de nouveaux centres commerciaux dotés de parkings importants.

Le patrimoine du Foyer Bruxellois

Ouvrons ici une parenthèse pour dresser l'inventaire de ce qui existe sur le territoire de la Ville de Bruxelles, où œuvrent plusieurs sociétés d'habitations à bon marché.

Le Foyer Bruxellois a donc construit en 1914 une première série de logements rue Haute, à l'angle de la rue Blaes (272). En 1924, rue de la Forêt d'Houthulst, boulevards de Dixmude et d'Ypres (132). En 1930, rue de la Paroisse (14). En 1931, rues de l'Économie et de l'Hectolitre (42). En 1937, rue et quai des Chantiers (80). En 1939, rue Blaes, à l'angle de la rue du Miroir (72); rue Haute n° 351, 353 et 355 (8); et rues Pieremans et de l'Arosoir (15).

Il y eut alors un trou d'une quinzaine d'années, comprenant celles de la guerre. En 1955, le Foyer Bruxellois construit rues des Tanneurs et du Lavoir (31); en 1957, une première phase rue du Meiboom (72); en 1958, rue Haute n° 357-373 (114), rue de la Philanthropie n° 10 (12) et une première phase rue des Potiers (62). En 1959, naît une première phase rue des Minimes (90), la deuxième phase venant en 1962 (60). En 1964, rue de l'Ommegang (43) et,

en 1965, rue du Marais (59). Enfin, en 1966, le Foyer Bruxellois consacre ses efforts à la réalisation de 68 logements rues Haute et Pieremans et de 192, répartis en trois immeubles, rue du Rempart des Moines. Soit environ 1.300 logements en tout.

Enfin, on relève, dans le programme futur de cet organisme le projet des Brigittines, qui comportera en tout 170 logements; celui du quartier dit « de la Querelle », avec quatre immeubles comprenant, dans l'ensemble 400 logements; et l'extension sud du complexe rue Haute: 62 logements et deux magasins, répartis en trois immeubles, le premier rue Haute, le deuxième à front de la rue du Remblai prolongée jusqu'à la rue Haute et le troisième rue de la Philanthropie.

Le Foyer Laekenois et sa « Cité Modèle »

Pour le deuxième district, c'est-à-dire Laeken, il existe une société appelée

« Foyer Laekenois », présidée par M. De Rons lui-même. Son patrimoine immobilier se compose d'environ deux cents immeubles, dont une soixantaine de maisons unifamiliales, formant un total d'environ 1.400 logements, avec une dizaine de magasins.

Dans ce patrimoine est intégrée la « Cité Modène », toute voisine des Palais du Centenaire au Heysel. La parti adopté par les architectes n'a pas été celui de créer une cité-jardin, mais bien un morceau de ville. Lorsqu'elle sera achevée, elle comportera 1.032 appartements pour des ménages de deux à huit personnes et 97 maisons unifamiliales, avec des magasins, de vastes locaux sociaux et culturels, et une station-service complète. Le tout aménagé sur un terrain de 18 hectares. Cinq blocs sont réalisés, soit 399 logements. La construction de trois autres blocs (319 logements) a été entamée le 1er décembre 1967, les premiers logements devant être prêts cette année.

La chaussée d'Avers

En outre, la Ville de Bruxelles, dans le cadre de son plan de rénovation de quartier de la chaussée d'Avers et des abords de la gare de Nord, met à la disposition de tous les citoyens un terrain de 120.000 mètres carrés, soit la chaussée d'Avers, la rue Michel A. Van et l'avenue de l'Empereur. Ce terrain est divisé en deux zones, avec d'un côté la réalisation de 140 logements sociaux et d'autre côté de 100 logements sociaux et culturels et de bureaux et d'enseignes. Les deux zones sont situées sur un terrain de 120.000 mètres carrés, soit la chaussée d'Avers, la rue Michel A. Van et l'avenue de l'Empereur. Ce terrain est divisé en deux zones, avec d'un côté la réalisation de 140 logements sociaux et d'autre côté de 100 logements sociaux et culturels et de bureaux et d'enseignes.

En outre, la Ville de Bruxelles, dans le cadre de son plan de rénovation de quartier de la chaussée d'Avers et des abords de la gare de Nord, met à la disposition de tous les citoyens un terrain de 120.000 mètres carrés, soit la chaussée d'Avers, la rue Michel A. Van et l'avenue de l'Empereur. Ce terrain est divisé en deux zones, avec d'un côté la réalisation de 140 logements sociaux et d'autre côté de 100 logements sociaux et culturels et de bureaux et d'enseignes.

du Frontispice, pour un nombre encore indéterminé de logements. Et puis, il y aura les énormes possibilités de Neder-over-Heembeek et, plus tard de Haran.

L'avenue de Versailles

Il faut en outre citer deux autres sociétés: la SA du Logement de l'agglomération bruxelloise, dont la principale activité actuellement est la restauration dans ses anciens immeubles. Toutefois, elle a le projet de l'avenue de Versailles, qui devrait être réalisé en six ans. Les pourparlers ont abouti à l'approbation par la Société Nationale du Logement d'un avant-projet d'une première tranche de 145 logements, 98 garages et 82 parkings, sur les 600 logements prévus. Par ailleurs, « Sorelo », ou Société Régionale des Logements pour le Grand-Bruxelles, a construit, entre 1937 et 1958, environ 70 logements sociaux rues de la Rasière, du Narenheide et des Falnes et projets, pour 1968, d'en créer 140 rue des Radis.

L'équilibre des millions

— Tol est donc, Monsieur l'Échevin, le bilan de cette activité en matière de logements sociaux. On a cependant l'impression, en examinant principalement les dates de construction, par exemple dans le cas du foyer Bruxelles que le rythme est tout de même bien lent. Quel sera le bilan?

— Il faut tout d'abord tenir compte de l'aspect financier de ces réalisations sociales. Le Fonds Social, qui est le budget administratif de 1967, comporte une somme de 100 millions de francs, dont 50 millions de francs sont affectés à la construction de logements sociaux. La somme de 50 millions de francs est affectée à la construction de logements sociaux. La somme de 50 millions de francs est affectée à la construction de logements sociaux.

1968 et suivants afin d'assurer la libération du sol qui est estimée à 186 millions. Enfin, pour le quartier Dinant-Hôpital, il a été dépensé à ce jour sur les exercices antérieurs environ 67 millions sur une estimation totale de 176. Des crédits seront également sollicités pour les exercices 1968 et suivants. De plus, les acquisitions et expropriations se poursuivront pour les quartiers de la Querelle, de l'Harmonie et Mathieu Desmaré, pour lesquels les dépenses relatives sont couvertes par des engagements pris sur les exercices antérieurs.

Et l'échevin de tirer les premières conclusions du problème:

— Vous voyez que les implications financières sont vastes et complexes... mais aussi particulièrement lourdes si l'on songe que l'estimation du coût de la libération du sol, pour l'ensemble des projets actuellement décrétés ou à l'étude, est de l'ordre de 3.500 millions de francs. D'autre part, il peut être établi que si, d'une part, le coût de la libération du sol pour l'ensemble des projets est tel, le produit de la vente laissera un mali d'environ 15%, soit plus ou moins 500 millions de francs. Cette dernière somme devant être couverte en quelques années par les recettes fiscales nouvelles. Mais tout de même!... Prenez le quartier des Radis: la libération du sol nous laisse une perte de 90.000.000!

Tracas... et tracasseries administratives

— Difficultés financières donc, mais y en a-t-il d'autres auxquelles pourrait être imputée cette impression de lent?

— Un délai assez long s'écoule entre l'établissement des évaluations et le début des opérations d'acquisition. Cela est dû au fait que les évaluations sont établies par le Service des évaluations et que les opérations d'acquisition sont effectuées par le Service des acquisitions. Cela est dû au fait que les évaluations sont établies par le Service des évaluations et que les opérations d'acquisition sont effectuées par le Service des acquisitions.

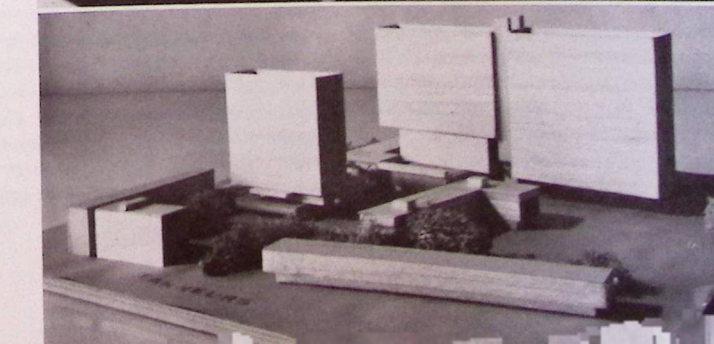
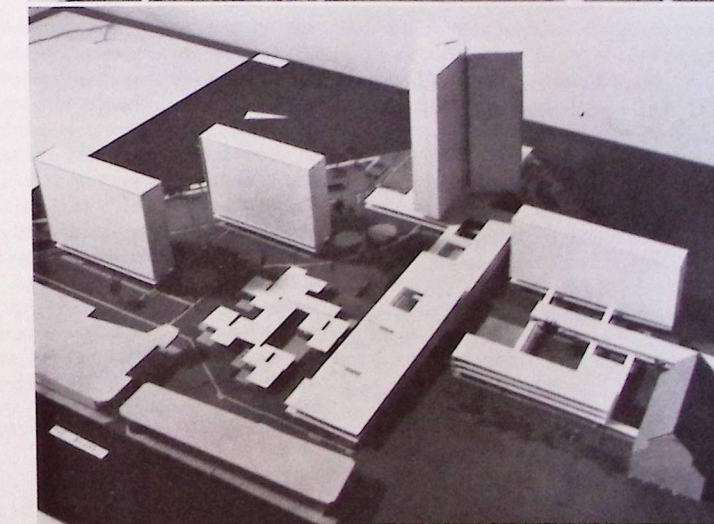
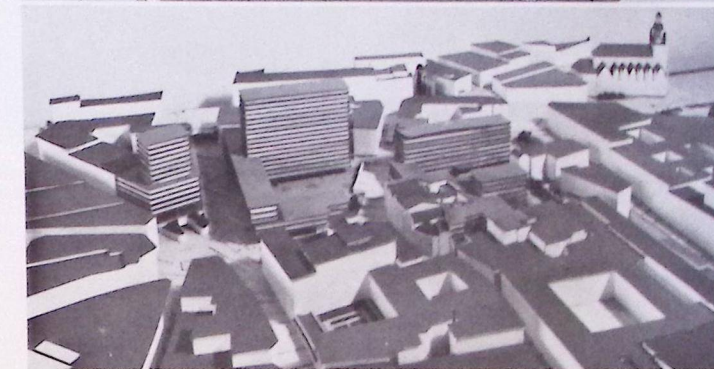
les indemnités à verser aux commerçants ou artisans, dans le cadre de l'expropriation, sont très importantes eu égard à la valeur du bien qu'ils occupent, ce qui soulève, du côté des autorités subsidiaires, des difficultés d'accord.

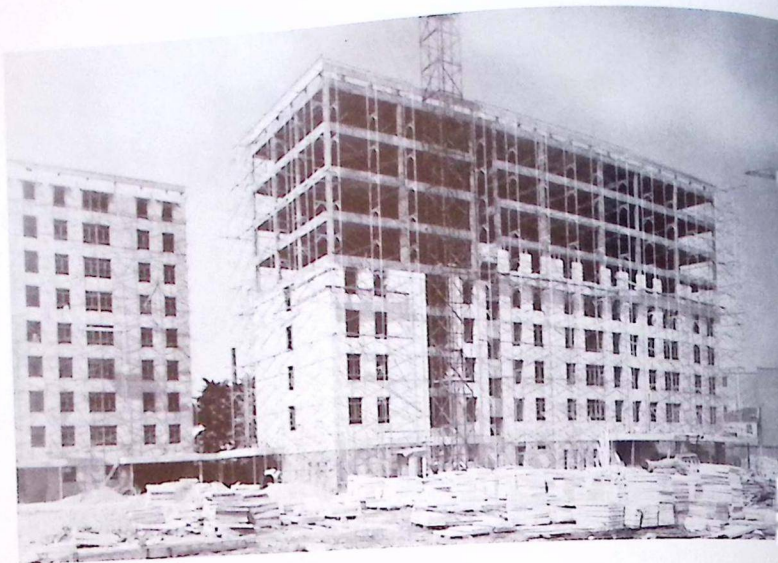
« Mais ce n'est pas tout, poursuit M. De Rons. En ce qui concerne par exemple la construction des logements sociaux du quartier des Brigittines, l'autorité communale et le Foyer Bruxellois ont rencontré des difficultés de divers ordres. Actuellement, le dossier de permis de bâtir a été transmis à l'administration de l'Urbanisme, mais les difficultés sont dues principalement à l'absence d'un plan particulier d'aménagement. Or, ce document ne pourra être dressé avant que les autorités supérieures aient pris une décision quant à la création d'un tunnel de liaison routière entre les boulevards de la Jonction et les ouvrages routiers de l'avenue Louise... et aussi des directives que donnera le plan de secteur quant aux pénétrations des accès routiers dans le Pentagone. Notez cependant que l'implantation des constructions proposées par le Foyer Bruxellois tient compte des impératifs de circulation et que, dès lors, on peut prévoir que l'autorisation de bâtir pourra être accordée par l'autorité supérieure. Mais, en outre, la société Sorelo rencontre aussi des difficultés pour l'obtention du permis auprès de la Direction provinciale de l'Urbanisme, laquelle conditionne sa décision à la parution de l'arrêté royal... ».

L'Etat et la reconnaissance des taudis

— Il semble donc, aussi bien financièrement qu'administrativement, peu

Les sociétés bruxelloises ne manquent certes pas d'idées. En haut, le quartier des Potiers, aujourd'hui réalisé derrière la place Anneessens : 62 logements en 1958, 89 en 1965. Deuxième photo, le quartier Hôpital-Dinant, en cours de construction : le bâtiment central est aujourd'hui à hauteur, en contrebas du boulevard de l'Empereur, et c'est là que l'Administration provinciale du Brabant s'étendra en attendant la construction de son nouvel immeuble place de la Vieille-Halle-aux-Blés (au centre, à l'avant-plan). Et parmi les projets, le quartier des Radis, entre la place du Jeu de Balle (ou Vieux Marché), avec l'église de l'Immaculée Conception, et la rue des Tanneurs (au fond); et celui de la Querelle, qui, normalement, devrait être entamé cette année.





A Bruxelles-Ville, on a parfois l'impression que la réalisation des complexes de logements sociaux progresse au ralenti. L'Echevin des Travaux publics nous donne ici les raisons de ce rythme.

aisé de lutter valablement contre les taudis?

— D'autant plus que le pourcentage des taudis reconnus varie suivant les quartiers à rénover! répond l'Echevin des Travaux Publics et des Finances. C'est ainsi que, dans certains quartiers, le pourcentage est de 90% et plus, alors que dans d'autres quartiers, ce pourcentage ne dépasse pas 25%. Pour la période du 1er janvier 1961 au 15 novembre 1966, sur un total de 466 immeubles à acquérir, 331 ont été reconnus insalubres, soit environ 75% en nombre. Mais, en dépense, la partie subsidiée n'était que de 154 millions sur un total de 345, soit plus ou moins 40% en francs!

— Quelle est l'intervention de l'Etat?
— Eh bien! elle est limitée à la différence entre le coût total de l'acquisition ou de l'expropriation et la valeur du terrain nu. Les études financières relatives aux rénovations entreprises dans le cadre de cette lutte contre les taudis font apparaître, malgré l'intervention financière de l'Etat dans la

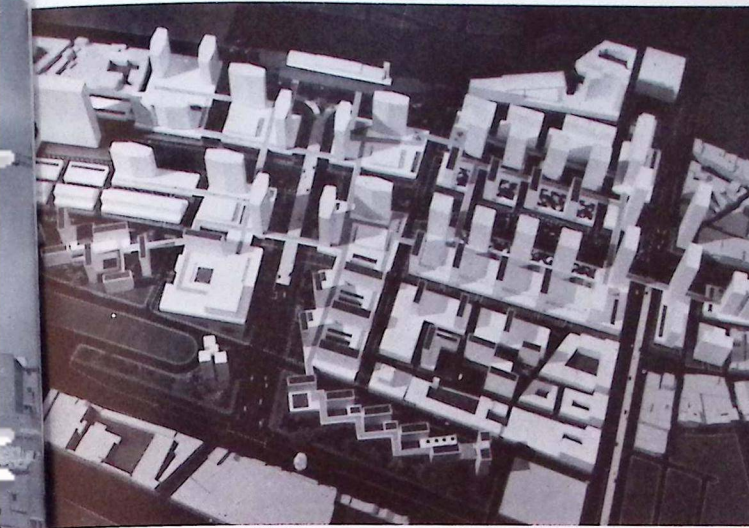
libération du sol, que les opérations à destination entièrement résidentielle aboutissent à un mali de l'ordre de 30 à 35% du coût de la libération du sol. Dans le cas d'une occupation mixte, c'est-à-dire le commerce, les bureaux et le logement, le mali est de l'ordre de 10 à 15%. Par contre, dans l'hypothèse d'une destination commerciale et de bureaux exclusivement, on obtient une « opération blanche », voire même un boni.

Bruxelles Centre au mètre carré

— Quelles sont les causes de cette situation?

— Elles sont dues uniquement aux incidences sol par mètre carré de plancher, attribuées par les promoteurs pour les diverses occupations: de 600 à 1.000 francs maximum pour le logement; de 1.500 à 2.500 francs pour le commerce de détail dans les centres d'attraction mineurs et de 2.000 à 3.000 francs pour les bureaux. Si bien que les promoteurs ne construisent pas vo-

lontiers des logements, du moins dans le Centre de Bruxelles. D'ailleurs, la hausse constante des valeurs immobilières, ainsi que les délais assez longs pour l'obtention d'un arrêté ministériel d'insalubrité, sont la cause principale des difficultés rencontrées au cours des acquisitions ou expropriations à effectuer dans le cadre de rénovation urbaine et de la lutte contre les taudis. Depuis 1961, ainsi, une hausse du marché immobilier de 5% moyenne par an est enregistrée. Toutefois, les évaluations des experts et receveur de l'enregistrement contiennent un maximum non indexé par la base des acquisitions. Lorsqu'on construit des immeubles résidentiels soit par le secteur privé, soit par sociétés d'habitations à bon marché, le facteur de la valeur du sol est très important et alourdit très souvent le coût de l'opération. Pour ce qui est des logements sociaux, une intervention de l'Etat, en vertu de l'article de la loi modifiée du 7 décembre 1961, permet de résorber en partie ce coût du sol.



Le projet du Quartier Nord permettra, pour la ville de Bruxelles, une rénovation des quartiers de la chaussée d'Anvers (au centre, horizontalement) et de l'ancien hélicoptère (dans le bas). Tous les volumes de cette maquette dont les « toits » sont gris représentent des immeubles de logements. Le coin supérieur gauche appartient au territoire de Schaerbeek tandis que le coin supérieur droit se trouve sur Saint-Josse-ten-Noode, de part et d'autre de la gare du Nord (en haut, au centre). Cette maquette, conçue par les urbanistes du groupe « Structures », sera réalisée pour la chaussée d'Anvers et l'héliport par le Foyer Laekenois, que préside M. De Rons.

Photo de droite à Neder-over-Heembeek, où toutes les possibilités en logements sont offertes pour l'avenir immédiat. Voici des maisons unifamiliales édifiées rue des Faines par SORELO ou Société Régionale des Logements pour le grand Bruxelles.

Loyers trop élevés pour les « Economiquement faibles »

— Tous ces éléments ne peuvent évidemment manquer d'avoir une répercussion sur les loyers?

— Bien sûr! Car, malgré l'intervention de l'Etat et le taux réduit du service de l'intérêt consenti aux sociétés, le coût total des réalisations de logements sociaux oblige les sociétés à demander des loyers trop élevés aux occupants « économiquement faibles ». La « Cité Modèle », par exemple, a été construite pour eux, mais, en fait, les loyers sont au niveau des possibilités financières des classes moyennes. C'est un prix que le convoyeur pensionné ne peut plus payer. Ce sera la même situation dans le quartier des Radis et pourtant, en voilà bien un où le logement doit être vraiment social!

L'échevin poursuit:

— Autre lacune très grave dans ce problème, c'est qu'on n'a pas attaché suffisamment d'intérêt au petit logement. On a d'abord construit pour des familles nombreuses, mais les enfants ont

grandi et se sont mariés, si bien que les parents se retrouvent seuls — à deux ou vraiment seuls en cas de décès d'un des conjoints — dans un appartement ayant plusieurs chambres. Ils payent toujours l'ancien loyer et ils sont là depuis trente ou trente-cinq ans. On ne peut que leur offrir un flat à la « Cité Modèle », par exemple. Eh bien, les 1.500 francs de ce nouveau loyer, ils ne peuvent les donner. On se trouve donc devant l'obligation de conserver où elles sont, de vieilles personnes « économiquement faibles », parce que, dans le temps, on n'a conçu que très peu de logements pour une ou deux personnes.

Pour qui finalement construisons-nous?

— Quels sont les remèdes, selon vous, Monsieur l'Echevin?

— Il est consenti aux familles avec enfants des réductions de loyer mais, même avec cette intervention des pouvoirs publics, il est impossible, pour certains candidats-locataires, d'occuper

un logement social. Il faudrait — et ceci sera ma conclusion — en arriver à une intervention spéciale de l'Etat pour cette classe de la société: un subside logement pour les personnes ne sachant pas payer le prix d'un logement avec confort minimum. La vérité, c'est que nous perdons un certain nombre de millions en commençant... pour quoi? Pour en arriver à ce résultat que nous ne construisons pas à l'usage de ceux pour qui nous devons et voulons construire. Eh bien, cela, pour moi, ce n'est pas possible... et mener une lutte efficace dans ces conditions-là, c'est exclu!

Des faits, des réalisations, mais aussi, on le voit, des doutes. Tel est sans doute le lot de ceux qui se trouvent confrontés avec des problèmes strictement urbains. Ces problèmes sont-ils différents, et dans quelle mesure, pour le « logement périphérique »? Ce sera la question à laquelle nous tenterons de fournir une réponse dans un prochain article.

Les Jeunesses Musicales de Rixensart

par Catherine MERTENS

Il y avait, vraiment, quelque chose à faire dans ce joli coin du Brabant Wallon, où les villas prolifèrent à un rythme étonnant pour accueillir chaque soir des milliers de gens que leurs occupations retiennent à Bruxelles mais qui fuient la grande ville pour aller dormir au milieu des arbres et des champs et passer leur week-end à tondre leurs pelouses et à tailler leurs rosiers.

Train, tram, bus...

Rixensart est l'un des principaux de ces villages-dortoirs — gros village, d'ailleurs, puisqu'il compte maintenant près de 7.000 habitants — dont la physiologie a singulièrement changé depuis 10 ans.

N'empêche que, quel que soit son charme agreste, Rixensart n'offre guère de ressources aux amoureux de la musique... Pour écouter un concert, il faut aller à Bruxelles. Passe encore quand on a une voiture; sinon, cela suppose de prendre train, tram, bus, etc., et de rentrer chez soi fort tard. Et pour peu que le mauvais temps s'en mêle, assister à un concert devient vraiment une entreprise héroïque!

Des concerts pour tous!

C'est cette expérience qui donna un jour, à une personne récemment installée dans la commune, l'idée de mettre sur pied des concerts à Rixensart. Après un premier contact avec la direction des Jeunesses Musicales, cette personne réussit à organiser, avec l'accord du préfet, plusieurs « Concerts à l'École » à l'Athénée de Rixensart. Mais il apparut, après des sondages d'opinion, que beaucoup de parents, ravis par ailleurs de la formule de ces concerts scolaires, regrettaient que tous les enfants ne puissent en bénéficier et que, d'autre

part, ces concerts ne soient pas accessibles à toute la population...

En avant les J.M.

C'est en tenant compte de tout cela que l'on décida de fonder à Rixensart une section J.M., et on réussit à mettre sur pied un Comité réunissant des personnes de toutes tendances, dont la Princesse Henri de Merode accepta la présidence.

Un premier concert — concert de lancement et de prise de contact — eut lieu en mai 1966. La salle était comble, et un énorme succès fut réservé à Lola Bobesco et aux Solistes de Bruxelles. Une grande réception réunit ensuite, au Château de Merode, autour du Comité et des artistes, les J.M. de Rixensart et tous ceux qui s'étaient, à des titres divers, intéressés à la naissance de la nouvelle section J.M. Celle-ci dès lors n'avait plus qu'à croître et à préparer sa première saison.

Quand on veut pousser l'idée J.M. à fond

Dès avant le concert Bobesco, deux réunions de travail avaient rassemblé des jeunes venus de tous les enseignements. Une excellente atmosphère, très sympathique, y présida d'emblée.

Les premières de ces réunions furent d'abord assez techniques — problèmes d'organisation, de recrutement, etc... —, puis s'élargirent pour aborder des problèmes plus vastes. Celui notamment d'étendre l'action des J.M. aux jeunes ayant déjà des occupations et n'ayant plus de contacts avec le monde des écoles. Une « grande idée » émise au cours de ces réunions est de lancer une sorte de « découverte de la musique » par des jeunes et destinée aux petits, cette initiation s'adressant aux enfants d'écoles primaires et même, si possible, à

ceux d'écoles gardiennes. Plusieurs dirigeants d'écoles primaires sont prêts à appuyer cette initiative qui vient à son heure.

Premier bilan: salles combles

Quant à la saison musicale proprement dite, elle a fort bien débuté: des salles combles et enthousiastes ont accueilli successivement le pianiste belge Jean-Claude Vanden Eynde, l'Orchestre Paul Kuentz de Paris, le Quintette à Vent et Harpes de la Philharmonie d'Anvers et l'Ensemble Polyphonique de Charles Koenig.

Les artistes sont enchantés de la salle — qui, avec celle de Namur, offre la meilleure acoustique des salles J.M. de province — et de l'accueil qui leur a été réservé: une réception est en effet organisée en leur honneur par le Comité J.M., à l'issue de chaque concert, à la Maison communale de Rixensart.

Les J.M. ont pris directement contact avec certains artistes pour la présentation des concerts. Plusieurs de ces artistes, et notamment Jean-Claude Vanden Eynde, emballés par l'élan de notre section, ont désiré participer à des réunions du groupe de travail.

Dynamisme, qualité, enthousiasme

Notre section a pris un excellent départ grâce au dynamisme du Comité de adultes et à l'enthousiasme commun catif du groupe des jeunes. Elle veill à maintenir la haute qualité des concerts qu'elle propose non seulement aux jeunes, mais aussi à de nombreux adultes qui ne peuvent facilement assister à des manifestations musicales Bruxelles.

Nous espérons que les concerts à venir nous gagneront davantage encore sympathies.



Charles Stepman et Louis Verniers

CHEVELURE blanche, grosses lunettes d'écaille, ancien secrétaire général de l'Instruction publique, l'historien Louis Verniers parle avec chaleur de son ami Charles Stepman. Celui-ci est décédé il y a un an: il n'aura donc pas vu le résultat de ses premiers efforts — un fort beau volume publié aux éditions De Boeck — ni connu la consécration de leur œuvre à tous deux par le jury du prix Edgard Spaelant. Cet ouvrage de plus de trois cents pages, richement illustré, s'intitule « Koekelberg dans le cadre de la région Nord-Ouest de Bruxelles ». Charles Stepman était Koekelbergeois de naissance, raconte Louis Verniers, et lorsqu'il parlait de sa commune, il ne disait que « mon village ». Il est vrai qu'au cours de son enfance, Koekelberg était encore un faubourg dans lequel les vestiges de la vie agricole étaient nombreux. Son père, qui fut un des premiers habitants du boulevard Léopold II, était artiste-décorateur-« ornementiste » (comme on disait à l'époque) et il était devenu professeur à l'Institut des sourds-muets et aveugles de Berchem-Sainte-Agathe. Lui-même avait suivi les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et, au lendemain de la guerre 1914-1918, son père ayant disparu, il put reprendre les fonctions de celui-ci à l'Institut.

— Comment est née cette amitié qui vous a poussé à poursuivre l'œuvre entreprise par Charles Stepman?

— C'est une amitié née pendant la première guerre: nouée au fil des combats, avec des interruptions, puis reprise de façon continue après le conflit. De 1918 à 1966, ce fut une amitié sans nuage, virile, indéfectible, car Charles Stepman était un cœur généreux, dévoué à ses élèves et à ses amis.

— C'est donc son amour pour son « village » qui l'a poussé à entamer ce travail sur Koekelberg?

— Il avait repris les affaires paternelles et fait prospérer cet atelier artisanal, explique alors Louis Verniers, mais, d'année en année, l'évolution de l'architecture et de la décoration intérieure ont fait s'étioiler cette affaire. Il n'a jamais voulu abandonner sa charge à l'Institut, où il a formé de nombreux artistes sourds et muets, comme le peintre et écrivain Jacques Dormont. A cause de son atelier, qui devait tenir fatalement ses soins, il dépensait plus en taxis pour aller donner ses cours que ce qu'il gagnait à l'Institut pour les donner! Il y a trois ou quatre ans, atteint par la limite d'âge, il cessa ses affaires. Il était excellent sculpteur, mais nullement avide de vendre, et, surtout, il était toujours curieux du passé de sa commune. De ce fait, bien que n'ayant aucune formation d'historien, mais de la curiosité pour l'histoire locale, il se mit à recueillir tout ce qu'il pouvait sur Koekelberg. Il me demanda comment il fallait procéder pour faire l'histoire d'une commune. Puis

il prit des notes, et ce sont elles qui formèrent la matière du volume aujourd'hui couronné en tant que « travail inédit et original contribuant à l'histoire d'une commune du Brabant ».

— Et vous-même, comment êtes-vous entré en lice?

— A sa mort, sa veuve, et aussi le bourgmestre de Koekelberg, M. Swartenbroeks, m'ont demandé si je pouvais reprendre le projet. J'ai accepté sans hésiter. La commune de Koekelberg a son autonomie depuis 1841. Jusque-là, elle avait été rattachée à Berchem-Sainte-Agathe. C'est pourquoi, finalement, j'ai replacé Koekelberg dans le cadre Nord-Ouest de Bruxelles, mettant, chaque fois que c'était possible, l'accent sur Koekelberg. Charles Stepman ne voulait traiter que des origines à 1914. J'ai respecté cette volonté, mettant l'accent davantage sur le contexte social que sur l'histoire purement politique.

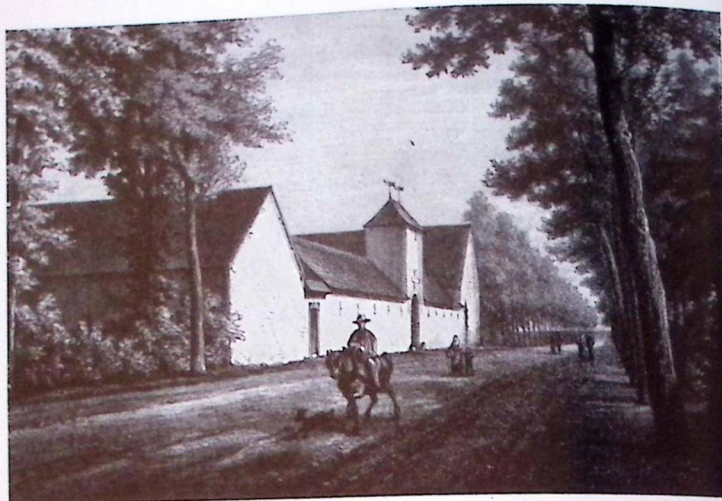
En conclusion, M. Verniers ajoute: — La commune de Koekelberg a pris à sa charge l'édition de l'ouvrage et c'est le bourgmestre qui a tenu à la présenter au jury du prix Spaelant. Sur une des premières pages du beau volume, la photo des deux auteurs, avec cette pensée de Montaigne, parlant de son ami Etienne de la Boétie: « Parce que c'était lui, parce que c'était moi... »

L'amitié au-delà des ténèbres...

P. L.

Les feux de la St Jean

par Chr. HEMELEERS



C'EST un événement folklorique à rétablir en Brabant. Pour aider à remettre dans nos villages un peu de cette saine animation joyeuse d'antan et pallier l'engourdissement croissant que provoque l'artificial de la vie moderne dans le domaine de la liesse populaire. C'est elle qui dominait dans le temps pour célébrer cette date du 24 juin, le jour le plus long de l'année où la lumière du jour atteignait le point extrême de sa durée. La joie du village aidait à célébrer ainsi les forces de la nature, à remercier les dieux pour les produits de la terre s'annonçant déjà définitivement à cette époque de l'année.

Pour souligner, pour prolonger, s'il est possible, ce jour faste de juin, nos ancêtres préparaient un gigantesque tas de bois, de branches enlevées dans la forêt, de fonds de greniers, collectés la veille par les jeunes dans le village. Amené à l'endroit le plus élevé, cet énorme bûcher était visible des environs où d'autres feux semblables illuminaient tout l'horizon... chaque localité faisait écho aux autres feux allumés dès le premier signe du crépuscule.

La fête en plein air se déroulait alors, avec ses chants, ses musiciens, ses rondes fraternelles, ses boissons aussi, ses feux de bengale encore.

Les origines de ces fastes dans nos régions se perdent dans la nuit des temps;

le Christianisme essaya de les transformer en fête religieuse: le culte de saint Jean-Baptiste fixé ce jour, baptisa — c'est le cas de le dire — cette solennité. Le clergé s'efforça de faire coïncider les deux objectifs, parfois en vain; la frénésie des fêtes champêtres devenant excessive, l'interdiction et la suppression furent décrétées définitivement. C'en était terminé pour de bon.

Seule persiste à présent la liturgie de saint Jean dans son austérité prophétique: « Il faut que la lumière du Christ croisse et que la mienne diminue. » Au point que peu de gens pensent encore, actuellement, à une joyeuse fête populaire de la lumière et de la vie.

Comme pendant à ces rites, il y avait aussi, à l'époque de nos druides pittoresques, sans doute, des fêtes similaires dans tout le nord de l'Europe, illuminant les dernières nuits de décembre, préludes à l'accroissement de lumière du jour, célébrées aussi par un minuit irradié de la lueur des plus grands sapins de la forêt que l'on brûlait pour marquer joyeusement le phénomène du changement de durée des jours. Bien païenne aussi cette fête au cœur de l'hiver, célébrant la plus longue nuit des derniers jours de décembre; alors, petit à petit, elle devint elle également un événement chrétien: la Noël...

Mais, revenons aux feux de la Saint-Jean, ils persistent semble-t-il en Ar-

dennes, en Hainaut; et peut-être, pour-quoi pas ne pas les retrouver dans les sages « feux de camp » de nos scouts? Y voit-on encore les filles n'ayant pas trouvé leur élu, enjamber le feu pour réussir leur projet dans l'année qui vient?

Concrètement:

Un comité s'est décidé à relancer tout le pittoresque joyeux de ces feux de la Saint-Jean. A un endroit prédestiné sans doute, à côté du Mont-Saint-Jean, à Ohain-Ransbèche à l'ombre presque, de la ferme des Templiers, d'où les occupants médiévaux avaient répandu le culte à saint Jean dans la région. Revenant sans doute de lointains pèlerinages à Jérusalem et en Palestine où cette dévotion fut de tous temps remarquée.

Cette année donc, un endroit évocateur, en pleine nature est fixé (dans les environs de la route vers Genval et de l'église St-Joseph), un promontoire dominant une carrière constitue un site sauvage tout indiqué pour y célébrer cette tradition haute en couleur. Rendez-vous, le samedi 24 juin à 21 h à Ransbèche, à partir de l'église. Au programme du feu de la Saint-Jean: Sonneries de trompe de chasse, fanfare villageoise locale, galop des cavaliers, torche au poing, feu d'artifice, rondes, boissons et barbecue monstre. Avis encore, aux amateurs qui auraient des idées à ajouter au programme...

Dans le Vieux Bruxelles... du neuf

par Geneviève C. HEMELEERS



AU XVIII^e siècle, les Religieuses Apostolines Maricolles — dites aussi « Marolles » — établirent leur Couvent à Bruxelles au flanc d'une colline, le « Galgenberg », (altitude 62 m.) en un lieu appelé « Bovendael », près des Minimes. L'habitude pittoresque fut spontanément prise d'appeler ce quartier et ses habitants « la Marolle ».

L'endroit élu par les saintes femmes fut l'actuelle rue Montserrat (dénommée rue des Marolles jusqu'en 1797) allant de la rue des Sabots (à présent rue Wynants) aux Remparts, sur le haut versant de ce quartier le plus populaire et le plus peuplé de la ville.

La rue Montserrat, aujourd'hui au niveau du Palais de Justice, est encore appelée par le peuple « Op de Marollen » (sur les Marolles).

Plus tard, en 1715, les Apostolines se transportèrent au Quai-au-Foin. Entre-temps, en 1687, leur jolie église, dite

des Marolles, fut élevée à la dignité de succursale de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame de Montserrat. En effet, ces religieuses possédaient une statue de la Vierge Noire de Montserrat, dite Moreneta, la petite noireau-de.

Au cours des siècles la puissante « Marolle », sorte de ville dans la ville, vivait repliée sur elle-même, sa population ne sortant guère de ses « frontières ». De là, la nécessité — le nombre d'habitants s'accroissant — d'ériger en paroisse ce qui n'était, à l'origine, qu'une chapelle de couvent.

Nous étions alors, et depuis 1515, sous la domination espagnole. Rien d'étonnant donc qu'à cette époque de piété intense, des dévots — catalans sans nul doute — aient implanté dans nos provinces l'objet de leur ferveur: l'illustre Madone vénérée depuis le Moyen Age à l'Abbaye Bénédictine de No-

tre-Dame du Mont Serrat, située à 40 km de Barcelone.

En catalan: « Mont Scié », ce massif montagneux étant formé de roches à arêtes droites paraissant avoir été sciées. Les armes de l'Abbaye, d'ailleurs, portent une roche surmontée d'une scie.

En 1794, les nouveaux occupants — français cette fois — s'approprièrent le mobilier et les objets garnissant le sanctuaire. En suite de quoi l'église elle-même fut fermée par les révolutionnaires, vendue comme bien national, puis démolie en 1796.

Cette même année 1796, l'église du remarquable Couvent des Pères Minimes, construite en 1621, rue des Minimes non loin de là, fut abandonnée elle aussi par ordre des Républicains, et les religieux dispersés (1)

En 1801, le Concordat montrant quelque indulgence, la liberté du culte fut restaurée.

A cette occasion on décida que l'Eglise des Pères Minimes disponible remplacerait comme paroisse l'église disparue de Notre-Dame de Montserrat, dite Eglise des Marolles. Le projet devint réalité en 1806. La nouvelle paroisse prit le nom de SS. Jean-et-Etienne-aux-Minimes. Les tribulations du clergé ne s'arrêtèrent point là cependant. En 1811 le Curé fut chassé, toujours par les Français, afin de céder la place à la Manufacture Impériale des Tabacs. Enfin, entre 1814 et 1818, les choses rentrèrent dans l'ordre à la suite des protestations des fidèles.

50 années passèrent... et d'autres occupants nous occupèrent...

De 1866 à 1886 l'érection du monumental Palais de Justice (dont la superficie bâtie atteint 20.000 m²) donna lieu à un sabrage gigantesque dans le lacs des ruelles situées sur l'ancienne « Galgenberg » (Montagne de la Potence) où, précisément, les exécutions judiciaires avaient lieu au Moyen-Age. Ces travaux établirent une sorte de séparation entre le quartier des Marolles et celui, proche cependant, des Minimes... Les gens, néanmoins, s'en arrangèrent.

Quand... (et c'est là que l'histoire devient jolie), quand un jeune Vicaire de la paroisse s'avisa, à notre époque, de renouer avec la tradition et de rendre une chapelle à la Marolle sur son territoire propre.

Recherches, tractations, autorisations, palabres — toutes ces opérations actionnées par une volonté farouche, dynamique — aboutirent au résultat suivant.

En plein cœur des Marolles, à l'emplacement exact de la chapelle du XVIII^{ème} siècle, est installé, depuis l'année 1957, un minuscule oratoire portant le vocable d'antan, Notre-Dame de Montserrat, dans une modeste maison formant l'angle des rues Montserrat et de la Prévoyance.

Rien ne signale la présence d'une chapelle si ce n'est sur la façade, une statuette de la Vierge de Lourdes qui a toujours été exposée à cet endroit d'ailleurs.

On entre... et, la double porte rabattue, on est frappé par l'atmosphère intime qui règne malgré les cris des enfants turbulents jouant dans la rue et le signal sonore d'un marchand de soupe ambulante. Le local n'est pas d'équerre. L'éclairage naturel provient d'une grande fenêtre à vitrail moderne et de trois plus petites en impostes. Des spots dispensent la lumière électrique. Le plafond est en lattes de pitchpin naturel; le sol en brisures de marbre multicolore. Il y a 35 chaises couvertes de galettes de couleurs différentes. Les murs sont gris et jaune. Une coquille venue des mers chaudes, un « tridacne », sert de bénitier. Des fleurs fraîches embaument.



Notre-Dame de Montserrat, adorable statue en bois, offerte par Dom Aurelio Maria Escarre, prieur de l'abbaye bénédictine de Montserrat en Catalogne, à ces Belges fidèles au souvenir.

Une statue noire et dorée de Notre-Dame de Montserrat, en bois, est exposée sur un entablement de pierre noire derrière quatre lampes de sanctuaire. Elle fut offerte par le Révérend Père Dom Aurelio Maria Escarre, abbé de l'Abbaye de Montserrat en Catalogne, à ces Belges fidèles au souvenir...

Derrière l'autel: un Christ de style byzantin. En béton coloré: gris et rouge éteint; chevelure noire, barbe en collier. Il est beau tout autant que mystérieux.

Il fut découvert, par hasard, à Maredret sur un tas de décombres. Allant aux renseignements, on sut par le paysan-proprétaire qu'un jour un artiste en vacances vint demander à la ferme chaux, sable, cailloux, ferraille pour l'exécution d'un travail qui le hantait. Ayant obtenu ces humbles matériaux il réalisa ce Christ sans croix, l'abandonna chez l'agriculteur, ne revint jamais plus...

L'œuvre ne fut pas appréciée et jetée au rebut...

Un homme passa: c'était un Vicaire dynamique...

(1) Sur plusieurs plans de Bruxelles dont: Covens et Mortier 1711 - de la Rue 1782, les emplacements de l'Eglise N.-D. de la Chapelle et de l'Eglise des Marolles (N.-D. de Montserrat) sont clairement indiqués ainsi que celui du Couvent et de l'Eglise des Pères Minimes, dans la projection de la Porte de Hal.



Sibelgaz

SIBELGAZ, abréviation de « Société Intercommunale Bruxelloise d'Electricité et de Gaz » fut fondée le 31.12.1960. Elle forme une intercommunale du type mixte, c'est-à-dire une association d'un certain nombre de communes et d'une société privée « gestionnaire ».

Cette Intercommunale a pour objet d'assurer la distribution du gaz à 592 mille 435 habitants et de l'électricité à 357.943 habitants.

Pour ce faire, elle groupe :

- pour la distribution de l'électricité et du gaz, les communes de : Bruxelles, Diegem, Evere, Ganshoren, Grimbergen, Jette, Machelen, Meise, Saint-Josse-ten-Noode, Strombeek-Bever, Vilvorde, Wemmel ;

- pour la distribution du gaz, les communes de : Anderlecht, Schaerbeek, Wolveterm et Zaventem ;

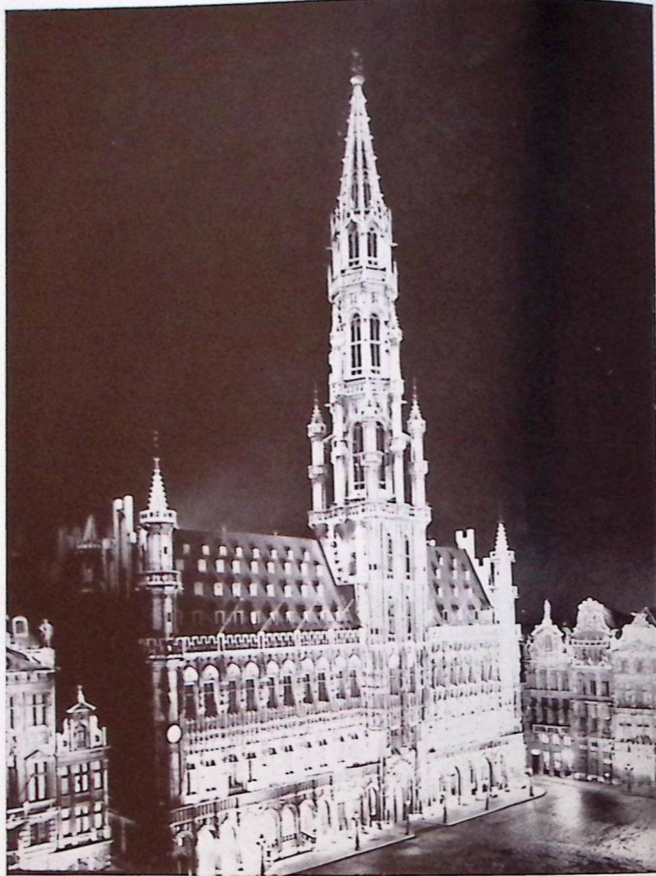
- pour la distribution de l'électricité, les communes de : Beigem, Hamme, Nieuwenrode et Relegem.

L'Intercommunale réalise la centralisation de toutes les opérations de distribution du gaz et/ou de l'électricité.

La société privée « INTERCOM » du groupe Electobel s'est vu confier la gestion de l'exploitation de la distribution du gaz et de l'électricité. De la sorte l'Intercommunale concilie le dynamisme de l'initiative privée avec les impératifs de l'intérêt général.

Quelles sont les préoccupations permanentes de l'Intercommunale et les moyens mis en œuvre pour assurer la qualité des fournitures ?

Chaque année, un plus grand nombre de consommateurs et d'exigences sont à satisfaire : création de nouveaux quartiers résidentiels, de nouvelles divisions industrielles, de nouvelles arrières, augmentation sensible du nom-



bre de clients utilisant le chauffage au gaz ou à l'électricité etc., etc...

Ces expansions nécessitent chaque année le placement de plusieurs dizaines de milliers de mètres de canalisations supplémentaires de gaz et d'électricité, l'installation de nouvelles cabines de transformation, etc...

A ces installations nouvelles et aux multiples autres activités de la société gestionnaire vient s'ajouter une très lourde tâche : la conversion progressive au gaz naturel du réseau de distribution du gaz actuel et du parc des appareils d'utilisation.

Sibelgaz doit disposer annuellement d'une immobilisation globale qui représente près de deux fois sa recette annuelle pour être apte à répondre aux besoins croissants de sa clientèle.

De manière à réaliser son objectif permanent : « Mettre l'électricité et le gaz

à la disposition de tous aux prix les plus bas possible et dans les meilleures conditions de continuité et de sécurité », la Société est équipée selon les techniques les plus avancées.

Simultanément, dans un but de rationalisation administrative et de commodité pour la clientèle, elle a progressivement simplifié les formalités auxquelles donnent lieu les multiples travaux à exécuter chez la clientèle.

De plus, l'encaissement à domicile a été remplacé par le dépôt des notes sous enveloppe au domicile des abonnés. Ces derniers ont la faculté de faire domicilier automatiquement leurs factures à leur organisme financier.

L'effort de la société distributrice vise avant tout à l'information des consommateurs et à la consolidation des bonnes relations avec sa clientèle.

L'objectif le plus spectaculaire auquel elle a abouti est la baisse des prix moyens du kWh et des m³.

En électricité, pour la période des dix dernières années, le prix moyen du courant a diminué de 25% en basse tension et de 16% en haute tension, et cela à prix réel et nonobstant l'augmentation du coût de la vie. Si l'on fait abstraction de l'index les diminutions sont respectivement de l'ordre de 36% et de 25%.

En gaz, la baisse est d'environ 16% à prix réel pour la même période, et de 24% en valeur non indexée. Toutefois une diminution sensible peut encore être espérée en ce qui concerne les fournitures de gaz naturel, notamment pour le chauffage des locaux ; une tarification nationale est à l'examen au Gouvernement et au Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz.

Rappelons que ce gaz présente les avantages de ne pas être toxique, d'avoir un pouvoir calorifique égal à deux fois celui du gaz de ville et de ne pas produire de résidus insalubres.

Dans le domaine énergétique, il constitue un combustible remarquable ; il est en outre bien adapté à la régulation automatique et au réglage précis des températures.

Parmi les autres avantages, citons : la suppression de stockage et de manutention, l'absence de préparation, la limitation des frais d'entretien.

Le chauffage des locaux au gaz sera l'élément déterminant d'un nouvel es-

sor des consommations domestiques. Le gaz naturel finira tôt ou tard par rendre accessible à tous le chauffage au gaz de la maison unifamiliale ou de l'appartement et leur permettra de relever ainsi dans une bonne mesure le niveau de leur confort.

Toutefois, avant que le gaz naturel ne puisse apporter aux consommateurs l'ensemble de ces améliorations, il faut que soit résolu le problème de l'adaptation du réseau, de certains compteurs et des appareils d'utilisation. Les caractéristiques du gaz de ville et du gaz naturel sont différentes ; en outre, leurs combustions ne s'effectuent pas de la même façon. D'où la nécessité de convertir les appareils. Soulignons que la conversion des appareils n'est pas toujours techniquement possible (ex. les appareils trop vétustes) et même, lorsqu'elle l'est, elle nécessite une mise au point délicate. Les frais de conversion des appareils domestiques techniquement convertibles sont pris en charge par la société distributrice.

Cependant, il ne faut point perdre de vue que le rendement d'un appareil converti ne vaudra jamais celui d'un appareil spécialement conçu pour utiliser du gaz naturel.

Il est dès lors conseillé aux clients de profiter des primes des campagnes de renouvellement accordées à l'achat de nouveaux appareils bigaz, pour remplacer ceux qu'ils possèdent. L'appareil bigaz est le seul qui donne la garantie

de fonctionner aussi bien au nouveau gaz qu'à l'ancien, et ne requiert plus qu'une simple mise au point, laquelle se fera le jour même du changement de gaz.

Ces primes, dont la plus grande partie est remboursée par la Société distributrice aux canaux de vente des appareils, peuvent s'élever jusqu'à 850 F pour une cuisinière, 1.190 F pour un chauffe-bain et 1.400 F pour un radiateur.

La compréhension des problèmes et la collaboration de la clientèle joueront un rôle important dans l'ensemble de l'opération « Gaz Naturel ». Empressons-nous d'ajouter qu'elles se sont manifestées favorablement jusqu'à présent dans les zones déjà converties.

Les dérangements que la clientèle aura à supporter consistent en un recensement des appareils, un contrôle de l'étanchéité des installations intérieures existantes et enfin la conversion des appareils techniquement convertibles, les uns seront transformés sur place, tandis que d'autres devront être envoyés en atelier. La conversion s'étalera sur 6 ans en ce qui concerne le réseau Sibelgaz.

L'ensemble des opérations qui viennent d'être décrites fait ressortir l'envergure et la complexité de la substitution du gaz naturel au gaz de ville actuellement distribué.

(Communiqué)





Ohain, terre de poésie

par Jean PIERARD

UN peu plus de deux mille habitants. Deux mille nonante hectares de superficie, soit presque un hectare par habitant. A sept kilomètres de Plancenoit et de Waterloo, à quatre kilomètres de Genval. Un pays merveilleux au relief légèrement accidenté. Des champs et des bosquets, des cours d'eau qui jaspent sur son sol. C'est Ohain. Le plus beau village du monde, me disait tout récemment le poète Edmond Vandercammen qui y est né et qui a gardé de sa terre natale la douceur et la sympathie chaleureuse qu'il prodigue à tous ceux qu'il approche.

*Ohain...
Village au bout de l'aventure et de moi-même,
Jardin de mon enfance aux joies inachevées,
Dans tes arbres penchés sur leur ombre apaisée,
Jamais tu ne finis d'étouffer le silence.*

Ohain qui vit en lui et qui, depuis qu'il l'a quitté, ne cesse de l'attendre pour l'accueillir à nouveau dans les replis généreux de son paysage.

*Je reconnais la nuit que porte mon village:
Ses lèvres à tâtons cherchaient dans mon sommeil
La place où l'innocence avait tourné la page
Et fait briller l'étoile au fond d'un autre ciel.*

C'est là aussi qu'a vu le jour Robert Goffin qui a gardé de son lieu d'origine une profonde nostalgie :

*Ohain, petit village où la pluie humecte les
[vestibules;
Mon enfance éperdue à la symétrie reconnaissante
[des jardins,
Lessive des femmes sentant l'amour et le romarin
Et parfois les curés au visage orangé à l'heure du
[crépuscule.*

J'aime aussi beaucoup Ohain. Comment pourrait-il en être autrement ? Et j'y retournerais souvent. Mais les moyens d'accès ne sont pas faciles. C'est d'ailleurs fort bien ainsi.

Ce léger obstacle à une communication aisée préserve la tranquille beauté de l'endroit. Si ce n'était pas le cas, Ohain serait sans doute vite commercialisée et ne serait plus ce village charmant auquel il est si agréable de rêver et où il fait si bon vivre.

Faut-il rappeler l'étymologie thyoise de son nom ? En esquisser l'histoire ? Dire qu'elle resta, aux premiers siècles, pendant longtemps, à moitié perdue dans les bois, ayant au nord la Forêt de Soignes, à l'est les bois qui s'étendaient alors jusqu'à Braine-l'Alleud et Genappe qu'un certain châtelain de Bruxelles fit défricher en 1227 pour y établir le village de Plancenoit ? Est-il nécessaire, pour apprécier davantage Ohain, de préciser qu'elle avait déjà une église paroissiale en 1154, que le chevalier Arnoul de Steyne la tenait en fief du duc de Brabant, vers l'an 1312, ainsi que le village de Plancenoit, et qu'elle fut séparée de celui-ci en 1342 ? Doit-on ajouter encore qu'Ohain fut en partie brûlée pendant les guerres de 1488 et 1489 ? Non, je crois.

Ohain, c'est la nature comblée avec tout ce qu'elle comporte de joies et de caprices. Ce sont de petits sentiers à travers champs, entre deux haies, la surprise de découvrir d'une élévation un massif d'arbres clairs, le bonheur d'apercevoir, entre deux coteaux, un vieux château qui rêve ou encore, dans le creux d'une prairie, une ferme blanche qui amoureusement s'étale précédant la coulée d'une mer de blés mûrs. Ohain, ce sont ces ravissants chemins qui descendent et qui montent, et ces chevaux qui galopent la crinière au vent.

Oublions aussi les dates précises de son histoire pour ne plus voir que ce qui est là et qui nous parle sur le ton de la confiance. Regardons les vieilles maisons, les petites fermes, le pittoresque moulin à eau, la place communale ombragée et rustique, l'antique château. Le seigneur qui l'habitait jadis, Jean Hinckaert, joua un rôle important, dit-on, pendant les guerres de religion. C'est dans la vieille bâtisse qui subsiste, survivance du manoir, qu'une conspiration fut organisée en 1568 par les soins de ce courageux seigneur. Les instigateurs furent dénoncés par un serviteur à la solde de l'occupant. Il s'en fallut de peu que d'Ohain partent quelques hommes décidés qui auraient mis fin au règne d'un des plus cruels parmi les gouverneurs de notre pays. Hinckaert qui fit toujours montre d'un grand dévouement envers le prince d'Orange, fut nommé en 1581 Grand Veneur de Brabant.

Non loin du château, sur la jolie place du village, quelques beaux arbres donnent un air d'intimité confiante à ce coin délicieusement « province » qui abrite le mémorial des trois frères Mascart. L'un d'eux fut une célébrité médicale. Il fut notamment membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine, en 1848-1849, et se signala par ses travaux sur la fièvre typhoïde. Ohain ne compte donc pas que des poètes.

A propos de ceux-ci, Armand Bernier, en 1944, à l'occasion du centenaire de la naissance de Camille Lemonnier, prononça à La Hulpe un émouvant discours au cours duquel il célébra les artistes du Brabant et ses poètes en particulier. « Le Brabant aimé des peintres, disait-il, adoré d'un des plus beaux mystiques du passé, n'est pas moins cher aux poètes. Je ne peux songer à énumérer tous ceux qu'il a vu naître ou qu'il a inspirés. Je me bornerai à rappeler qu'il y a quelque six ans, des poètes ayant dû élire un lieu de dilection portèrent leur choix sur Ohain la verdoyante où ils vinrent en grand nombre de tous les coins du pays. On les entendit réciter leurs poèmes dans les frondaisons. On les vit aller en groupe, de site en site, sous la direction de deux poètes fiers de leur village d'origine : Robert Goffin et Edmond Vandercammen ».

Et c'est sur le sympathique kiosque de la place d'Ohain, ce petit kiosque qui a un air de famille, que l'on a lu alors des poèmes de Charles Plisnier, de Maurice Carême, de Mélot du Dy, d'Armand Bernier lui-même et d'autres encore.

Pierre Bourgeois qui m'a parlé récemment de cette journée de la poésie à Ohain, m'évoquait avec nostalgie l'ambiance dont elle fut pleine, l'accueil chaleureux aussi que les poètes avaient reçu. La fanfare locale et les autorités communales avaient été souhaiter la bienvenue aux participants à leur arrivée au village. Pierre Bourgeois me parla bien sûr aussi de Charles Plisnier qui habita longtemps à La Marache, hameau d'Ohain. C'est là même qu'Edmond Vandercammen est né.

La Marache, sur le parcours du ruisseau l'Ohain, est un coin réellement charmant. Alors que le sol de tout le pays est en général sablonneux, il est là plus marécageux mais plus plantureux aussi. Selon l'expression de Victor Hugo que l'on vit souvent déambuler à Ohain au temps où il résidait à l'Hôtel des Colonnes, le paysage est ici « onduleux, varié, lumineux » comme toute la région d'ailleurs, terre de mesure, de grâce et d'heureux épanouissement.

Et puisque nous évoquons le souvenir de Victor Hugo dont le monument se trouve à Plancenoit, près de Waterloo, rappelons que la célèbre bataille se déroula en grande partie sur le sol d'Ohain. C'est par Ohain, n'est-il pas vrai, que Ziethen suivi de Pirch a gagné le lieu de la bataille. C'est également au soir du 18 juin 1815 que Blücher a traversé le territoire de la commune afin de rejoindre Wellington.

Dans le large panorama que l'on découvre, on apercevait, il n'y a guère encore, près de la route de Mont-Saint-Jean à La Hulpe, une curieuse église connue sous le nom d'église de fer. Elle était vraiment d'un aspect agréable avec sa belle tour octogonale surmontée d'une flèche ajourée et ses fenêtres ogivales séparées les unes des autres par de petits clochetons.

Elle fut construite en 1862 aux frais du comte de Meeus sur les plans de l'architecte Carlier. La carcasse du bâti-



ment était en briques, le fer y étant employé de façon à servir à la fois d'assise, de revêtement et de décoration. Les colonnes qui séparaient les nefs étaient en fonte. Pour le moins originale, cette construction constituait un essai de rénovation dans la conception de l'architecture. L'idée qui avait présidé à son achèvement tendait à substituer le fer à la pierre. Cette innovation n'a pas été suivie par d'autres tentatives du même genre. Détruite durant la dernière guerre, elle a été reconstruite peu de temps après celle-ci. Le fer n'a cependant plus été utilisé comme matériau principal bien que l'église porte encore ce nom. L'église principale d'Ohain est celle dédiée à saint Etienne. La construction actuelle date du XVIII^e siècle tandis que la belle tour ogivale, en pierre blanche, qui rehausse le bâtiment remonte au XIII^e siècle. Cette dernière est classée parmi les plus beaux monuments de notre pays. Précisons aussi que cette église peut se glorifier aussi de posséder un buffet d'orgue remarquable de style Louis XV, un maître-autel qui n'est pas sans valeur ainsi que quelques tableaux d'un certain Dumenil, peints vers 1775 et vraiment dignes d'intérêt.

Il n'empêche que la beauté d'Ohain procède surtout de son paysage. C'est à lui qu'elle la doit, à ce merveilleux domaine d'Argenteuil, en particulier, avec ses étangs et ses beaux arbres qui s'étalent sur environ deux cents hectares. Situé à l'extrémité nord de la commune, le domaine d'Argenteuil fut, en fait, créé à l'époque où la forêt de Soignes appartenait à la Société Générale, par un directeur de celle-ci, le comte Ferdinand de Meeus, celui-là même qui fit ériger l'église de fer et qui fut l'éminence grise de Léopold I, auteur aussi d'un programme d'expansion économique de la Belgique en Abyssinie.

Le luxueux château en style Louis XIII qu'il fit construire sur le domaine, remplaça, en 1858, le château primitif dévasté par un incendie. Les plans sont dus à l'architecte Cluysenaer.

Site vraiment majestueux s'il en est, le domaine d'Argenteuil constitue l'un des joyaux d'Ohain. Son château est actuellement occupé par une école ménagère de l'Etat. Dans le même domaine, à l'orée de la forêt de Soignes, isolée et tranquille, la chapelle musicale de la Reine Elisabeth perpétue la mémoire de celle qui fut la généreuse protectrice de notre patrimoine artistique.

Tout n'est que vallons et bois à Ohain qui nous fait découvrir encore, dans ses creux et sur ses hautes terres, d'autres châteaux et de bien belles chapelles rustiques, celle de saint Joseph à Ransbeck notamment consacrée par feu le cardinal Mercier et la chapelle Jacques. De celle-ci qui est située près du terrain de golf, le panorama d'Ohain s'offre à nous dans toute son ampleur.

En haut : Ohain et sa mer de blés mûrs.
En bas à gauche: la Place Communale.
à droite: le Château d'Argenteuil.

Là-bas, Lasne et Plancenoit ondulent la terre de leurs champs et de leurs bois. De l'autre côté, on aperçoit la butte du lion de Waterloo, le hameau de La Marache et puis, fermant le cercle, la forêt de Soignes et Argenteuil unissant de leurs grands arbres les fermes et les châteaux que compte Ohain dans son riche héritage naturel.

Il n'est pas étonnant que la terre d'Ohain avec ses vergers, ses prairies, ses arbres et ses cours d'eau ait inspiré non seulement les poètes mais également les peintres. Terre sensible qui voit, respire et entend. Terre de Brabant, elle ne sait, écrivait Armand Bernier, lequel de ses fils-peintres ou poètes- lui a rendu l'hommage le plus éclatant. Elle ne veut pas qu'ils se jalouent mais au contraire qu'ils se connaissent et s'apprécient. Elle les confond dans un même élan de gratitude. Certains d'entre eux, tel Edmond Vandercammen, réunissent ces deux talents car, avant de célébrer la vie dans ses poèmes, l'auteur de Naissance du Sang et du Jour est Provisoire l'a peinte aussi avec toute la ferveur qu'on lui connaît.

Ils furent nombreux les artistes qui ont eu à Ohain la révélation de ce qu'est la beauté et qui ont planté leur chevalet dans son sol riche et généreux. Beaucoup y ont puisé ce précieux don d'émerveillement sans lequel les choses ne seraient que ce qu'elles sont.

Anto Carte, Strebelle, Anna Boch, adepte de la Libre Esthétique, Oscar Fischer, Lucien Sermon, Edmond Duchêne qui habite toujours place communale à Ohain et d'autres encore ont trouvé, dans ce beau coin du Brabant wallon, le plein épanouissement de leur art.

Les écrivains Rosa Hardouin et Marc Augis y ont habité aussi. Albert Guislain séjourne volontiers dans cet attrayant village. Il a rappelé, dans un excellent article que l'on a relu, l'automne dernier, lors de la journée littéraire en Brabant wallon, combien ce pays avait inspiré les artistes et les peintres en particulier.

Ohain, c'est autre chose encore que l'on ne peut exprimer sur papier, véritable enrichissement des yeux et du cœur.

La mélodie de ses arbres, l'envoûtement de ce lieu paisible, son silence qui parle mieux que ce qui vit, font de ce village un havre de paix où l'homme se retrouve lui-même en dehors de la tourmente quotidienne de la vie moderne.

*Village au bout de l'aventure et de moi-même,
Jardin de mon enfance aux joies inachevées,*

comme l'a écrit Edmond Vandercammen, c'est vers ce pays que je vous invite à porter vos pas, aux prochains beaux jours, pour recueillir en vous la meilleure des joies, celle que vous offrira le calme et la beauté.

Ohain, coin béni des peintres et des poètes, pays de l'homme dans son sens le plus noble, peu de villages brabançons vous ressemblent et c'est pour cela aussi que je vous aime.

atmosphère accueillante en roman pays de brabant



A une époque où la foule se fait toujours plus dense, le rythme de vie plus accéléré, dans l'atmosphère trépidante qui mécanise nos activités de tous les jours, une aspiration, voire une nécessité, s'insinue dans notre concept de vie. L'homme tend à s'extraire de cet univers qui l'absorbe tout entier. Cet état de choses se décèle au niveau de la réalité quotidienne par le soin de plus en plus minutieux apporté à l'élaboration d'un cadre de vie « personnalisé », d'une atmosphère accueillante : qui soit en rapport avec les exigences les plus intimes de notre être.

Une cloison bien nette s'installe entre le milieu dit professionnel, voué à une mécanisation à outrance, et le milieu dit familial, promis à une éternelle complicité de la nature.

Ainsi, depuis quelques années déjà, on observe une décentralisation de l'habitat, délaissant les régions strictement urbaines au profit des faubourgs et même des campagnes avoisinantes.

Solution bien séduisante que de posséder une maison agréable, dans un cadre de verdure, à l'écart des inconvénients de la ville... encore faut-il que les multiples exigences conditionnées par notre mode de vie soient satisfaites.

Ce problème a été compris, étudié et magistralement résolu: non loin de Bruxelles, au cœur du Brabant wallon, Monsieur et Madame A. et R. Rigaux, de leur quartier-général, le Clos Sainte-Anne à Sauvagemont, se consacrent à la réalisation de villas et fermettes de style brabançon, conçues pour associer au charme de la vie à la campagne tout le confort d'une habitation traditionnelle.



La région est d'un accès aisé et rapide, la route qui y mène, une des plus jolies qui sillonnent notre Roman Pays. La Hulpe, Genval, Ohain, toutes communes attrayantes au relief assez prononcé et aux frais bocages.

A 25 km. de Bruxelles, la capricieuse vallée de la Lasne offre les paysages parmi les plus pittoresques de la contrée brabançonne. Judicieusement implantées dans ce site très favorable, les premières fermettes se dressent, à proximité du Golf: c'est Ohain, une avenante localité au relief plein de contrastes, où les zones de cultures alternent plaisamment avec les espaces verts; c'est Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, charmante agglomération avec ses ruelles en pente et ses maisons étagées, où les petits bois de sapins et de bouleaux alternent agréablement avec de vastes vergers; c'est Couture-Saint-Germain, riante commune baignée par la Lasne, au terrain accidenté et largement boisé. Disséminées au gré d'un relief riche de fantaisie, on découvre chacune de ces habitations avec un véritable ravissement.

Constructions nouvelles pour la plupart, transformations pour certaines, toutes ont une âme, un cachet bien particulier. L'utilisation de matériaux anciens dans la décoration confère à l'ensemble un caractère d'intimité exceptionnel.

De la plus grande à la plus petite, outre un confort très étudié, c'est toute une atmosphère qui se dégage de ces intérieurs où aucun détail dans l'achèvement n'est laissé au hasard. Jusqu'aux papiers peints choisis avec goût, aux tentures savamment assorties, au petit bar encastré dans le mur, à proximité du feu ouvert.

Villas ou fermettes nouvellement construites ou transformées, c'est entièrement parachevées qu'elles sont mises en vente, seuls les meubles restent à placer.

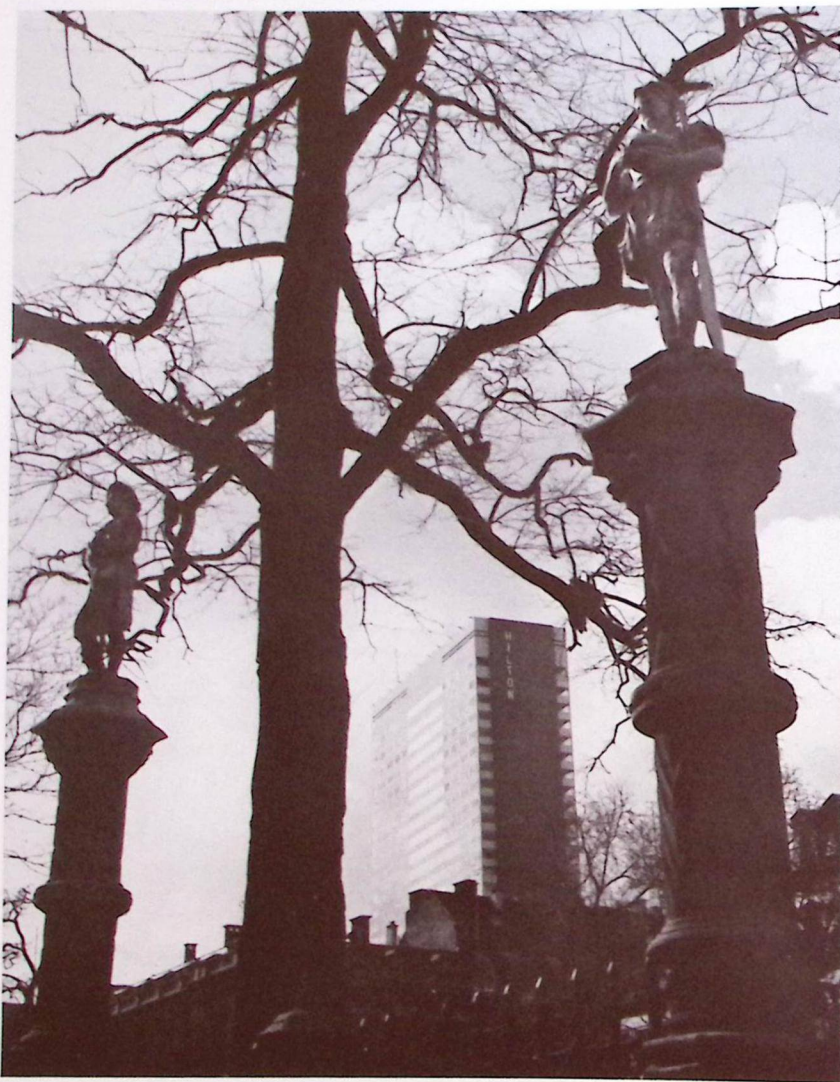
Si toutefois un agencement particulier est souhaité, qu'il s'agisse d'un nombre de pièces plus conséquent ou de détails architecturaux relatifs au mobilier, la construction peut se faire d'après les données de l'amateur.

Terre d'accueil, empreinte d'harmonie et de sérénité, le Roman Pays de Brabant engendre une intime alliance, celle qui nous lie à la nature, prélude à une « coexistence pacifique... »

(Communiqué)



La Payotte.
Lasne - Chapelle - Saint -
Lambert.
ANTIQUITES
DECORATION
Fermette transformée par
M^r et M^{me} A. et R. Rigaux



Les artistes belges et la décoration du «Brussels Hilton»

LE «Brussels Hilton» vient d'être inauguré. Son implantation a beaucoup été discutée par les Bruxellois. Nous l'avons visité et nous reconnais-

sons avec plaisir que sa décoration intérieure se ressent heureusement de l'atmosphère artistique de notre pays. Deux architectes sont responsables de la décoration des salles et restaurants:

Emmanuel Gran, de New York et Henri Montois, un Tournaisien de Bruxelles, auteur remarqué du Pavillon des Transports à l'Exposition de Bruxelles en 1958 et titulaire étranger

du Prix Reynolds de l'Institut américain d'architecture.

La décoration des 301 chambres de l'hôtel est l'œuvre d'une femme: Inge V. Bech, directrice du département de décoration intérieure de la société.

Eclatante, dans le grand hall d'entrée, la sculpture de bois dorée à la feuille de Vic Gentils, inspirée par la Grand-Place de Bruxelles, met le visiteur immédiatement dans l'atmosphère. Au fond, une draperie métallique due à Emile Souply, enrichie d'éléments de tapisserie incorporés réalisés par Marie-Thérèse Baeyens, complète l'impression de raffinement déjà créée par les grandes surfaces de marbre blanc et de marbre noir du hall d'entrée.

Victor Vasarely a créé et réalisé lui-même l'étonnante cloison double, en verre, qui semble bouger au gré de chacun des mouvements du visiteur et qui, au rez-de-chaussée, sépare les deux groupes d'ascenseurs, appliquant ainsi au décor de la vie quotidienne les principes les plus ingénieux de l'op art. Une place d'honneur est réservée à Ado Châle, créateur d'un nouveau style d'utilisation des pierres dures et dont la réputation a largement dépassé nos frontières. Il a réalisé pour le grand hall des tables de pierres dures incrustées de marcasite d'un effet absolument saisissant.

L'art typiquement belge des céramistes de Dour est présent dans le grand mur entièrement composé de reliefs de po-

terie, que Pierre Culot a créé pour le «Café d'Egmont».

Parmi les artistes qui ont dessiné les motifs des tissus de la salle des cocktails et qui sont des merveilles de charme et de couleurs, figure la finlandaise Metsovaara.

Nanny Still, autre artiste finlandaise installée en Belgique, a dessiné pour le Val St-Lambert de magnifiques pieds de lampes en verre de couleur. Elle a aussi réalisé les appareils d'éclairage des couloirs ainsi que les sculptures des piliers du grand hall, sans oublier la verrerie de table des restaurants. Dans toutes les chambres, il y a des peintures originales, des lithos, des gravures polychromées, signées de grands noms de l'art contemporain, tels que Akarova, Catherine de Beaufort, René Carcan, Alix Dufaux, Dirk Liefoghe, Frank Liefoghe, Micheline De Potter, Philippe Van Snick, Gilberte Thomas. Le plafond peint du Café d'Egmont et une tapisserie moderne du Salon Louise sont de Jacqueline Schepens. Jean-Pierre Ghijssels a réalisé la tête de taureau qui anime le restaurant la «Maison du Bœuf» et Lucien De Roeck les décorations murales à la plume des salles privées du premier étage comme celle du «bar» du rez-de-chaussée. De nombreuses lampes décoratives réalisées à partir de cylindres ayant servi à imprimer le papier peint (et qui viennent des usines belges Peters-Lacroix) lancent en Belgique une mode

déjà sérieusement implantée aux Etats-Unis, où les rouleaux anciens se retrouvent aujourd'hui chez les antiquaires. Une très belle idée de décoration consiste à traiter les dominantes de couleurs sur deux plans: à la verticale et à l'horizontale. Chacun des quatorze étages de chambres a son thème de couleur particulier, en alternance: le troisième (qui est le premier étage des chambres) a une dominante bleue donnée par le tapis plain du couloir traité en dessins brouillés bleus, mauves, verts; le quatrième est orange, brun, rouge feu; le cinquième en plusieurs tons de verts. Et ainsi jusqu'au seizième, qui est l'étage des appartements comprenant non seulement une chambre, une salle de bain, mais aussi un salon, une petite cuisine, etc.

Le thème de couleurs vertical est donné par la dominante de chacune des vingt-deux chambres de chaque étage.

Ainsi donc malgré un maximum de standardisation pratique, l'hôtel ne donne à aucun moment l'impression impersonnelle qui naîtrait d'un thème unique appliqué de haut en bas, non plus que l'impression désordonnée que provoquerait un excès de différences de styles et un abus de variété des couleurs.

Le «Brussels Hilton» trouve son équilibre et sa personnalité dans un juste dosage de tous ses éléments décoratifs. Grâce en soit rendue à nos artistes belges dont bon nombre sont Brabançons. Il convenait de le souligner.

MAI 1967

- 1 TERVUREN: Au Musée Royal d'Afrique Centrale: Exposition de peinture consacrée à l'Ecole de Tervuren (jusqu'au 31 mai).
- 10 BRUXELLES: Exposition surréaliste, au Palais des Beaux-Arts (jusqu'au 18 juin).
- 13 JETTE: Exposition d'Emaux et de Sculpture (Kurt Leroy et Gheysels) à l'Hôtel communal, place Cardinal Mercier (jusqu'au 28 mai).
- 14 GRIMBERGEN: Procession de Saint-Servais.
HAL: Grand cortège historique de Notre-Dame de Hal (à 16 h.), à l'occasion du 7e centenaire de l'arrivée à Hal de la statue miraculeuse de la Vierge. — Kermesse de la Pentecôte (jusqu'au 21 mai).
- 15 HAL: Grand cortège historique de Notre-Dame de Hal (à 16 h.).
LOUVAIN: Marché annuel au bétail et aux chevaux (Sint-Jacobsplein).
TERVUREN: Grande procession dans les principales artères de la paroisse.
- 18 TERVUREN: Marché annuel — 20e Grand Prix pour coureurs cyclistes professionnels.
- 19 BRUXELLES: Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Métiers d'Art français (jusqu'au 27 mai).
- 20 FOREST: Biennale de sculpture en plein air (Parc Duden).
HAL: Exécution de la « Cantate Servais » de J. Lerinckx.
LOUVAIN: Au Théâtre municipal, à 20 h., gala international de gymnastique.
- SAINT-GILLES: Fête des Jardins d'enfants (place Morichar).
- 21 GRIMBERGEN: Concert de carillon, en l'église Saint-Servais (de 17 à 18 h.). Carillonneur: Père Feyen.
HAL: Solennités présidées par Son Eminence le Cardinal Suenens, A 16 h., grand cortège historique de Notre-Dame de Hal, avec escorte militaire. Le Roi et la Reine honoreront ces manifestations de leur présence. A cette occasion, les Souverains seront reçus à 15 h., à l'Hôtel de Ville et visiteront, à 15 h 30, la Basilique Notre-Dame.
LOUVAIN: Compétitions, cortège et fête de gymnastique (manifestations à caractère international).
SAINTES: Procession de Sainte Renelde avec la participation du char transportant la chasse de la sainte et escorte d'une centaine de cavaliers. Départ à 6 h. 30; retour vers 16 h.
- 26 RHODE-SAINT-GENESE: Exposition annuelle dans les locaux de l'Ecole Moyenne Industrielle de la Commune (rue de l'Ecole).
- 27 TERVUREN: Concert en plein air, à Moorsel, par la Fanfare « Saint-Joseph ».
- 28 BRUXELLES: Exposition Canine Royale Saint-Hubert, aux Palais du Centenaire (Heysel).
GRIMBERGEN: Concert de carillon en l'église Saint-Servais (de 17 à 18 h.). Carillonneur: Père Feyen.
OVERIJSE: Départ du rallye touristique organisé par le Club des Jeunes du Royal Automobile Club de Belgique. Renseignements: Royal Automobile Club Junior, 4, rue du Luxembourg, à Bruxelles 4.
- 31 BRUXELLES: Cathédrale Saint-Michel, à 20 h., la Messe en Si de J.S. Bach, avec la Chorale Protestante de Bruxelles, l'Orchestre du T.R.M. et plusieurs solistes. Direction: Fritz Hoyois.

JUIN 1967

- 2 BRUXELLES: Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: La Roumanie (jusqu'au 10 juin). Exposition organisée par l'Association culturelle Belgique-Roumanie.

- 3 FOREST: Exposition Commerciale de Forest, place Saint-Denis. Egalement les 4 et 5 juin.
RIXENSART: Visite du Château de Merode, de 14 à 18 heures. Egalement tous les samedis, dimanches et jours fériés, de 14 à 18 heures, pendant toute la saison touristique jusqu'au 1er novembre. Droit d'entrée: 40 F par personne. Réductions pour groupes.
- 4 GRIMBERGEN: Concert de carillon, en l'église Saint-Servais, de 17 à 18 h. Carillonneur: Père Feyen. Des concerts de carillon seront également donnés, aux mêmes heures, les 11, 18 et 25 juin.
TERVUREN: Commémoration du 125e anniversaire de la fondation de l'Harmonie Royale, avec festival de musique, sur la Grand'Place (Markt). Egalement le 11 juin.
WAVRE: Exposition florale, à l'Hôtel de Ville.
- 5 ZAVENTEM: Marché annuel.
- 7 BRUXELLES: Exposition « Les Arts en Europe », en la Salle Descartes du Centre International Rogier (jusqu'au 22 juin).
- 10 VILVORDE: Foire commerciale et industrielle (jusqu'au 18 juin).
- 16 BRUXELLES: Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Ecole provinciale pour Handicapés (jusqu'au 30 juin).
- 17 TERVUREN: Concert par l'Harmonie Royale Saint-Hubert (Markt, à 20 h.).
- 18 BRAINE-L'ALLEUD: A la Maison des Pensionnés, conférence sur la colombiculture.
OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC: Visites guidées du château de Bois-Seigneur-Isaac (de 13 h. à 18 h. 30).
TERVUREN: Concert par l'Harmonie Royale de Tervuren, sur la Grand'Place (Markt), à 20 h.
TIRLEMONT: Fêtes communales (jusqu'au 25 juin).
- 19 MELS BROEK: Exposition « Les Télécommunications et l'Electronique de l'Air et de l'Espace » (jusqu'au 27 juin).
- 24 LOUVAIN: A l'Académie des Beaux-Arts, exposition des travaux des élèves (jusqu'au 30 juin).
TERVUREN: A la Grand'Place (Markt), concert par l'Harmonie Royale Concordia de Tervuren (début du concert à 20 h.).
WAVRE: Procession de Noville-sur-Méhaigne. Cortège folklorique jusqu'à l'église Notre-Dame de Basse-Wavre. Le soir, brillant feu d'artifice, sur la place de l'Hôtel de Ville.
- 25 DILBEEK: Procession de Sainte Alène.
MELS BROEK: Meeting aérien international avec tous les as belges et étrangers de l'acrobatie aérienne.
OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC: Visites guidées du château de Bois-Seigneur-Isaac (de 13 h. à 18 h. 30).
WAVRE: Grand Tour de Notre-Dame avec la participation de nombreux pèlerins escortant la chasse miraculeuse.
- 28 WAVRE: Grande Foire des Camelots — 29e Grand Prix de la Ville pour coureurs cyclistes professionnels.

JUILLET 1967

- 1 et 2 LOUVAIN: Les « Deux jours de Louvain » pour cyclo-touristes. Manifestation à caractère international.
- 2 GRIMBERGEN: Concert de carillon, de 17 à 18 h. en l'église Saint-Servais. Carillonneur: Père Feyen. Des concerts de carillon seront également donnés aux mêmes heures, les 6, 9, 11, 13, 16, 20, 21, 23 et 30 juillet.
- 4 TIRLEMONT: Eglise Saint-Germain, concert de carillon, à 20 h. 30. D'autres concerts de carillon auront lieu, à la même heure, les 11, 18 et 25 juillet.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Un meeting aérien international se déroulera à Melsbroek le 25 juin 1967

Depuis plusieurs années la Force Aérienne fait de son meeting aérien international un spectacle que l'on peut appeler l'événement aéronautique de l'année. En 1967, c'est la base militaire de Melsbroek qui a été choisie comme cadre pour cette importante manifestation qui constitue une « grande manœuvre » spectaculaire, puisqu'elle met en action tous les services, aussi bien opérationnels que de soutien, de notre aviation militaire et que les forces aériennes alliées présenteront leurs matériels les plus modernes.

La participation des meilleurs spécialistes de l'acrobatie aérienne est dès à présent assurée. Parmi eux les « Frecces Tricolori » italiens, les « Red Arrows », équipe acrobatique de la « Royal Air Force » et les « Diables Rouges » belges. Des « solos » acrobatiques sur F 104, F 84 F, G 91 et peut-être même sur C 119 sont également prévus.

A côté de ces « acrobaties », le public reverra avec plaisir la gamme des avions en service à la Force Aérienne belge ainsi qu'à l'Aviation Légère de la Force Terrestre.

En ce qui concerne la participation des Forces Aériennes alliées, sont annoncés entre autres: une présentation du Transall, un ramassage en vol par C 130, le passage à basse altitude d'un C 141 géant, un simulacre de ravitaillement en vol d'un chasseur par un KC 135, un avion fusée X-15 au sol.

Un meeting aérien digne de ce nom ne peut oublier le parachutisme. Pour autant que le temps le permette, bérets rouges et verts occuperont une place importante dans le programme. L'aviation et l'électronique ont grandi côte à côte, progressivement l'une comme l'autre à la même stupéfiante vitesse. C'est pourquoi on trouvera également à Melsbroek, du 19 au 27 juin, une exposition d'une envergure jamais atteinte jusqu'à présent en Belgique et dont le thème sera « Les Télécommunications et l'Electronique de l'Air et de l'Espace ». Les forces aériennes al-

liées et belge montreront les équipements électroniques qu'elles utilisent actuellement tandis que les firmes civiles présenteront les équipements futurs, ouvrant ainsi des perspectives sur les performances que nous promettent les années à venir, et aussi sur les technologies nouvelles, e.a. la micro-miniaturisation et les circuits intégrés, qui bouleversent les conceptions établies.

Le 25 juin, tout aura été prévu pour faciliter l'accès du terrain au public (déviations du trafic normal, création de parcs, instauration de navettes de bus, trains spéciaux...). Toutefois, afin d'éviter des engorgements, il est conseillé au public de venir dès le matin. Signalons à cet effet qu'un service religieux du culte catholique et du culte protestant seront célébrés sur place et que, d'autre part, tout aura été préparé pour permettre au public de se restaurer, de se désaltérer et de passer une journée intéressante et agréable, tout en faisant œuvre charitable, puisque le Meeting de la Force Aérienne est organisé au bénéfice intégral du Fonds d'Aide aux Victimes de l'Aviation Belge.

Comme à Beauvechain en 1966, Melsbroek 67 sera « le rendez-vous avec l'espace » qu'il ne faut pas manquer!

Tervuren présente une exposition consacrée à l'Ecole de Tervuren

Au Musée d'Afrique Centrale, à Tervuren se tient présentement et jusqu'au 31 mai prochain une importante exposition placée sous le titre *l'Ecole de Tervuren*. Il y a environ un siècle quelques artistes se rencontraient à Tervuren pour y peindre en plein air. Ils formaient un groupe que Boulenger lui-même qualifia d'Ecole de Tervuren lors de son envoi au Salon de 1866. Si l'on a longtemps souri de cette appellation, elle est entrée actuellement dans l'histoire. Boulenger en fut la figure centrale et la plus forte personnalité.

Fils d'une mère parisienne, Boulenger passera la majeure partie de son enfance à Paris. Orphelin à seize ans, de parents modestes, il est dans le plus extrême dénuement. Il travaillera dans l'atelier d'un ornementiste, fréquentant le soir les cours de l'Académie de Bruxelles. Ce n'est que dans ses moments de loisir qu'il a l'occasion à cette époque, de peindre des sites et des paysages. C'est à la rencontre de Van Camp, fervent comme lui de peinture en plein air, et à la générosité du père de celui-ci, qu'il dut de pouvoir s'installer à demeure à Tervuren à l'Auberge du Renard. En 1867, il fit un court séjour à Paris où il eut l'occasion de voir des œuvres de Rousseau, de Courbet, de Corot qui le confirmèrent dans sa conception du paysage. Sa vie fut une suite de combats et de misères. Cependant, au Salon de 1869, il connut un certain succès; plus tard, la médaille d'or lui fut décernée pour son œuvre « L'Allée des Charmes à Tervuren » exécutée en 1871. Mais il ne devait pas jouir longtemps de cette gloire. Miné par un mal incurable (maladie nerveuse à caractère épileptique) il mourut prématurément le 4 juillet 1874. Il n'avait que trente-sept ans. La signification de l'œuvre de Boulenger fut longtemps méconnue. Pourtant, Boulenger est le premier paysagiste qui ait rompu non seulement avec les lois du réalisme romantique et sentimental (Quinaux, Roffiaen, Kindermans), mais aussi avec les règles et la technique de ses prédécesseurs (De Jonghe et Fourmois). Il introduit dans la peinture des paysages une liberté d'écriture et des recherches sur les effets de la lumière pour leur seule valeur colorée. Ses contemporains lui ont violemment reproché ses outrances chromatiques. Bien sûr, ils ne connaissaient pas encore Van Gogh... La facture des tableaux de Boulenger fait fi de tout système. Sa touche s'adapte à l'inspiration. Sa manière est tantôt dynamique, calligraphique, toute en jeux de couleurs, tantôt déchaînée et atteignant un paroxysme que ne dépasseront que les peintres expressionnistes. Aussi trouve-t-on chez ce peintre d'avant-garde les racines de la plupart des « ismes » que la peinture de paysa-

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

ge connaîtra par la suite. Boulenger, peintre de la lumière dans la nature, a connu la misère obscure du pionnier. Mais maintenant on peut dire avec certitude qu'il fut le plus important paysagiste belge du XIXe siècle. C'est à l'œuvre de cette figure remarquable et de quelques-uns de ses amis, Van Camp, Coosemans, Asselberghs, Raeymaekers, Montigny qu'est consacrée l'exposition « l'Ecole de Tervuren ». Nul ne doute que tous les amateurs d'art se donneront rendez-vous au Musée d'Afrique Centrale à Tervuren. L'œuvre de Boulenger et de ses amis le justifie pleinement.

... Le Prix Edgard Spaelant 1966 a été attribué à Charles Stepman et à Louis Verniers

Le Jury du prix Spaelant devant couronner un travail inédit et original contribuant à l'histoire d'une commune du Brabant s'est réuni à Bruxelles sous la présidence de Monsieur Haegdorens, député permanent, président de la Commission administrative du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.

A l'unanimité le jury a décidé d'attribuer le prix Spaelant pour 1966, d'un montant de 10.000 F, à l'œuvre rédigée en langue française « Koekelberg dans le cadre de la région Nord-ouest de Bruxelles », due à Charles Stepman, ancien professeur retraité de l'Institut des Sourds, Muets et Aveugles de Berchem-Sainte-Agathe, et à Louis Verniers, secrétaire général retraité du ministère de l'Instruction publique qui a repris le manuscrit de son ami Charles Stepman après son décès.

Il n'y avait pas, pour 1966, de manuscrit en langue néerlandaise. Dès à présent les candidats au Prix Spaelant pour 1967 peuvent obtenir le règlement

de ce prix en s'adressant au Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, 4, rue Saint-Jean, Bruxelles 1.

... La Province de Brabant organise en 1967 un concours de littérature, réservé aux essais

Le concours est ouvert aux écrivains belges, originaires du Brabant ou ayant dans cette Province leur domicile effectif à la date du 31 décembre 1966. Le concours de 1967 est réservé aux essais.

Les concours ultérieurs seront respectivement réservés à la poésie (1968), à la littérature dramatique (1969) et à la prose : romans et nouvelles (1970).

Les œuvres, écrites en langue française ou en langue néerlandaise ne peuvent avoir été primées antérieurement à un concours littéraire d'une importance égale ou supérieure à celui du Brabant. Elles peuvent émaner d'une collaboration et avoir été publiées, sans toutefois porter un millésime antérieur à 1963. Chaque concurrent ne peut présenter qu'une seule œuvre.

Les écrivains ayant déjà obtenu antérieurement le Prix Littéraire du Brabant sont admis à concourir à condition qu'ils aient été couronnés à une date antérieure au 1.1.1963.

Le concours vise à l'attribution de deux prix littéraires dénommés « Prix du Brabant », affectés respectivement à une œuvre écrite en langue française et une œuvre en langue néerlandaise.

Ces prix, d'un montant de 20.000 F chacun, ne sont pas divisibles.

Dans le cas où aucune œuvre présentée ne justifierait l'attribution des prix ou de l'un d'eux, la somme disponible ne pourra être utilisée à d'autres fins. Le jury est composé des membres de

la Commission provinciale de Littérature :

MM. René Haegdorens, Député Permanent, Président ;

- Charles H. Courdent, Député Permanent, Vice-Président ;

- Carlos Amores y Martinez, René Bollen, Victor Franken, Michel Van Doosselaere, Arthur Boon et Rigo Peeters. Conseillers provinciaux ;

- Camille Biver, André Paris, Bernard Kemp et Hubert Van Herreweghen, Hommes de Lettres ; cette Commission est complétée par les représentants des concurrents.

La désignation des représentants des concurrents au sein du jury se fait comme suit :

Chacun des concurrents a la faculté de proposer un nom, choisi parmi les personnalités citées ci-dessous, par bulletin unique placé sous enveloppe spéciale portant, outre le nom du concurrent, la mention « PROVINCE DE BRABANT — CONCOURS DE LITTÉRATURE DE 1967 — Bulletin de vote à joindre à l'œuvre présentée ».

Est désigné comme représentant des concurrents, pour chacun des deux prix, la personnalité ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Le choix des concurrents se fait pour 1967 entre les personnalités ci-après :

Pour la langue française : M. Lucien CHRISTOPHE - M. André GASCHT - M. Marcel LOBET.

Pour la langue néerlandaise : M. Raymond BRULEZ - M. Pieter G. BUCKINX - M. Karel JONCKHEERE.

Les manuscrits dactylographiés ainsi que les œuvres publiées doivent être adressés en triple exemplaire avant le 15 juin 1967 à Monsieur le Gouverneur de la Province de Brabant, 22, rue du Chêne à Bruxelles (Service 43). Ils portent le nom de l'auteur et sont accompagnés des pièces établissant la qualité de Belge et les conditions de naissance ou de domicile. Le concurrent jointra un certificat de bonnes vie et mœurs.

L'envoi portera la suscription : « PROVINCE DE BRABANT — CONCOURS DE LITTÉRATURE 1967 ».

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

La Chorale Protestante de Bruxelles se produira, le 31 mai prochain à la Cathédrale Saint-Michel

Sous les auspices des Commissions catholique et protestante de relations œcuméniques et dans le cadre du 25^e anniversaire de sa fondation, la Chorale Protestante de Bruxelles organise le 31 mai prochain, à 20 heures, en la Cathédrale Saint-Michel, à Bruxelles, un grand concert spirituel.

Au programme : la MESSE EN SI de J.S. BACH, avec la participation de la Chorale Protestante de Bruxelles, de l'Orchestre du T.R.M., de Maria Ceuppens, soprano, Ria Bollen, alto, Louis Devos, ténor et Max van Egmond, basse.

L'ensemble sera dirigé par Fritz Hoyois.

... Le monde entier commence à être un peu mieux informé

En effet, chaque jour, quelque 314 millions 300.000 exemplaires de journaux 436.272.000 récepteurs de radio et 142 millions 272.000 récepteurs de télévision apportent des informations à la population. Plus de deux cent douze mille salles de cinéma et plusieurs milliers de cinémas ambulants lui apportent informations et distractions.

Ces faits se dégagent d'un rapport de 425 pages intitulé « L'information à travers le monde », publié par l'Unesco. On y trouve les renseignements les plus récents sur la presse, la radio,

le cinéma et la télévision dans le monde. Il souligne aussi les tendances de l'évolution de ces différents moyens d'information au cours des dix dernières années.

L'expansion rapide de la radio signifie qu'il y a aujourd'hui 13,8 récepteurs pour cent personnes. Les pays en cours de développement donnent priorité à la radio dans l'organisation de leurs moyens d'information; malgré cela la moyenne de 2 récepteurs pour cent personnes en Afrique est un chiffre bien bas si on le compare aux 17,5 récepteurs pour cent personnes en Océanie et 29,8 en U.R.S.S., 23 en Europe et 72,8 en Amérique du Nord. Aux

Etats-Unis seuls il existe 100 récepteurs pour cent personnes.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire de la télévision plus de la moitié du nombre total des récepteurs se trouve hors des Etats-Unis, qui conservent toutefois la première place avec 90 pour cent des foyers équipés de la télévision.

Le Japon vient ensuite avec 13.600.000 récepteurs (95 pour cent du total de l'Asie) et 419 émetteurs sur 487 dans cette région. En Afrique quarante et un pays n'ont pas encore été touchés par la télévision et leurs dix-sept voisins, avec des services débutants, se concentrent surtout sur des émissions éducatives.

Société belge
pour la
Fabrication des câbles & fils électriques
S.A.
en abrégé

FABRICABLE

Usines à Buizingen près de Bruxelles
FILS & CABLES ISOLES
pour toutes les applications de l'électricité

CABLES ARMES
Basse et haute tension

CABLES TELEPHONIQUES

TUBES ACIER ISOLES & NON ISOLES
soudés à l'électricité, laqués noir ou rouge

TUBES EN MATIERES THERMOPLASTIQUES
TOUS CABLES SPECIAUX SUR DEMANDE

SIÈGE SOCIAL: 79, rue du Marché, BRUXELLES 1
Téléphone: 17.01.67 (8 lignes)
Télex: 02-21570 FABRICABLE-BRUX.
Adresse Télégraphique: FABRICABLE

BIMS



EN VRAC
BRIQUES
BLOCS



USINES A
VILVORDE

PRODUCTION
300 m³ par jour

SUBELCO

S.A.

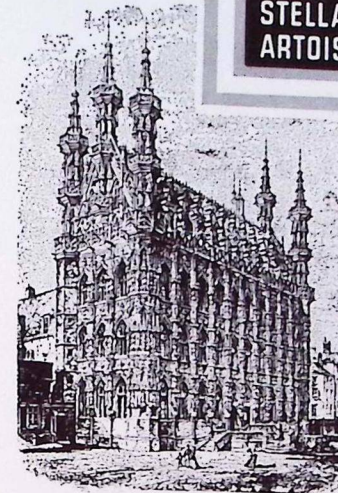
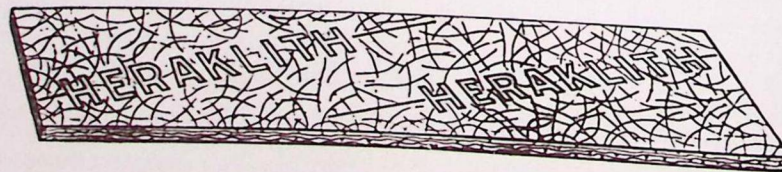
40, QUAI AUX BRIQUES — VILVORDE

Tél. 51.20.66-67

Agents généraux pour la Belgique

HERAKLITH

PLAQUES ISOLANTES



NOTRE livret de dépôt
VOUS RAPPORTE

3,75% net

VOTRE « INTERET » vous dicte de consulter

BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE

47-48, Vieille Halle aux Blés

BRUXELLES

Tél. 11.42.93 (5 l.)

84, Boulevard Tirou

CHARLEROI

Tél. 31.44.45 (3 l.)

Ma banque?

la **KREDIETBANK**

évidemment!

Banque indépendante
pour clientèle indépendante

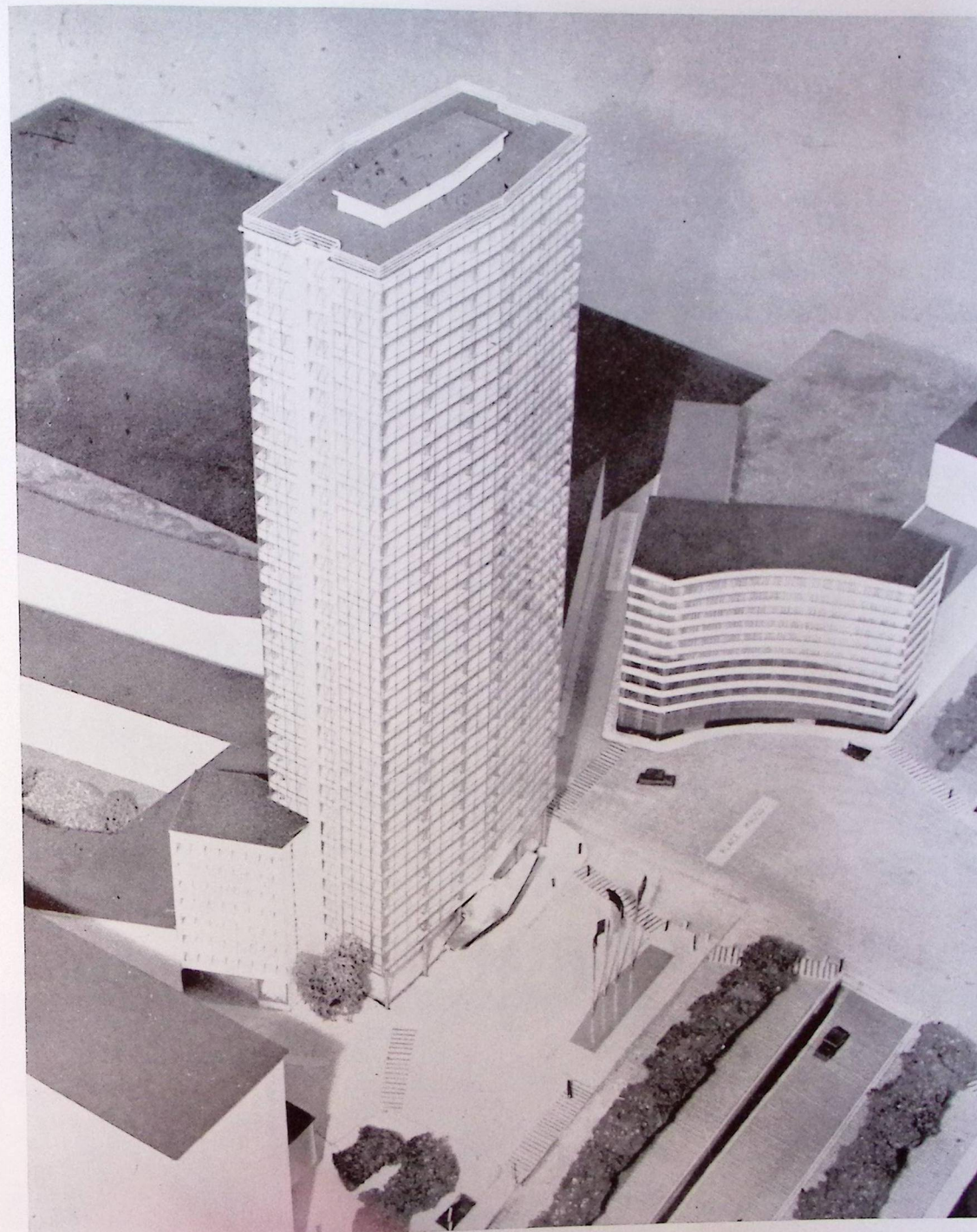
SOTRAHY

SOCIÉTÉ ANONYME DE
TRAVAUX HYDRAULIQUES

Travaux publics et industriels

BRUXELLES

TEL : 43.50.80



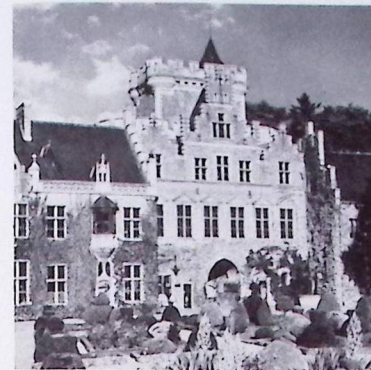
La Tour MADOU - une réalisation des

ENTREPRISES L'ÉCLUSE

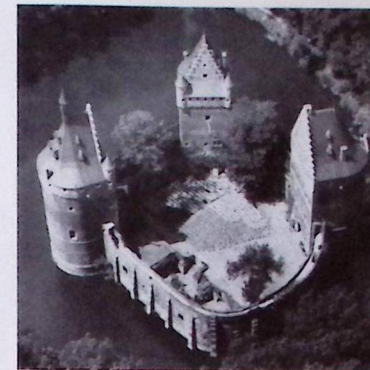
La Société Anonyme
DELEC

a construit
 l'hôtel
WESTBURY
 et la
TOUR MADOU

10, avenue Brugmann — Bruxelles 6



GAASBEEK
 ouvert les mardis, jeudis, samedis, dimanches
 et jours fériés, de 10 à 17 h. En juillet et août,
 ouvert tous les jours, sauf le vendredi.



BEERSEL
 ouvert tous les jours, de 10 à 18 h.



GRAND-BIGARD
 ouvert tous les dimanches et jours fériés,
 de 14 à 19 h.



HORST A RHODE-SAINT-PIERRE
 ouvert tous les jours.

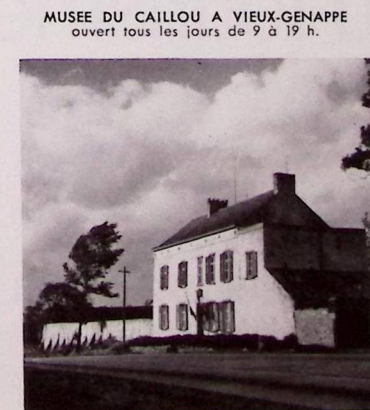


BOIS-SEIGNEUR-ISAAC
 ouvert les 18 et 25 juin, de 13 h. à 18 h. 30.

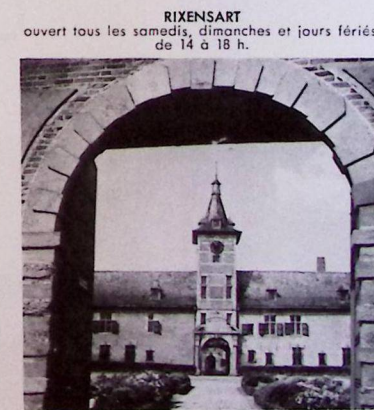
**CHATEAUX
 ET
 MUSÉES
 EN
 BRABANT**



MUSEE WELLINGTON A WATERLOO
 ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 12 h.
 et de 14 à 19 h.



MUSEE DU CAILLOU A VIEUX-GENAPPE
 ouvert tous les jours de 9 à 19 h.



RIXENSART
 ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés,
 de 14 à 18 h.



BRABANT

REWISBIQUE
Archives

103

FR

3